



L'IMPARTIAL

FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDÉE EN 1806

70 centimes

QUOTIDIEN NEUCHATELOIS ET JURASSIEN PARAISSANT A LA CHAUX-DE-FONDS

Administration ☎ (039) 21 11 35
Rédaction



Quelques heures après sa libération (voir ci-dessous), M. Ruperez (au centre) a retrouvé sa femme, son fils et son frère. (bélino AP)

Un mois après son enlèvement par l'ETA Un député espagnol libéré

M. Javier Ruperez, chargé des relations extérieures de l'Union du centre démocratique (udc), qui avait été enlevé il y a 31 jours à Madrid par des terroristes basques, a été libéré hier, près de Burgos.

Quatre heures après sa libération, le député s'est entretenu avec le premier ministre, M. Adolfo Suarez. Il paraissait très excité mais n'a fait aucune déclaration à la presse.

La branche politico-militaire de l'ETA avait revendiqué l'enlèvement de M. Ruperez et réclamé, en échange de sa libération, la libération de six de ses dirigeants emprisonnés pour terrorisme.

D'après la garde civile, M. Ruperez a été découvert à 6 heures du matin près d'une station-service de la banlieue de Burgos, à 240 km. au nord de Madrid. Il s'appropriait à téléphoner pour annoncer sa libération. Il se rendait à pied vers la station lorsqu'une voiture de la garde civile s'est arrêtée. M. Ruperez s'est dirigé vers les policiers et a révélé qui il était. Selon les gardes civils médusés, il

était « en forme bien que fatigué ».

M. Ruperez, 38 ans, diplomate de carrière, a été chef de la mission commerciale espagnole à Varsovie et secrétaire à l'ambassade d'Espagne à Helsinki. Il passe pour être un des dirigeants centristes les plus libéraux.

Bien que le gouvernement ait annoncé dès le début qu'il ne négocierait pas, on rapportait dans les milieux judiciaires que six militants de l'ETA pourraient être mis en liberté provisoire en attendant d'être jugés.

Par ailleurs, des ordres auraient été donnés au Parquet pour accélérer les procès en instance de plusieurs militants de l'ETA, accusés de terrorisme mais n'ayant pas participé à des assassinats.

La libération est intervenue quelques heures avant l'ouverture du procès à Madrid de deux Basques accusés du meurtre de deux gardes civils. De nombreuses personnalités avaient réclamé la libération de M. Ruperez, dont le pape Jean Paul II et M. Yasser Arafat. (ats)

OPINION

Managers narcissiques

Après la « nouvelle gauche », la « nouvelle droite », les « nouveaux philosophes », les « nouveaux prud'hommes », les éditeurs, les grandes agences de publicité et les chaînes de télévision françaises vendent maintenant du « nouveau manager ». Visage ouvert, verbe clair, œil lumineux, respirant l'énergie, pas forcément très jeune — pour laisser de l'espoir à chacun — il explique avec aisance devant les caméras comment de cadre technique il est devenu entrepreneur, d'inventeur il s'est fait industriel, d'ouvrier il est passé employeur. Des idées, du tonus, et l'intelligence de savoir utiliser les facilités qu'offrent maintenant les collectivités publiques à ceux qui veulent « s'installer » lorsqu'il s'agit de maisons génératrices d'emploi. Naissances aisées que suivent souvent des complications fatales.

Ce « nouveau manager » ne se contente pas de créer. Il pense tout haut, il parle, il est interrogé, traité par l'informatique, analysé. Tout en niant vouloir le stéréotyper, on le cerne pour en définir les composantes. Forte personnalité par principe, ce « nouveau manager » a ses droits, ses obligations et ses lignes de conduite. Ses, car si l'on en croit certains organes professionnels, il ne se distingue pas spécialement par le réalisme. La modestie étant depuis longtemps abandonnée.

Exemple les conseils donnés par « International management » qui, reprenant l'opinion du directeur d'une grande firme sud-africaine, estime que le « nouveau manager » devrait être capable de mener parallèlement à bien ce qui suit : prendre le temps de penser (« les pensées étant la source de la force »), de jouer (« jouer étant le secret d'une éternelle jeunesse »), de lire (« c'est la fontaine de la sagesse »), de prier (« l'effet d'un roc dans les périodes de trouble »), d'aimer (« ce qui donne un sens à la vie »), d'être aimable (« l'amitié donne la

saveur de l'existence »), de rire (« c'est la musique de l'âme »), de donner (« les jours sont trop courts pour qu'il y ait place à l'égoïsme »), de bien faire son travail (« ce qui fortifie l'esprit et le développement de l'être »), d'apprécier (« les remerciements sont le glacé du gâteau de la vie »).

Ce super-manager n'hésitera pas non plus à être sentencieux. « Presque tous les dirigeants d'entreprise ont une maxime ou un dicton », révèle une autre enquête publiée dans le « Journal des associations patronales ». Cela va de « la fortune sourit aux audacieux » à des formules plus... nouvelles qui ne manquent pas de pertinence : « Les seules choses qui se développent d'elles-mêmes au sein d'une organisation sont le désordre, les frictions et les contre-performances », « Je ne tiens pas à être l'homme le plus riche du cimetière » ou le fameux « Il n'y a que ceux qui ne font rien qui ne se trompent jamais », avec son corollaire « L'expérience est le nom que l'on donne à ses propres erreurs », attribué à Oscar Wilde.

Les « nouveaux managers » sont également friands de publicité. Beaucoup rêvent d'écrire leur propre bible des affaires, comme certains — nombreux — l'ont déjà fait. Les uns et les autres ne seraient pas mécontents d'acquiescer la notoriété d'un Northcote Parkinson, d'un Murphy ou d'un O'Reilly, devenus célèbres en énonçant des évidences. Par contre, à force de vouloir alourdir le cahier des charges à coups de séminaires, de symposium et autres brain - stormings, les « nouveaux managers » ne nous disent pas comment ils comptent rester des patrons disponibles. Car, comme dit un autre dicton, « Qui trop embrasse mal étreint ».

A force de vouloir remplir le « panier du manager », la génération montante a quelque peu tendance à faire du narcissisme.
J.-A. LOMBARD

Etrange manœuvre en Iran Edward Kennedy accusé d'avoir écrit à Khomeiny

Le ministère iranien des Affaires étrangères a déclaré, hier, qu'une lettre, attribuée au sénateur Edward Kennedy, annonçant un soutien à la révolution khomeiniste et demandant l'autorisation de se rendre en Iran, était un faux. De son côté, un journaliste a déclaré avoir obtenu la lettre du fils de l'ayatollah Khomeiny. Informée qu'à Washington un porte-parole du sénateur Kennedy avait démenti que ce dernier ait écrit à l'ayatollah, le porte-parole du ministère des Affaires étrangères a déclaré : « Ce que dit le sénateur est exact ».

A la question de savoir si la lettre était un faux, elle a ajouté : « Nous le confirmons ».

« Il y a eu un malentendu quelle que part, aucune lettre de ce genre n'a jamais été reçue. »

Pendant cinq heures, toutefois, Radio-Téhéran a parlé, dans ses bulletins d'informations, de la lettre et dit que l'ayatollah Khomeiny avait refusé de recevoir le sénateur Kennedy. Puis la radio a fait le silence sur la nouvelle, sans explication.

L'agence officielle PARS a également fait mention de la lettre, mais a dit qu'elle avait été adressée par le Dr John Moravi, de l'« International World News ». Selon la lettre,

le Dr. Moravi était une des trois personnes désireuses d'accompagner le sénateur Kennedy à Téhéran.

► Suite en dernière page



La plupart des journaux iraniens publiaient hier matin en première page le texte de la pseudo-lettre d'Edward Kennedy. (bélino AP)

Violent séisme en Amérique latine Plusieurs villes colombiennes ravagées

Un violent séisme, d'une magnitude de 8,1 degrés sur l'échelle de Richter, qui a ébranlé la région frontalière de la Colombie et de l'Equateur avant le lever du jour hier, a fait au moins 137 morts et des centaines de blessés, et a détruit des centaines de maisons dans le sud-ouest de la Colombie, selon les autorités provinciales.

L'épicentre du séisme était situé dans l'Océan Pacifique, à 320 km au nord de Quito et à 640 km à l'ouest de Bogota. D'après l'observatoire de la capitale équatorienne, il y a eu trois secousses en moins de cinq minutes: la première, et la plus violente, a été ressentie à 2 h. 59, heure locale (8 h. 59, heure de Paris), la dernière à 3 h. 04 (9 h. 04).

Des milliers de personnes, prises de panique, ont évacué précipitamment leurs domiciles. Les communications et l'électricité ont été coupées avec plusieurs villes du sud de la Colombie et à Bogota même, trois incendies se sont déclarés.

► Suite en dernière page

Etats-Unis: l'impact de la prise d'otages

— par Louis WIZNITZER —

L'impact à long terme de la prise des otages américains à Téhéran sur la politique étrangère américaine sera de toute évidence profond. Les images télévisées des prisonniers américains — les yeux bandés, les mains liées — ont balayé le souvenir culpabilisant des images télévisées montrant des GI's tirant à bout portant sur des femmes et des enfants ou incendiant des villages au Vietnam. Un consensus s'est reformé, aux Etats-Unis, en l'espace de quelques jours, à droite, et dans un contexte qui à bien des égards rappelle l'ère du McCarthysme. Cette lame de fond xénophobe, anticommuniste mais en puissance aussi antilibérale et même antidémocrate, mettra fin d'ici un an sinon avant au « syndrome viet-

namien », à la parenthèse historique de non-interventionnisme, de passivité américaine et servira d'étai à une politique étrangère agressive.

L'Amérique va cesser de « tendre l'autre joue » et s'apprête à bomber le torse. D'ores et déjà la Maison-Blanche a décidé de mettre en place la fameuse Force d'intervention tous azimuts dont il a été beaucoup question depuis un an, mais qui pour l'instant est restée à l'état de projet. Même ainsi, il faudra plusieurs années pour résoudre les problèmes logistiques, bureaucratiques et techniques exigés par la formation de ce corps expéditionnaire destiné aux points chauds du tiers monde: 50.000 « marines » — trois brigades — formeront le noyau de cette force en 1983, qui sera autonome et pourra « tenir » en n'importe quel point du globe pour au moins 30 jours avant de recevoir des approvisionnements. 6 milliards de dollars vont être affectés à l'acquisition de 50 avions de transports CX, et 3

milliards pour l'achat d'unités navales légères et rapides, destinées à catapulter les « marines » vers les zones de combat et à soutenir, initialement, leur lutte.

► Suite en dernière page

A LA CHAUX-DE-FONDS Gros incendie

Lire en page 3

COUPE UEFA Pas de miracle pour Grasshoppers

Lire en page 25

Décès d'un des pères de la RFA



Carlo Schmid (notre bélino AP), l'un des pères de la République fédérale d'Allemagne et l'un des principaux promoteurs de l'amitié franco-allemande et de la création européenne, est décédé mardi soir à l'âge de 83 ans dans un hôpital près de Bonn des suites d'une grippe virale. Il appartenait au Parti social-démocrate. (afp)

New York: attentat contre le siège de la mission soviétique à l'ONU

Une bombe a explosé dans un garage contigu au siège de la mission de l'Union soviétique aux Nations Unies, mardi soir à New-York, brisant les vitres des immeubles avoisinants et blessant quatre policiers de garde qui ont été hospitalisés.

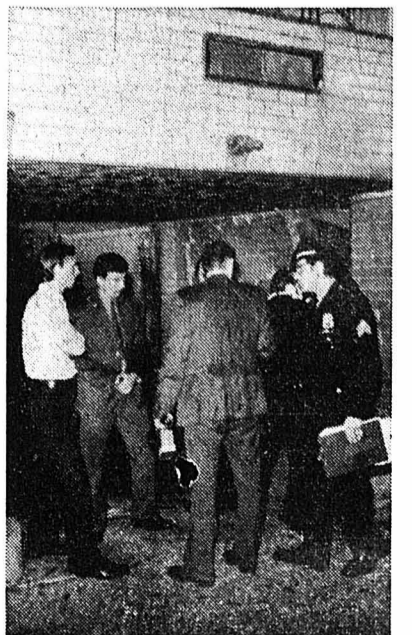
Peu après, à la suite d'un appel téléphonique à l'Associated Press, l'attentat a été revendiqué par « Omega Sept », mouvement terroriste anticastriste.

Un des sapeurs pompiers arrivé sur les lieux a déclaré qu'un certain nombre de personnes avaient quitté la mission après l'attentat, mais qu'elles étaient rapidement rentrées refusant l'accès des locaux aux pompiers.

La mission soviétique a déposé une vive protestation auprès des autorités de New York et de la mission américaine à l'ONU contre cette attaque qualifiée de provocation, déclare l'Agence Tass.

L'Agence reproche aux autorités américaines et à la police new-yorkaise leur « incompétence ou leur mauvaise volonté » dans la

tâche qui leur incombe, à savoir la protection du personnel diplomatique. (ap, ats, reuter)



La police enquêtant sur les lieux de l'attentat. (bélino AP)

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Le Conseil général a accepté le budget comme une fleur
Pour les épines, on verra au printemps?

En sortant de la dernière séance de l'année tenue hier soir par le Conseil général, le sentiment dominant était sans doute une certaine stupeur. Est-ce l'approche de Noël - paix - sur la - terre - aux - hommes - de - bonne - volonté? Ou la manière particulièrement cravachante dont le président E. Dubois parcourait les différents chapitres? Toujours est-il qu'on n'avait pas vu souvent un budget aussi peu optimiste être approuvé par le législatif avec si peu de venin! Rendez-vous compte: pas une seule question au chapitre de l'Instruction publique; pas une non plus à celui des Finances; pas davantage à celui de la Police, mais non; à peine quelques brouillades au chapitre des Travaux publics. Et, tenez-vous bien: pas même de questions au chapitre des Services industriels. Coup de grâce enfin: Cridor et le Service de chauffage à distance eux-mêmes n'ont pas fait l'objet de la moindre remarque ou question!

Les premiers stupéfaits étaient d'ailleurs les conseillers communaux.

Le Conseil général a voté le budget communal 1980 par 33 voix sans opposition. Ce qui ne veut pas dire les yeux fermés, nuance! D'abord, la Commission du budget est là pour lui « mâcher le travail » si l'on ose dire, en préavisant sur l'ensemble et le détail. Ensuite, tous les groupes se sont exprimés, assez abondamment, sur les questions fondamentales, dans la discussion générale. Et là, malgré la pondération du ton, la nuance des propos, ressortaient les vieilles divergences, les clivages de toujours. A droite, l'appel au frein des dépenses, au rééquilibrage budgétaire, à la limitation des charges salariales, à la modération de l'impôt, à la remise en cause de certaines prestations communales. A gauche, l'appel à la hausse des salaires, à une réforme fiscale déplaçant la charge « vers le haut », le refus de toute réduction des prestations sociales et culturelles, la profession que l'équilibre budgétaire n'est pas une fin en soi, que compte d'abord la qualité des équipements et services offerts à la population. Cela schématisé, bien sûr. Mais suffisamment clair pour laisser

penser que, peut-être, ce budget accepté comme une fleur l'avait été ainsi parce que c'était le dernier de la législature. Et qu'au niveau des options fondamentales, c'est au printemps prochain qu'on verrait le temps des épines. Electorales.

Compte rendu Michel-H. KREBS

Confirmation de cette impression: le postulat déposé par le groupe radical et défendu par M. Jeanmonod. Habilement rédigé, ce postulat constatait que le déficit budgétaire provenait de ce que, précisément, ni le Conseil communal ni la Commission du budget n'avaient remis en cause l'ensemble des prestations communales. Il proposait par conséquent que la prochaine Commission du budget soit convoquée dès le début de l'année, et entame une étude systématique de remise en cause, à terme, de certaines options prises en période de haute conjoncture. Une partie de la proposition rejoignait le vœu exprimé assez unanimement que la Commission du budget, déjà convoquée plus tôt cette année, soit encore, à l'avenir, plus étroitement associée à la détermination même des options budgétaires. Mais le reste de l'idée fit tilt à gauche: populistes, socialistes et, en l'occurrence, même l'adi s'opposèrent à ce qu'ils ressentirent nettement comme une volonté de « sabrer » dans des prestations (notamment sociales et culturelles) tenues pour essentielles. Et le postulat fut rejeté par 20 voix contre 8.

Dans la discussion générale, les options fondamentales avaient été déjà définies, un peu comme chaque année d'ailleurs. Et si M. Tschanz (adi) et M. Hirsch (soc) s'étaient voulu conciliants, le premier montrant qu'un budget communal est essentiellement régi par l'exécution de lois et règlements qu'il faudrait d'abord modifier si l'on voulait beaucoup le changer, le second expliquant qu'il ne sert à rien de comparer un budget à des comptes, les deux exercices ne répondant pas aux mêmes mécanismes, les autres orateurs se démarquaient en deux camps. D'un côté M. Stauffer (soc et président de la Commission du budget) et M. Berger (pop) s'inquiétant, chacun dans son style, d'abord de garantir une qualité de prestations communales, dénonçant les salaires trop bas et la « concurrence déloyale » existant en matière fiscale. De l'autre M. Jaggi (ppn), M. Huot (lib), M. Ulrich (ppn) manifestant de l'inquiétude devant l'augmentation des charges salariales et incitant à pratiquer une politique fiscale plus attrayante pour les entreprises, les cadres, etc, ainsi que M. Vogel (rad) reprenant l'idée du postulat de son groupe en se demandant, par exemple, si la ville pourra continuer à dépenser trois millions pour la culture...

HOPITAL, MON BEAU SOUCI

MM. Payot et Moser, très en verve, répondirent au nom du Conseil communal, confirmant les options fondamentales ressortant du budget. Ce fut l'occasion, notamment, pour eux, de rappeler que les salaires de la région sont parmi les plus bas de Suisse. Ce fut l'occasion aussi pour M. Moser d'annoncer que la contribution spéciale sur l'hôpital restera perçue plusieurs années encore. Et d'expliquer aussi que la nouvelle législation cantonale sur les hôpitaux, loin d'apporter le soulagement qu'on en attendait en matière d'aide cantonale aux investissements et aux amortissements, a eu pour effet... de diminuer de plus de 123.000 francs la subvention touchée par La Chaux-de-Fonds, alors que les contribuables d'ici supportent déjà plus de 4 millions de francs de déficit au budget 1980! La

tribune libre

Fossé

Concerne: « A deux doigts de la crise » signé Denis Barrelet, dans « L'Impartial » du 6.12.1979.

C'est avec une très grande satisfaction que j'ai pris connaissance de son exposé quant au fossé qui sépare la Suisse allemande de la Suisse romande, suite à la nomination des conseillers fédéraux.

Enfin, voilà un Romand qui voit jour. Depuis des dizaines d'années que le Rassemblement jurassien essaie de nous ouvrir les yeux sur cette hégémonie très puissante, c'est la première fois que « L'Impartial » daigne l'admettre. C'est tout à son honneur.

Avec mes respectueuses salutations. Bernard Paratte, La Chaux-de-Fonds

Notre rubrique TRIBUNE LIBRE est ouverte (sans frais) à tous les lecteurs qui désirent exprimer leur opinion ou faire connaître des faits d'intérêt public.

Les lettres, brèves et conformes aux usages, seront signées et mentionneront l'adresse complète de l'auteur.

nouvelle loi, en fait, n'a profité qu'à Neuchâtel...

HARO SUR LE VIVARIUM

Dans la discussion de détail, chapitre par chapitre, très peu de questions et remarques, donc. On s'est inquiété d'un Service de planning familial qui coûte toujours plus cher mais n'a guère de succès, ainsi que d'un drop-in dont la clientèle évolue vers les cas sociaux plus que vers l'aide aux drogués. Et on a, une fois de plus, crié haro sur le Vivarium, par la voix notamment de MM. Ummel et Jaggi (ppn) auxquels M. Payot a répondu que les attaques formulées contre cet établissement tenaient de la marotte et se trouvaient infirmées par la confiance que lui témoignent constamment des institutions telles que le Service vétérinaire fédéral ou le Muséum de Genève.

ALLOCATION AUX PETITS RENTIERS

En outre, comme prévu, le Conseil général a autorisé, par 31 voix sans opposition, le Conseil communal à verser l'allocation supplémentaire extraordinaire de 100 francs aux rentiers AVS bénéficiaires des prestations complémentaires. Non sans que Mme Corswant (pop) ait souligné, au passage, combien le simple nombre de 640 bénéficiaires de cette mesure inflige un cinglant démenti à ceux qui croient et publient que les retraités vivent à l'aise...

MANÈGE: COMPRÉHENSION

Enfin, avant d'échanger les vœux de fin d'année et de se fixer rendez-vous au 31 janvier, le Conseil général a encore entendu M. Bringolf (CC) répondre à M. Gygax (soc.) qui l'interpellait à ce sujet, que le Conseil communal accepterait de prolonger encore le « sursis » accordé à la démolition du vieux Manège, le temps pour le comité qui s'occupe de le sauver de faire aboutir son projet de réaffectation. Nous aurons l'occasion d'en reparler, bien sûr...

Incendie rue du Temple-Allemand
Le pire a pu être évité



A 7 h. 45 hier matin, un incendie s'est déclaré au 3e étage de l'immeuble rue du Temple-Allemand 15 à la suite d'une défectuosité d'un calorifère à mazout. L'appartement a été presque totalement détruit alors que les combles ont été sérieusement endommagés. Dans le reste de la maison, les dégâts d'eau sont peu importants du fait que les pompiers ont fait appel à des lances-brouillard. Une chose est certaine: grâce à l'intervention rapide des hommes du feu, le pire a pu être évité.

A leur arrivée sur les lieux, les pompiers, vu l'importance du sinistre (tout le corridor du 3e étage était en feu) ont mis une lance en action tenue par le lieutenant Gammeter. Ce dernier, sans masque, malgré la chaleur parfois insoutenable dans l'appartement, n'a cédé au foyer aucun centimètre. Plusieurs hommes équipés de masques à gaz ont également été engagés. Malgré toutes ces précautions, le feu s'est propagé dans les combles, raison pour laquelle un mètre carré du toit a été

démonté pour permettre de combattre le feu depuis l'extérieur. En 20 minutes, ce sinistre a pu être circonscrit grâce à un travail remarquable accompli par une quinzaine d'hommes au total, commandés par le major Jean Guinand.

Ce sinistre suscite quelques conseils et recommandations et ce d'autant plus que mardi soir, peu avant 18 heures, un incendie s'est déclaré dans des conditions tout à fait semblables, rue du Puits 29, incendie qui a pu être maîtrisé au moyen d'un extincteur. Depuis 15 ans, de nombreux appartements ont été dotés de calorifères à mazout. Aujourd'hui, certains d'entre eux ont atteint leur limite d'âge. Ils deviennent défectueux. Le plus souvent, le mazout s'accumule de manière anormale, se surchauffe et s'enflamme. C'est ce qui s'est produit mardi soir et hier matin. Tous les détenteurs de tels appareils de chauffage devraient donc au plus vite les faire contrôler, au besoin les remplacer. Comme dit le dicton populaire: mieux vaut prévenir que guérir! (md - photos Bernard)

Autres informations
chaux-de-fonnières
en page 5

avis urgents

discount
berthoud

Progrès 111 a et Croix-Fédérale 48

Ce soir
NOCTURNE

OUVERT jusqu'à 21 h. 30

P 28836

Ce soir, au CLUB 44, à 20 h. 30

M. David Catarivas

« Israël: les raisons d'une crise »

P 28458

Club d'Habitation

Bassets 35

derrière la Taverne des Sports

Ouverture nocturne

jeudis 13 et 20 décembre

A chaque acheteur d'un salon, d'une paroi un d'une chambre à coucher, il sera offert gracieusement

UN DINER DE 30 PIÈCES

La vaisselle peut être achetée séparément dans la composition qui vous convient, à des prix de liquidation

P 28942

Offre spéciale

CHOUX-FLEURS

d'Italie

1.90

le kilo

MIGROS

Hommage du Musée paysan à une figure de la défense du patrimoine
En buste, « le long Paul » devient « le grand Paul »

Dans la région, on n'est pas très prodigue d'hommages statuariers. Les quelques statues ou bustes consacrés à des personnages d'ici l'ont été, comme partout, à des intellectuels, des poètes, des hommes d'Etat, des artistes, que sais-je? On en connaît peu qui soient dédiés à des paysans ou à des ouvriers. En outre, quand une figure est figée dans la pierre, le bronze, le plâtre ou le bois pour l'éternité, c'est généralement que le modèle l'est aussi...

Le Musée paysan et artisanal et l'Association pour la sauvegarde du patrimoine architectural des Montagnes neuchâtelaises ont donc fait œuvre originale en rendant, hier soir, hommage à une authentique figure de la défense du patrimoine en l'invitant à inaugurer sa réplique en plâtre.

— Qu'on m'ait fait un buste à moi, un simple coureur des bois, j'en suis abasourdi. J'ai connu des gens à qui on a fait des bustes, mais c'étaient des sommités, des gens qui avaient autrement bossé que moi! a déclaré l'intéressé. La phrase résume le personnage: il s'agit de M. Paul Jean-Petit-Matile, dit « le long Paul ».

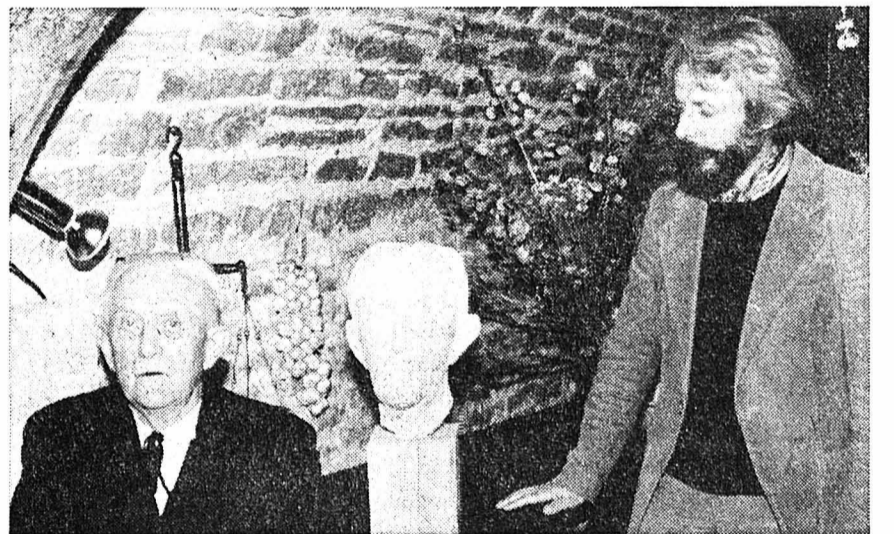
Connu comme le loup blanc, mais apprécié pour un tempérament combien plus sympathique, Paul Matile était donc dans « son » musée, entouré de nombreux amis. Les circonstances de la vie l'ayant amené à retourner dans sa Sagne natale, il y est moins souvent, dans ce Musée paysan qu'il a beaucoup contribué à remplir de trésors du passé, à animer aussi. Alors, ses amis ont voulu combler le vide qu'il laissait. André Girardin, sculpteur et ami du musée aussi, a proposé de faire son buste. Il en a profité pour compléter sa connaissance de la région, car Paul Matile n'est pas homme à poser en silence, et les heures de pose sont devenues heures de cause... au cours desquelles « le long Paul » racontait sa vie, sa région.

Car comme l'a relevé André Tissot, au nom de l'ASPAM et du Musée paysan, dans l'hommage très sensible

qu'il a rendu au héros du jour, Paul Matile, ce Sagnard né avec le siècle et donc au seuil de ses 80 ans, a mis une mémoire étonnante au service de l'illustration et de la défense d'un coin de pays, d'une terre, d'un patrimoine dont il est littéralement possédé. Ce fils de paysan, qui fut taupier, charbonnier, commissionnaire est devenu un personnage, au sens le plus plein du terme, un des rares non-intellectuels de la grande lutte pour la sauvegarde des témoins du passé. Dernier royaliste du pays, conservateur votant « vert » par

Disons-le quand même: si fidèle soit l'œuvre, il lui manquera quand même toujours la haute stature, le bon regard, la démarche et l'accent caractéristiques de son modèle. C'est pourtant un authentique « monument populaire » que s'est donné le Musée paysan, et on peut lui rendre hommage d'avoir su rendre ainsi cet hommage. Immortalisé dans le plâtre, à juste titre, pour l'histoire régionale le « long Paul » comme l'a bien dit A. Tissot, est devenu « le Grand Paul ».

MHK



Le modèle, l'œuvre, l'artiste. (photo Bernard)

fidélité filiale, on l'a vu, on le voit, partout où il y a quelque chose à faire pour montrer, expliquer, sauver, diffuser, restaurer l'âme ancestrale: il est un des piliers du groupe folklorique régional « Ceux-de-La-Tchaux », excellent valseur, accordéoniste, harmoniciste et ne portant pas le costume que pour les représentations; il est un de ceux qui ont sauvé le Pélard, le berceau des horlogers du Haut-Jura neuchâtelais; il est un des travailleurs des Sentiers du Doubs; il est un de ceux qui ont « fait » le Musée paysan...

André Tissot avait raison de conclure en disant que tout ce qu'on désire encore de Paul Matile, c'est qu'il dure et qu'il veuille bien se mettre à ranger (sur bande magnétique, sur papier, sur film par exemple) son fantastique « musée intérieur »!

Comme il se doit au Musée paysan, après qu'André Girardin eut très simplement expliqué son travail, et après que le Dr M.-H. Béguin eut rappelé que Paul Matile était aussi celui qui avait expliqué la vieille technique aux rebatisseurs des murs de pierres sèches des Crêtes, l'émotion se dissipa dans la bonne humeur, avec le vin, le fromage et les spécialités du four à pain maison. Sans oublier les souvenirs et les histoires à oin-oin du long Paul!

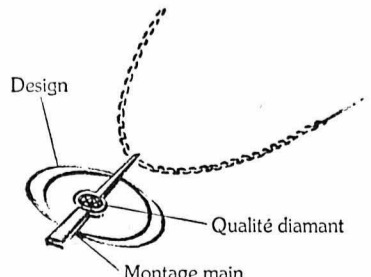
chauxorama

Passante blessée

Mardi à 17 h. 40, un automobiliste de la ville, M. P. A., descendait la rue des Entilles, avec l'intention d'emprunter la rue Numa-Droz sur sa droite. Après avoir parcouru quelques mètres dans cette dernière rue, il a renversé Mme Lucie Boillat, de la ville également, qui traversait la rue sur un passage de sécurité du sud au nord. Blessée, Mme Boillat a été transportée à l'hôpital.

Depuis 1895
BIJOUX
BONNET

De nos ateliers...



Vente directe
aux particuliers

Antemps LA CHAUX-DE-FONDS

DISCOUNT

frappe fort!

En vente aussi à innovation LEOCLE

JUS D'ORANGE «FRUITEL» 1l. -75

FARINE BLANCHE 1kg -85

FENDANT LE MARMOUSET 1978 7dl 4.95

QUANTITÉS MÉNAGÈRES

A vendre
PORT DE BEVAIX (NE)
terrains pour villas
avec projets de construction de résidences secondaires ou principales. Belle vue, tranquillité.

FIDUCIM SA

2034 PESEUX, Grand-Rue 18
Téléphone (038) 31 54 45

A vendre
channes valaisannes
Prix de liquidation.
Ecrire sous chiffre RL 28752, au bureau de L'Impartial.



L'annonce
reflet vivant du marché

Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents

A louer

au 5e étage de l'immeuble de la CNA, avenue Léopold-Robert 23, La Chaux-de-Fonds

locaux commerciaux, 373 m²

à l'usage de bureaux, salles d'études, cabinets médicaux, études d'avocats, etc.
disponibles dès le 1er avril 1980 ou pour date à convenir.

Pour tous renseignements, téléphoner à la Caisse nationale, (039) 23 76 54.

A LOUER POUR LE PRINTEMPS

APPARTEMENTS
de 4 à 5 pièces, tout confort, rues de la Serre, Jardinière, Nord et place de l'Hôtel-de-Ville

PIGNON
de 3 pièces, dans immeuble rénové, tout confort, rue Jardinière

APPARTEMENTS
dans maisons modernes, de 2 - 3 - 3 1/2 pièces, service de conciergerie, ascenseur, garage éventuellement, rues Beauteemps, Locle, Fiaz, Crétets, Nord

APPARTEMENTS
de 3 pièces, dans immeubles anciens rénovés, chauffage central, salle de bain, rues de la Paix, Promenade, Bellevue, Numa-Droz, Serre, Temple-Allemand.

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

Hi-Fi STEREO

Un choix de rack Hi-Fi incomparable, tous composés d'un tourne-disques, d'un tuner à haute sensibilité, d'un amplificateur de qualité, d'un tape-deck dolby, de deux enceintes acoustiques.

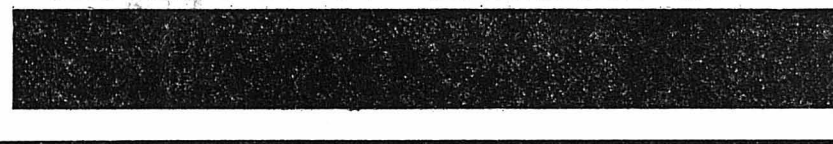
TECHNICS 2 x 47 W sinus	Fr. 2795.-
TECHNICS 2 x 15 W sinus, 55 W musique	Fr. 1895.-
SCHNEIDER Team 300 2 x 44 W sinus, 144 W musique	Fr. 1890.-
SCHNEIDER Team 6030 2 x 50 W sinus, 160 W musique avec égalisateur stéréo	Fr. 2890.-
SANYO système 2100, 2 x 20 W sinus, 70 W musique	Fr. 1640.-
SANSUI 2 x 33 W sinus, 90 W musique, rack noyer	Fr. 1925.-
SANSUI 2 x 47 W sinus, 180 W musique, rack noyer	Fr. 2240.-
SANSUI 2 x 75 W sinus, 210 W musique	Fr. 2795.-
NIKKO 2 x 50 W sinus, 140 W musique	Fr. 2338.-
AKAI Pro 100, 2 x 25 W sinus, 80 W musique	Fr. 1680.-
Une vraie sensation! KÖRTING Hi-Fi mini rack 2 x 50 W sinus, 150 W musique	Fr. 3100.-

INSTALLATIONS Hi-Fi DE TABLE

TRIOCENTER Crown, 2 x 25 W sinus	Fr. 1198.-
SONY HMK 50, 2 x 25 W sinus	Fr. 1495.-
SANYO GXT 4580, 2 x 25 W avec présélection	Fr. 1495.-
SANYO DXT 5502, 2 x 25 W sinus	Fr. 1290.-
NATIONAL PANASONIC SG 3000, 2 x 17 W	Fr. 895.-
SANTANA 2 x 15 W	Fr. 548.-
MEDIATOR 6970, 2 x 15 W	Fr. 690.-

Ces prix très bas nous sont possibles grâce à notre affiliation au groupement d'achat TELECOOP. GARANTIE — SERVICE Chez votre fournisseur réputé

REICHENBACH
RADIO — TV — Hi-Fi
Av. Léopold-Robert 70 - Tél. (039) 22 36 21



ECOLE PANORAMA

Pour l'enseignement de nos élèves aides médicales, nous cherchons

- PROFESSEUR DE MATHÉMATIQUES ET DE PHYSIQUE
- PROFESSEUR DE FRANÇAIS et éventuellement d'ITALIEN

Il s'agit de postes à temps partiel.
Veuillez faire vos offres avec curriculum vitae à la direction de l'Ecole Panorama, 2502 Bienne, rue de la Gare 50.

A louer pour le 30 avril 1980
QUARTIER DES FORGES
PLACE DE PARC
DANS GARAGE COLLECTIF
Tél. (039) 26 75 65, pendant les heures de bureau.

Votre journal : L'Impartial

«L'IMPARTIAL» est lu partout et par tous

Enchères publiques CRÉANCE

L'office soussigné vendra par voie d'enchères publiques le **lundi 17 décembre 1979, à 10 h.**, à l'Hôtel judiciaire, salle d'audience, 3e étage, avenue Léopold-Robert 3, à La Chaux-de-Fonds:

1 créance litigieuse d'un tiers, saisie sur requête d'un créancier, pour un montant totalisant Fr. 148 725.50 + intérêts.

VENTE AU COMPTANT conformément à la L. P.

La créance ci-dessus pourra être consultée en vue d'informations auprès de l'office soussigné, le vendredi 14 décembre 1979, de 9 h. à 11 h.

Office des Poursuites de La Chaux-de-Fonds

Cartes de visite
Imp. Courvoisier SA



QUE DES CADEAUX DE RÊVES



Toujours prêt - toujours net!

Le Voigtländer Vitoret 110 EL

- * livré avec flash électronique
- * obturateur électronique de 1/300 sec à 4 sec
- * appareil format 110 (pocket) entièrement automatique
- * signal d'avertissement lumineux dans le viseur s'il faut utiliser le flash

Un cadeau idéal à Fr. **89.-**

VAC - PHOTO-CINÉ
RENÉ JUNOD SA TÉL. 039/21 11 21
AV. L.-ROBERT 115 - 2300 LA CHAUX-DE-FONDS

LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS • LA CHAUX-DE-FONDS

Hier à l'Ancien Stand

Dernier garde-à-vous pour la classe 1929

Garde-à-vous ! Rompez... définitivement ! C'est hier en effet, sur le coup de 11 heures du matin que 138 sous-officiers, appointés et soldats des districts du Locle et de La Chaux-de-Fonds de la classe 1929 ont été libérés de leurs obligations militaires après trente ans de loyaux services au pays, à la patrie. Pour la dernière fois, à l'Ancien Stand, ils ont rendu leur matériel, pas tout puisqu'ils ont pu en garder une partie : tunique, pantalon, bonnet, trousse de nettoyage, sac à dos etc... sans oublier bien sûr le mousqueton. De cette arme, parlons-en. Ceux de la classe 1929 en sont les derniers bénéficiaires. Dès l'année prochaine, le DMF a décidé de ne donner cette arme qu'à certaines conditions, à ceux qui accompliront à deux reprises leurs tirs obligatoires et leurs tirs en campagne au cours des trois années précédant leur libération. Aujourd'hui les stocks manquent, il

faut donc faire une sélection ! A relever pour la petite histoire qu'hier sur les 138 soldats libérés, un seul a refusé son arme préférant ainsi toucher une indemnité de la part de l'arsenal de Colombier. L'année prochaine pour la classe 1930, des réactions surgiront vraisemblablement, suite à cette décision !

Comme de coutume, la libération de la classe 1929 s'est déroulée dans une ambiance sympathique, amicale et fraternelle en présence notamment du conseiller d'Etat François Jeanneret, du commandant d'arrondissement, le capitaine Francis Gaberel, du chef de section, le capitaine Jobin et des représentants des communes des deux districts des Montagnes neuchâteloises. Parmi les hommes libérés figuraient notamment deux anciens footballeurs, Marcel Mauron et Willy Kern. C'est à M. François Jeanneret que re-

vint cette année l'honneur d'adresser quelques mots aux 138 hommes libérés. Le chef du Département militaire cantonal les a remerciés pour le service accompli et surtout leur a formulé ses meilleurs vœux pour le retour définitif à la vie civile. Il a également rappelé les buts poursuivis par notre armée, la manière dont elle était organisée, une organisation liée à notre système fédéraliste. « L'armée suisse doit absolument rester une armée de milice. Le contraire pourrait conduire notamment à la dictature, à une autre forme de régime que nous ne souhaitons pas » devait entre autre déclarer M. François Jeanneret.

Après ce dernier garde-à-vous, les hommes de la classe 1929 se sont retrouvés autour de la traditionnelle choucroute, ce qui leur donna l'occasion d'évoquer de nombreux et beaux souvenirs. M. D.



Hier sur l'avenue Léopold-Robert

Le Père Noël était au rendez-vous



Animation de fête hier après-midi sur le Pod. Le Père Noël de « Vivre La Chaux-de-Fonds » avait donné rendez-vous à tous les enfants de la cité et de la région. Accompagné de ses quatre « Pères fouettards », il s'est baladé en calèche le long des deux artères de l'avenue Léopold-Robert distribuant quantité de friandises à tous les enfants massés le long du parcours.

gagnants du concours de « Vivre La Chaux-de-Fonds », un concours de dessin qui avait pour thème « Clin d'œil sur la ville ». Ce dernier était divisé en trois catégories, réservées aux enfants de 5 à 8 ans, à ceux de 9 à 12 ans et à ceux enfin de 13 à 15 ans.

Nous avons publié la liste des lauréats dans notre édition de mercredi. Signalons pour conclure que des enfants de Châlons-sur-Marne ont participé à cette manifestation. Un geste sympathique qui leur a valu de recevoir un carton de biscuits !

(photos Bernard)

Noël du Musée paysan

Une ambiance familiale



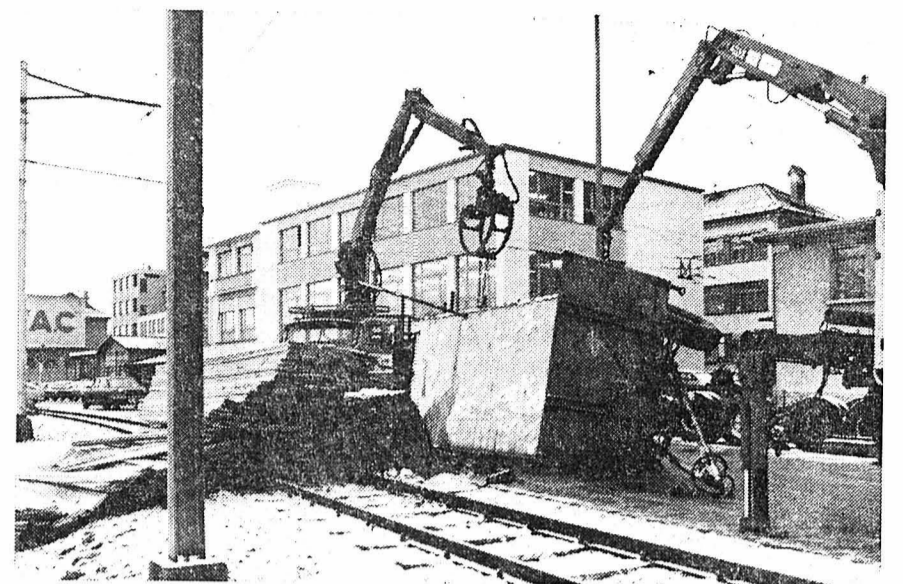
Beaucoup de monde a participé dimanche après-midi à la fête de Noël du Musée paysan. Dans une ambiance sympathique, familiale, parents et enfants se sont donc retrouvés rue Louis-Chevrolet. Dans cette ferme du 17e siècle, ils ont pu déguster de nombreuses pâtisseries et biscuits, goûter au vin chaud et au thé à la cannelle

préparés pour l'occasion. Les petits, à qui il a encore été distribué des biscuits et des mandarines, ont pu assister, dans la grange, à plusieurs représentations de théâtre guignol. Bref un bien bel après-midi qui s'est déroulé dans l'amitié et la fraternité !

(md - photo Impar-Bernard)

Gare aux marchandises

Du bois sur les rails



Hier matin, peu avant 8 heures, à la gare aux marchandises, la remorque d'un camion s'est renversée sur la chaussée rendue particulièrement dangereuse à la suite des chutes de neige. Dans un virage, la remorque a glissé et a heurté la voie de chemin de fer. Sous l'effet du choc, elle s'est alors couchée sur le côté. Son chargement, des centaines de planches de bois, s'est déversé sur les rails. Il a fallu plus d'une heure et l'intervention de deux petites grues pour remettre le véhicule sur ses quatre roues. Cet accident n'a provoqué heureusement que des dégâts minimes. (photo Bernard)

mémento

Bois du Petit-Château: Parc d'acclimatation, 6 h. 30 à 17 h.
Vivarium: 14-17 h.
Musée international d'horlogerie: 10 - 12 h., 14 - 17 h.
Musée des beaux-arts: 10-12, 14-17 h., expos. François Arnal.
Musée d'histoire naturelle: 14 - 17 h., Home méd. La Sombaille: expos. d'art artistes du 3e âge.
Atelier Perret, Fr.-Courvoisier 11: ateliers indiens, 14-19 h.
Galerie Manoir: expos. des PSAS, 15-19 h.
Galerie Cimaise: expos. bijoux, céramiques et tissages, 15-19 h.
Biblioth. de la Ville: 9-12, 13.45-20 h.
Bibliothèque des Jeunes: 13 h. 30 - 18 h.
ADC: Informations touristiques (039) 22 48 21, rue Neuve 11.
Le Scotch: Bar-Dancing.
Club 55: Dancing, attractions.
Le Domino: Cabaret-Attractions.
Cabaret Rodéo: Dancing-Attractions.
La Boule d'Or: Bar-dancing.
Dany's-bar: discothèque.
Service d'aide familiale: tél. 23 88 38, 8-12, 14-16 h.
Baby-Sitting Croix-Rouge: 7 h. 30 - 11 h. 30, tél. 22 22 89.
Ludothèque, Serre 3: 16-18 h.
Permanence de jeunes (D.-P. Bourquin 55) 9-21 h., tél. 22 12 73.
Boutique 3e âge, T.-Allemand 23, lundi au vendredi, 14-17 h.

Vestiaire Croix-Rouge: Paix 73, 14-18 h.
Ecole parents: tél. 23 33 57 - 22 12 48.
Accueil du Soleil 4: 14-18 h.
SOS alcool: tél. 23 39 22 ou 23 79 87.
Alcooliques Anonymes AA: tél. (039) 23 75 25.
Poste de secours Armée du Salut: tél. 22 44 37.
La Main-Tendue: tél. 143. 20' d'attente.
Soins à domicile Cr.-Rouge: tél. 22 22 89 7.30-11.30; tél. 26 64 41, 13.30-14.30; tél. 23 57 58, 18-19 h.
Pharmacie d'office: jusqu'à 21 heures, Centrale, Léopold-Robert 57.
Ensuite, police locale, tél. 23 10 17, renseignera.
Service d'urgence médicale et dentaire: tél. 22 10 17 renseignera. (N'appellez qu'en cas d'absence du médecin de famille).
Société protectrice des animaux: tél. 23 58 82 et 22 63 43.
Drop in (Industrie 22): 16-19 h. Tél. 23 52 42 et 31 74 35.
Service soins à domicile: tél. 23 41 26.
Planning familial: tél. 23 56 56.
Consult. conjugales: tél. (039) 24 76 80.
Police secours: tél. No 117.
Feu: tél. No 118.
Pour les cinémas, voir page 29.

sociétés locales

Club Alpin suisse. — Chalets Mont-d'Amin, pas de gardiennage. Pradières, samedi 15 décembre, Noël. Joux-du-Plâne ouvert.
Chœur d'hommes « La Pensée » — Vendredi 14, 20 h. 15, répétition générale, au local (Ancien Stand).
Chœur mixte Eglise réformée — Dimanche 16, culte de l'Avent aux Forges, répétition à 9 heures. Lundi 17: Noël du chœur au centre paroissial des Forges dès 20 heures. Mercredi 19: Nous chantons à la prison, rendez-vous à 19 heures.
Chorale ouvrière l'Avenir. — Vendredi 14, répétition à 20 h. 30, à l'Aula du Collège, Progrès 23.
Contemporaines 1905. — Rendez-vous au Club 44, 19 h. 30, pour le souper de Noël.
La Jurassienne (section FMU). — Courses: Les Vieux-Prés, dimanche 6 janvier, première course de l'année dans sa traditionnelle ambiance. Les organisateurs: P. Hefti - R. Dubois. Gymnastique: dernière séance pour les deux groupes jeudi 20 décembre. Reprise jeudi 10 janvier aux heures habituelles. Joyeux Noël à tous.
Fédération romande des consommatrices. — Récupération d'aluminium dans notre local, Av. Léopold-Robert 26, samedi 15, de 9 à 11 heures.

état civil

MARDI 11 DÉCEMBRE

Naissances
 Philippin Pierre-Frédéric, fils de François, et de Luce Francine, née Löffel. — Friedrich Mandy Maya, fille de Lothar, et de Greta Germaine, née Ducommun-dit-l'Allemand.
Promesses de mariage
 Favre Jean-Marc, et Wenger Marie-Thérèse.
Décès
 Calame Paul William, né le 11.11.1905, époux de Hélène Marie, née Bärtschi.

Samaritains. — Mercredi 19, 20 h. au local: comité.
Union chorale. — Dimanche 16, 14 h. 30, Maison du Peuple, fête de Noël. Mardi 18, 18 h. 45 Home La Sombaille.

Echos de l'exposition régionale d'aviculture, uniculture et colombophilie

Cette exposition tenue à Beau-Site à mi-novembre a connu un grand succès, tant au point de vue qualité des sujets présentés qu'au point de vue du nombreux public venu les admirer.

C'est avec plaisir que nous pouvons communiquer les meilleurs résultats obtenus par les animaux des éleveurs de la section de La Chaux-de-Fonds qui méritent toutes nos félicitations.

Lapins: Rex tacheté, A. Faivre, 95.50; Rex bleu A. Droz 95.33, E. Eymann 95.16; Hermine R. Schwaar 95.33, P. Oulevay 94.50; Chamois de Thuringe P. Porret 94.66, W. Matthey 94.50; Zibeline R. Matthey 94.16, A. Arm 93.83; Fauve de Bourgogne C. Sester 93.66; Petit gris suisse F. Fahrni 93.50, F. Voutat 93.00; Tacheté anglais, Y. Juillard 93.33; Lièvre M. Sottaz 92.50.

Volaille naine et d'agrément: Wyandotte Barrée P. Oulevay 95.00; Wyandotte Blanche E. Calame 93.66, C. Sester 92.66; Wyandotte Herminée L. Calame 93.00; Wyandotte Noire W. Matthey 92.66.

Volaille d'utilité: Rhode-Island W. Matthey 93.00, R. Matthey 92.66; Bleu de Hollande P. Froidevaux 93.00; Welsumer E. Mores 92.66.

Palmipèdes: Oies de Guinée, Bois du Petit-Château 95.33; Canards Rouen M. Sottaz 93.66; Oies de Toulouse M. Voutat 92.00.

Pigeons: Cravatés chinois E. Eymann 93.5, J. Aeschlimann 92.12; Cauchois P. A. Leuba 93.00; Sotto banca Y. Iseli 93.00, E. Eymann 92.50; Ailes de Thuringe E. Calame 92.37, J. Aeschlimann 92.12. (ey)

Parcage: mesures d'hiver en vigueur

(Règlement consultable au poste de police locale)

communiqués

Club des loisirs: Maison du Peuple, aujourd'hui, 14 h. 30, divertissement musical par les « Les Gais Lutrins ».

avis urgents

La Parfumerie-Coiffure

Jacky Mayer

Avenue Léopold-Robert 40
 Téléphone (039) 22 21 60

vous offre avec chaque achat de parfum et eau de toilette

CHRISTIAN DIOR

1 flacon test gratuit P 28742

« UNIQUE »

ET IDÉAL

pour compléter votre chaîne stéréo

TAPE DECK CASSETTE

HITACHI D-230

270.-

DOLBY, CR-02 FRONTAL

modèle actuel !

Profitez pendant qu'il en reste. C'est notre façon de vous faire un cadeau !

RADIO TV SEINER

Léopold-Robert 53, La Chaux-de-Fonds
 Tél. (039) 23 42 42 P 28887

Printemps

Pleins feux sur l'élégance du soir

Les tissus chatoyants sont les grands gagnants de cette saison. Faciles à combiner, ils permettent toutes les fantaisies. Nous vous présentons ici les modèles choisis parmi notre grande collection, pour être belle et briller.

Ravissante robe de cocktail que vous porterez en maintes occasions. En jersey viscosé facile à entretenir, tissu façonné très actuel (ton sur ton). Jupe entièrement doublée et broche originale. En noir ou prune. Une robe d'JSA de qualité suisse bien connue. Du 38 au 46. 198.-

Blouse de fête moirée très actuelle. La coupe nouvelle souligne par des surpiqûres la taille et les épaules. En polyester, coloris mode argent, noir et violet. Du 36 au 44. 79.-

Des pois de couleurs se sont donnés rendez-vous sur cette **jupe supermode**. Pour le soir, la large ceinture en vernis noir réhausse la silhouette jeune de cette jupe. En noir. Du 34 au 44. 89.-



79.-

198.-

89.-

Notre force,
c'est le choix

7.25/1179

FEUILLETON DE « L'IMPARTIAL »

13

André BESSON « Les Auvernois » LA MARIE-DES-BOIS Roman

(ÉDITIONS MON VILLAGE - VULLIENS)

Les quatre hommes furent tout étonnés d'apprendre qu'elle avait eu à subir le siège d'une bande de loups. Sur le chantier qu'ils venaient de quitter quelques heures plus tôt, au triage de Grand-Contour, ils n'en avaient pas entendu un seul. C'était bien dans la manière des fauves. Le gel cruel de l'hiver les chassait des profondeurs de la forêt. Ils allaient chercher pitance dans les villages situés à la lisière des bois. Comme ils parcouraient plusieurs lieues en une nuit, sans doute étaient-ils très loin du canton à présent, semant la terreur dans une autre région.

En voyant la patte énorme que Marie avait tranchée d'un coup de congée, les Siruguey, sans se répandre en louanges, hochèrent la tête pour marquer leur admiration. Le travail pressait, il ne fallait pas perdre de temps.

Après s'être débarrassés de leurs sacs et de leurs fusils, car ils étaient tous chasseurs, ils se mirent à l'ouvrage autour des meules.

Les quatre hommes se ressemblaient étrangement. C'étaient des gaillards secs et noueux, taillés à même la racine de chêne. Ils avaient des visages couleur de brique, brûlés, tannés par les intempéries. Leurs yeux vifs, sans repos, semblables à ceux des sangliers, étaient enfouis dans la broussaille inextricable d'une chevelure et d'une barbe incultes, aussi noires que la crasse qui recouvrait leurs mains. Seul, le père se différenciat un peu de ses fils par sa démarche moins souple et les touffes blanches qui parsemaient son abondante pilosité. A part cela, ils avaient tous les mêmes vêtements en haillon, la même figure sans âge, le même regard farouche, inquiétant.

Vers le milieu de la matinée, le froid devint moins vif. Le vent vira brusquement au sud et le ciel se mit à charrier d'énormes nuages gris qui présagèrent un retour probable de la neige. Les charbonniers s'activèrent d'autant plus autour des meules qu'il fallait les recouvrir avec de la terre fraîche. Ils avaient d'ailleurs beaucoup de mal à arracher celle-ci au sol profondément gelé.

En se rendant sur la coupe qu'il était en train de débarrasser, Pierre Auvernois fit un crochet jusqu'à la clairière pour prendre des nouvelles de sa fiancée et savoir comment elle avait passé

la dernière nuit. Elle se jeta aussitôt dans ses bras et l'embrassa.

— Les loups ne sont pas revenus la nuit dernière ? demanda le jeune paysan.

— Non. Je ne les ai pas entendus.

— D'après notre curé, on ne les reverra pas cet hiver. Ils seraient descendus beaucoup plus bas, vers le sud.

De loin, tout en continuant leur travail, les Siruguey observaient le couple à la dérobée. Pierre se sentait mal à l'aise. Surtout à cause de l'attitude de Marie qui ne cessait de lui picorer les lèvres et se serrait contre lui. Il ne savait quelle contenance adopter et n'osait pas l'enlacer devant les autres. Elle le laissa mariner un instant dans son embarras, puis elle dit d'un ton malicieux :

— Eh bien, maintenant, ça va être à ton tour d'affronter une autre bande de loups ! Viens. A présent que ton père est d'accord, tu vas parler au mien et à mes frères !

Sous le hâle uniforme qui recouvrait son visage, elle vit que le jeune homme rougissait. Elle le prit par le bras et l'entraîna vivement du côté des meules, avant qu'il n'eût le temps de formuler une objection.

Le père Siruguey les regarda s'approcher, appuyé sur le manche de la pelle qui lui servait à recouvrir les foyers d'une nouvelle couche de terre fraîche.

— Bonjour, dit Pierre, toujours gêné, en arrivant près des charbonniers.

Seul, le vieux répondit. Les autres poursuivirent leur ouvrage.

— Salut garçon ! Tu es venu nous donner un coup de main ?

Il connaissait Pierre Auvernois pour l'avoir rencontré à quelques reprises sur des chantiers forestiers. Jusqu'à ce jour, il ne l'avait jamais vue en compagnie de sa fille, bien qu'il n'ignorât point que les jeunes gens se fréquentaient depuis plusieurs mois.

— En fait de main, dit Marie d'un air futé, c'est la mienne qu'il est venu te demander.

— C'est vrai ? questionna Marcellin Siruguey d'un œil un peu narquois en constatant que son interlocuteur manquait d'aisance pour effectuer sa démarche.

— Ben oui... Voilà... Le père a décidé qu'on pourrait se marier au printemps prochain... bafouilla le jeune paysan.

— Ah bon ! s'exclama le charbonnier. Parce que chez toi, c'est le père qui décide si les enfants peuvent se marier ou non ?

De plus en plus gêné, Pierre Auvernois se balançait d'un pied sur l'autre, sans mot dire. Il finit par hocher affirmativement la tête.

— Vous entendez vous autres ? fit le vieux en s'adressant à ses fils. Le jour où vous vous déciderez à épouser une gourgandine, faudra voir à me demander mon avis !

— Tu pourras attendre longtemps, ricana Mathieu, le cadet. Nous, on est bien comme ça. On n'a pas besoin d'embarras ! (A suivre)

La librairie
Reymond
33, av. Léopold-Robert
2300 La Chaux-de-Fonds

a le plaisir d'accueillir deux auteurs de la célèbre collection «Mon Village». Ils dédicaceront leur dernier ouvrage:

ALBERT-LOUIS CHAPPUIS
PIPE

un roman tiré du merveilleux film de Yersin
«LES PETITES FUGUES»
un volume relié, 224 pages illustrées **Fr. 18.-**

ALPHONSE LAYAZ
SÉVENOIRE

Pablo le violoneux, membre d'une tribu nomade, rencontre Martine, jeune villageoise... Un roman envoûtant qui se dévore d'un bout à l'autre.
Un volume relié, 192 pages **Fr. 16.50**

le samedi 15 décembre, dès 14 h. 30

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour-là, passez-nous votre commande par téléphone au (039) 23 82 82 et vous recevrez les ouvrages dédicacés par les auteurs.

TOUS vos imprimés
Imprimerie Courvoisier, tél. (039) 21 11 35

Continental
Nous cherchons pour notre bureau de La Chaux-de-Fonds, pour le 1er janvier 1980
une employée de réception
téléphoniste, sachant écrire à la machine. Candidate connaissant la branche aura la préférence.
Faire offres avec prétentions de salaire à: Agence générale, Roland Citherlet, rue du Bassin 8, 2000 Neuchâtel.

BOUTIQUE COCOTTE
(ancien bâtiment de l'Émaillerie)
SAMEDI 15 DÉCEMBRE 1979, de 9 h. à 12 h.
Vente d'articles émaillés avec petits défauts
Prix très intéressants

emalco
Émaillerie de Corgémont S.A.

K2 — un ski à succès...



SKI K2 — Le «leader» de la tendance actuelle dans notre maison spécialisée avec garantie de 2 ans

Garantie du plus juste prix

CHEZ **SPORTS KERNEN**
Le Crêt-du-Loche Tél. 039/26 78 78

Le maître-boucher — votre spécialiste en viande
★ ★ ★

vous recommande cette semaine
LES EXCELLENTES
langues de bœuf
fraîches ou salées
à Fr. 9.80 le kg

La choucroute délicieuse et les bonnes tripes cuites
Pour les fêtes, réservez dès maintenant chez votre boucher spécialisé vos commandes de:
VOLAILLE — DINDES — POULETS — LAPINS
Vous serez servis comme vous le désirez!

SOCIÉTÉ DES MAÎTRES BOUCHERS
La Chaux-de-Fonds — Le Locle — Les Brenets
Les Ponts-de-Martel — La Brévine

LIVRAISONS À DOMICILE. — Mesdames, nous vous serions reconnaissants de passer vos commandes la veille ou de téléphoner avant 8 heures du matin. Merci d'avance de votre obligeance.

DISQUES 33t.
Importation directe




LOLLYPOP
Rue des Moulins 29
Neuchâtel

Prix Unip

CHAMPAGNE «Mercier» brut bouteille de 7,5 dl seulement	14.75
SCOTCH WHISKY «Johnnie Walker» Red Label 43° bouteille de 7 dl seul.	28.90
NESCAFÉ GOLD bocal de 200 gr. au lieu de 11.80 seulement	10.30
CHIANTI CLASSICO «Villa Antinori» 1975 bouteille de 7 dl au lieu de 8.20 seulement	7.75
ÉTAGÈRE A ÉPICES «Mc Cormik» étagère en bois avec 24 épices Gourmet seulement	69.50
MON CHÉRI Boîte classique assortis boîte de 206 gr seulement	7.95
SALAMI CITTERIO/NEGRONI pièces de 400-800 gr le kilo au lieu de 29.50 seulement	24.90
LANGUE DE BOEUF FUMÉE sous-vide le kilo seulement	9.90
JAMBON ROULÉ FUMÉ sans os, cuisseau le kg au lieu de 15.60 seulement	12.90

UNIP
rayon alimentation

Pour un cadeau de qualité
CH. WEBER
Sellerie - Maroquinerie
Articles de voyage
Sacs de dames
FRITZ-COURVOISIER 12
Ouvertures nocturnes les 13 et 20 décembre
Bons de fidélité CID



L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES / FONDS ENNOC
2301 La Chaux-de-Fonds

Les bureaux de l'administration sont ouverts du lundi au jeudi de 7 h. 30 à 12 h. et de 14 h. à 17 h. 45. Vendredi fermeture à 17 heures.

OFFRES D'EMPLOIS

Travailler un certain temps chez Adia, c'est accumuler des expériences.
Nous cherchons:
mécanicien de précision

Avenue Léopold-Robert 84
2300 La Chaux-de-Fonds
Tél. 039/22 53 51

ADIA interim



SKIEURS:

N'achetez pas vos skis et chaussures sans consulter le spécialiste :

KERNEN-SPORTS

LE CRÉT-DU-LOCLE

qui vous choisira les articles les mieux adaptés à vos désirs.

EN PLUS NOUS VOUS DONNONS DES IDÉES

NOTRE CHOIX
NOTRE SERVICE
NOS EMBALLAGES
CADEAUX
PARFUMERIE
DROGUERIE
HERBORISTERIE
Chèque fidélité CID



Pl. Hôtel-de-Ville 5

Les offres choc d'Opel



Garage du Rallye - A. Dumont - Distributeur OPEL - Le Locle Service de vente : P. Demierre



...votre fleuriste

Service Fleurop



H. Hediger - Serre 79 - Tél. (039) 22 12 31



depuis 1895

VENTE DIRECTE
AUX PARTICULIERS
FABRICATION ET VENTE

Rue Numa-Droz 141
La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 22 25



Fredy Bourquin

Nos prix vous étonneront

Place du Marché
Tél. 039/22 38 16

Des vitrines qui donnent des idées

Rideaux - Meubles - Tapis

Agencements de cuisines — Meubles tous genres
Armoires standardisées

Une seule adresse :



Tél. (039) 23 63 23 La Chaux-de-Fonds - Etoile 1



novoptic
LUNETTERIE OPTIQUE
VERRES DE CONTACT



Téléphone (039) 23 39 55 - 51, av. Léopold-Robert
Immeuble Richemont - 2300 La Chaux-de-Fonds



ARA-COLOR

Junod & Renaud Tél. (039) 22 44 24
La Chaux-de-Fonds, rue de la Balance 6

Bâtiment - Carrosserie - Industrie - Beaux-arts - Papiers peints - Matériel - Outillage



TAPIS
Pose gratuite pour la plupart de nos tapis
RIDEAUX - SOLS

Tél. (039) 23 70 75

La Chaux-de-Fonds, Passage du Centre 3

Conseils personnalisés ... chez votre commerçant spécialisé!

1000 suggestions pour vos idées cadeaux!

Pour toutes les bourses: de Fr. 2.- à Fr. 5000.-. Vous n'avez pas trouvé d'idées? Alors un bon cadeau, valable aussi pour les soins en institut. En plus, des emballages exclusifs. En plus, le cadeau de fin d'année. En plus, double chèques Fidélité CID = 6%.

**Parfumerie Dumont
Institut de beauté**

Avenue Léopold-Robert 53
LA CHAUX-DE-FONDS
Téléphone (039) 22 44 55

Un choix incomparable pour vos cadeaux

Une visite s'impose...



Photo Impar-Bernard

VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ • VAL-DE-RUZ

Chasseurs mis en cause dans le Val-de-Ruz

Mise au point après enquête

Le juge d'instruction I à Neuchâtel, Jean-Pierre Kureth, communique :

Ensuite d'articles parus dans la presse faisant état du comportement de

chasseurs inconnus coupables d'avoir à coups de fusil blessé une génisse et tué deux chiens, le ministère public a chargé le juge d'instruction d'une enquête préliminaire aux fins de déterminer la réalité des faits. S'agissant de la génisse, propriété d'un agriculteur de Chézard, à propos de laquelle il a été écrit qu'elle avait été truffée de plomb, qu'il avait fallu faire venir le vétérinaire pour la soigner et qu'une plainte avait été déposée, l'enquête a établi après qu'une expertise vétérinaire comprenant des investigations radiographiques ait été ordonnée, que rien ne permettait d'affirmer que la bête avait été touchée par un coup de fusil de chasse, que la génisse n'avait pas été examinée et par conséquent pas soignée par un vétérinaire avant l'ouverture de l'enquête, et qu'aucune plainte n'avait été déposée.

S'agissant du chien berger appenzelois, prétendue propriété de deux agri-

culteurs de Savagnier, à propos duquel il fut écrit qu'il avait été retrouvé mort avec des trous dans la peau, l'enquête a établi que les deux agriculteurs ne s'étaient guère souciés de la disparition du chien, non tatoué, de leur gouvernante, que le cadavre de l'animal retrouvé en bordure de route et autopsié par un garde-chasse ne présentait pas de traces de plomb ou de balles. S'agissant du chien berger allemand, propriété d'un garde-forestier de Savagnier, à propos duquel il fut écrit qu'il avait été abattu sous les yeux de son maître par un chasseur qui n'avait pas pris le temps de s'assurer de sa proie, l'enquête a établi que le chien en question avait échappé à la maîtrise de son propriétaire pour poursuivre une chasse, que son maître avait entendu des coups de feu et n'avait pas trouvé trace de son animal malgré de longues recherches et que le jour même de la disparition, le garde-forestier avait reçu l'ordre écrit du Conseil communal de Savagnier de ne plus se faire accompagner de son chien dans son activité professionnelle.

Voir autres informations neuchâteloises en page 30

Recensement
Déjà des résultats

Il est encore trop tôt pour connaître le résultat du recensement de la population des communes du Val-de-Ruz. Et pourtant, certains administrateurs ont terminé ce travail devenu annuel. A Dombresson par exemple, la population a augmenté de 13 unités, passant de 987 à 1000 habitants. Savagnier est aussi en augmentation : 570 habitants, soit sept de plus qu'au 15 décembre 1978. Engollon a gagné un habitant et le village compte désormais 62 habitants. Montmollin fait également un bond en avant. En 1978, le village comptait 310 habitants, aujourd'hui il en compte 322. Enfin, pour l'instant, seul Villiers est en régression de deux unités (227 en 1978 pour 225 en 1979).

• Chronique horlogère • Chronique horlogère •

Holding Hotec : sur la bonne voie, mais...

Rien n'est encore joué

« Cette procédure présente un aspect social évident que la loi veut ignorer semble-t-il, mais qu'aucun citoyen de ce pays ne doit laisser de côté ! ». Le commissaire aux sursis de Hotec, Me de Montmollin, rappelait à l'assemblée des créanciers obligataires — qui s'est tenue hier à Neuchâtel — quelle était la portée réelle des décisions à prendre : la sauvegarde d'une société holding peut-être, mais aussi celle subséquente de quelque 400 emplois dans les entreprises qu'elle contrôle, l'espoir de résultats favorables, dans le cadre d'une situation normale retrouvée n'étant pas vain. L'approbation des propositions présentées, enlevée à une forte majorité des obligataires présents n'a pas été sans susciter de longues discussions et, le quorum n'étant toutefois pas atteint...

sur la marche et les détails de la procédure d'assainissement en cours.

Il valait la peine d'aller au fond des choses, plusieurs obligataires semblaient douter... Il est vrai que le recensement des pertes : 19,9 millions de francs au 30 juin 1976 ; 18,8 millions au 30 juin 1977 ; 8,9 millions au 28 février 1978 et 9,7 millions au 28 février 1979, au total 57,4 millions, qui ont pratiquement rongé les fonds propres qui de 50,04 millions de francs au 30 juin 1975 n'étaient plus que de 7,2 millions au 28 février 1978, desquels il fallait encore déduire la dernière perte de 9,7 millions a paru troubler passablement...

UNE FOIS L'ORAGE PASSE

« Une fois l'orage passé, on sait toujours quelle canalisation a sauté... » commenta encore Me de Montmollin qui a souligné que la situation actuelle de Hotec, était selon les considérants mêmes du Tribunal cantonal qui a accordé le sursis concordataire, due à l'accumulation sur trois ou quatre ans de trop de facteurs négatifs qui ont touché durement un groupe en pleine expansion. Le commissaire aux sursis a ajouté n'avoir constaté aucune illégalité, ni grande légèreté qui puisse être reprochée aux administrateurs. Sans doute est-il toujours facile de critiquer, une fois traversés les événements, les décisions prises... Les causes des difficultés sont surtout à rechercher dans le contexte économique et monétaire, voire politique parfois, et ne sont pas dues à des défaillances humaines.

UN CERTAIN ESPOIR

Pour sa part, M. Goetschin avait souligné dans ses conclusions, après avoir

résumé un grand nombre d'événements : « La conclusion que l'on peut tirer de nos explications est la suivante : l'approbation que les obligataires donneront à notre plan est de nature à fonder sur de meilleures bases la continuité de Hotec et des sociétés qui la

De quand date votre code ?

Beaucoup de questions pertinentes techniques, comptables, extension à Hong-Kong, dettes conditionnelles, etc. Un membre de l'assemblée, codé en main conteste Me Jean-Philippe Kern, président de cette assemblée tout spécialement élu pour satisfaire à des exigences juridiques et légales précises.

— De quand date donc votre code ? questionne Me Kern.

— De 1937...

— Je puis vous garantir en tant que président, que tout se déroule en conformité avec la loi en vigueur...

Et Me Kern de conseiller avec amabilité à son interlocuteur d'acquiescer un Code des obligations, dernière édition...

Questions ne signifie nullement tension. En fait et malgré un taux de réfractaires à toute modification qui visiblement n'ont pas compris les explications répétées, tout s'est bien déroulé...

composent ; la tournure actuelle de nos affaires, tout en étant difficile, laisse entendre que nous pouvons envisager l'avenir avec un certain espoir...

LES RESULTATS

La majorité des obligataires, environ une cinquantaine de personnes qui représentaient un capital global de 11,06 millions de francs sur 18,7 millions (le quorum à atteindre étant de 12,46 millions) en a accepté l'augure : 8603 voix favorables au sacrifice demandé contre 2385 voix contre et 3 voix d'abstention.

Le résultat final dépend donc des adhésions favorables à la majorité qui seront récoltées ultérieurement durant un délai légal de deux mois — adhésions qui doivent être écrites et légalisées par les obligataires qui n'étaient pas présents ou représentés aujourd'hui. Mathématiquement, une acceptation globale à une confortable majorité est donc possible, mais rien n'est encore joué évidemment.

PAR ETAPES

En fait, les obligataires se sont prononcés hier sur l'abandon de l'intérêt annuel échu le 1er décembre 1979, la réduction d'intérêt à 3 un quart pour cent aux échéances des 1er décembre 1980, 1981 et 1982, la conversion enfin, du 10 pour cent du montant nominal de chaque obligation en actions du Holding Hotec La Chaux-de-Fonds SA.

Lors d'une seconde assemblée, ils devront se prononcer sur la réduction de 25 pour cent du montant nominal des créances obligataires, parallèlement à l'adoption par les autres créanciers de la réduction de 35 pour cent de leurs créances, un principe déjà acquis celui-là. Une assemblée des actionnaires se prononcera ensuite sur la réduction du capital-actions, elle aussi acquise en principe, et sur sa réaffectation. La structure définitive du capital-actions de Hotec doit être encore réfléchi, afin d'éviter toute surprise en matière de contrôle de la société.

R. Ca.

R. Ca.

NEUCHÂTEL • NEUCHÂTEL

NSH : nouveau président et problèmes universitaires

La section neuchâteloise de la Nouvelle société helvétique s'est donné un nouveau président, hier, en la personne de M. Fred Wyss.

Il succède à M. Ernst Weibel qui, le 13 mai 1975 avait relancé l'activité de la NSH à Neuchâtel. Au cours de son assemblée annuelle, le comité a accueilli M. Thierry Béguin qui remplace M. François Burgat. Au nom du groupe de Neuchâtel, M. Gil Baillod a remercié M. Weibel pour sa fructueuse activité, soulignant la qualité de l'état d'esprit que M. Weibel a insufflé à l'association.

L'orateur du jour, le recteur Eric Jeannot, a passé en revue les problèmes de notre Haute Ecole et rappelé le titre du plan directeur : « Améliorer le fonctionnement » qui sera suivi jusqu'en 1985, et dont l'ordre des chapitres est volontairement choquant pour souligner l'urgence de certaines réalisations : les locaux, le personnel d'appui, l'enseignement et la recherche !

Dans certaines facultés les locaux sont notoirement insuffisants. Ainsi, les sciences morales sont installées sur une surface qui ne totalise que 2m2 par étudiant alors que la norme est de 4 m2.

Un concours de projets d'architecture pour des bâtiments universitaires sur les Jeunes Rives devrait apporter un éventail de solutions. Par ailleurs on étudie le développement des bâtiments au Clos Brochet. Une première demande de crédit pour réaliser l'extension des locaux sera présentée l'automne prochain.

A Neuchâtel, l'encadrement professoral est bon puisque l'on dénombre une centaine de professeurs pour près de 2000 étudiants et étudiantes, soit un professeur pour 20 élèves en moyenne (à Zurich 1 pour 80 !). Toutefois les travaux administratifs absorbent une partie croissante du temps du corps

professoral qui a besoin de secrétaires, d'assistants et de programmeurs.

S'agissant de l'enseignement, le recteur a rappelé que l'Université n'est pas une école professionnelle pas plus qu'elle ne dispense le savoir pour le savoir auquel elle préfère « le savoir afin de pouvoir ».

L'enseignement de base sera renforcé et, sans viser à la formation professionnelle, il sera tenu compte des débouchés qui sont offerts aux étudiants.

L'enseignement des langues, de l'informatique et surtout de l'économie où l'on note de grosses lacunes en Suisse romande, seront développés.

Au chapitre de la recherche, l'Université veillera à appuyer des projets dont la qualité aura déjà fait l'objet d'une évaluation et qui sont déjà soutenus.

Une spécialisation de la recherche portera sur la microtechnique, l'archéologie préhistorique, l'économie régionale et l'hydrogéologie pour lequel l'Université cherchera d'obtenir un statut de centre national.

Cette spécialisation part d'une volonté romande d'éviter une dispersion des efforts. A cette fin la Commission de coordination romande permet une large concentration au terme desquelles des décisions de bases sont arrêtées.

L'épineux problème de la péréquation financière intercantonale entre cantons universitaires et non universitaires n'est pas résolu. Un projet prévoit la création d'une caisse centrale qui recevrait 3000 francs par étudiant et qui procéderait à une répartition des fonds, par université en fonction du nombre d'étudiants accueillis.

Dans ce système on peut évaluer que Neuchâtel bénéficierait d'un solde positif de quelque 600.000 francs.

C'est assez dire combien le problème est épineux mais combien aussi, il convient de donner à notre Université les moyens qui doivent lui permettre de rester avant tout un centre de réflexion et de formation de base à de nombreuses disciplines. (imp)

PAYS NEUCHÂTELOIS

Nominations militaires

Dans sa séance du 4 décembre 1979, le Conseil d'Etat a nommé, à partir du 1er janvier 1980 :

Au grade de major, avec commandement du bat fus 226, le capitaine Charles Girard, né en 1936, domicilié au Landeron ;

Au grade de major, avec commandement du bat fus 225, le capitaine Jean-Michel Hainard, né en 1942, domicilié à Trélex (VD) ;

Au grade de capitaine, avec commandement de la cp 1d fus IV-226, le premier-lieutenant Claude-Alain Blandinier, né en 1945, domicilié à Opflikon (ZH) ;

Au grade de capitaine, avec commandement de la cp fus II-226, le premier-lieutenant Laurent Cart, né en 1941, domicilié à Cologny (GE) ;

Au grade de capitaine, avec commandement de la cp 1d fus IV-225, le premier-lieutenant Yves Neuhaus, né en 1945, domicilié à Savagnier ;

Au grade de capitaine, avec commandement de la cp fus I-225, le premier-lieutenant Georges Sandoz, né en 1945, domicilié à Cormondrèche ;

Au grade de capitaine, avec commandement du dét pol aux 52, le premier-lieutenant Rudolf Schneider, né en 1933, domicilié à La Chaux-de-Fonds ;

Au grade de premier-lieutenant, avec commandement ad interim de la cp car II-2, le lieutenant Alain Brenneisen, né en 1950, domicilié à Châtelaine (GE) ;

Au grade de premier-lieutenant, les lieutenants : Claude Humbert-Droz, né en 1952, domicilié à La Chaux-de-Fonds, et Pierre Jean-Petit-Matile, né en 1950, domicilié à Auvignier ;

Au commandement de la cp assist I-13, le capitaine Pierre Huguenin, né en 1934, domicilié à Rolle (VD) ;

Au commandement du dét pol aux 51, le capitaine Bernard Gutknecht, né en 1938, domicilié aux Geneveys-sur-Coffrane ;

Au commandement de la cp fus II-225, le capitaine Pierre de Montmollin, né en 1944, domicilié à Auvignier.

Perte de maîtrise

Conducteur blessé

Hier à 1 h. 15, un automobiliste de Neuchâtel M. Stephano Scimone, 37 ans, circulait avenue des Portes-Rouges en direction ouest. A la hauteur du magasin Masseret, pour une cause indéterminée, il a perdu la maîtrise de sa machine qui monta sur le trottoir pour venir heurter deux piliers et des vitrines sur une longueur de 15 mètres du magasin Masseret. Ejecté, le conducteur a été retrouvé étendu sous l'arrière de son véhicule. Blessé, il a été transporté à l'Hôpital de la Providence par l'ambulance.

VIE POLITIQUE

M. Jacques Béguin : rien de décidé

Le comité cantonal du Parti progressiste national (ppn) communique :

A diverses reprises, au cours de ces dernières semaines, la presse, la radio ou la télévision ont informé le public de la démission de quatre membres du Conseil d'Etat neuchâtelois en 1981. Le nom de M. Jacques Béguin, chef des Départements de l'agriculture et de l'intérieur, a été à nouveau cité à l'occasion de la nouvelle de la démission de M. René Meylan, conseiller d'Etat.

Le comité cantonal du Parti progressiste national (ppn) tient à préciser que l'annonce de la démission de M. Jacques Béguin en 1981 est à tout le moins prématurée. En effet, c'est seulement après les élections communales du printemps 1980 que M. Jacques Béguin fera part de ses intentions aux organes responsables du ppn.

Le président cantonal : J.-P. Renk.

(n. d. l. r.) — « L'Impartial », pour sa part, s'est contenté d'écrire dans son édition d'hier que les intentions de M. Jacques Béguin « ne sont pas officiellement connues » et que « jusqu'à plus ample informé, on tiendra donc pour probable qu'il se représentera aux élections de 1981... »

memento

Neuchâtel

Jazzland: 17 h. - 2 h., Cousin Jee.
Pharmacie d'office: jusqu'à 23 heures, Coopérative, Grand-Rue.
Ensuite, tél. 25 10 17.
SOS alcoolisme: tél. (038) 33 18 90 - 61 31 81.
La Main-Tendue: tél. 143.

CINÉMAS

Apollo: 15 h., 20 h. 30, L'Evadé d'Alcatraz; 17 h. 45, Amour handicapé.
Arcades: 15 h., 20 h. 30, Le Livre de la Jungle.
Bio: 18 h. 30, La Marge; 20 h. 45, Hair.

Palace: 15 h., 20 h. 45, Tess.
Rex: 20 h. 45, Le monde est plein d'hommes mariés.
Studio: 15 h., 21 h., La Prof du Bahut.

Val-de-Ruz

Pharmacie de service: dès 18 h. 30, Marti, Cernier, tél. 53 21 72 et 53 30 30.
Hôpital et maternité, Landeyeux: tél. 53 34 44.
Main-Tendue: tél. 143.
Aide familiale: tél. 53 10 03.
Ambulance: tél. 53 21 33.
Soins à domicile: lundi, mercredi, vendredi, 17 h. 30 - 18 h. 30. Tél. 53 15 31.

La France honore la mémoire de Jaquet-Droz

Un artisan neuchâtelois lauréat du Prix de la Vocation

Il y a exactement 190 ans ! En décembre 1789, MM. Ard. et Ane. Gendre frères de Madrid, payaient en Livres de France, le solde des montants dus à la maison Jaquet-Droz Fils, pour l'acquisition des célèbres automates qui se trouvent aujourd'hui au Musée d'histoire de Neuchâtel.

Tous sauf un: la Bergerie mieux connue sous le nom de « La Grotte » disparue à jamais au cours de la guerre napoléonienne menée en Espagne au début des années mille huit cent.

Cette pièce unique en son genre: assemblage de rochers et de jardins, de cabanes et de morceaux d'architecture, immense par la variété des objets représentés et par les effets produits: moulin à eau, ruisseau courant, berger, bergère, moutons et chèvres paissants, paysan conduisant son âne, chien aboyant etc. va pouvoir être reconstituée fidèlement non seulement grâce aux plans et aux documents découverts par le jeune restaurateur en horlogerie ancienne neuchâtelois, Dominique Loiseau, à qui l'on doit déjà la renaissance de la Muséenne de Jaquet-Droz, mais aussi grâce à la Fondation de la Vocation Bleustein-Blanchet.

LAURÉAT DE LA PROMOTION GISCARD D'ESTAING

La semaine dernière, M. Dominique Loiseau, quittait son atelier de la rue du Château à Neuchâtel pour se rendre au Grand auditorium de Radio-France recevoir des mains même du président de la République la bourse qui lui avait

été délivrée par la Fondation de la Vocation dont le vingtième anniversaire portait le nom de « promotion Valéry Giscard d'Estaing ».

Cette distinction qui récompense les mérites de l'ancien élève de l'Ecole d'horlogerie d'Anet à Dreux et de l'Ecole d'horlogerie de La Chaux-de-Fonds et de l'ex-artisan-restaurateur de l'atelier-école créé au Musée international d'horlogerie, a été attribuée pour lui permettre d'acquiescer l'équipement nécessaire à la réalisation d'un grand projet: la reconstitution de la Grotte.

C'est aussi un hommage rendu par la France au génie du maître-horlogier neuchâtelois Jaquet-Droz, car le dossier a été retenu parmi 5000 autres, entre lesquels on choisit 25 lauréats après passage devant une série de jury et commissions.

Dominique Loiseau et son dossier étaient parrainés par Me Maurice Rheims, le célèbre commissaire-priseur écrivain parisien. Relevons quelques noms parmi les membres du jury: Armand Salacrou de l'Académie Goncourt, G. Van der Kemp, de l'Institut, conservateur en chef du Musée national de Versailles, René Clair de l'Académie française, Jacques Chancel, journaliste, Raymond Aron de l'Institut, Francis Perrin, Pierre Cardin et nombre de personnalités mondialement connues.

La sélection fut particulièrement sévère eu égard à la fois au 20e anniversaire de la Fondation et à l'importance du patronage.

R. Ca.

Les modèles « 80 » avec des baisses de prix massives

Le défi TOYOTA

La nouvelle qui suscite l'enthousiasme de tous



Toyota Corolla 1300 Sedan Deluxe
4 portes, 5 places, 5 vitesses. 1290 cm³, 44 kW (60 ch DIN) à 5600/min.

Fr. 10 980.-

TOYOTA en toute confiance

La Chaux-de-Fonds
Avenue Léopold-Robert 107
Téléphone (039) 23 64 44



OFFRES D'EMPLOIS

Fabrique d'horlogerie de Fontainemelon SA



Nous désirons engager pour notre secteur de fabrication, des

CONDUCTEURS DE MACHINES

auxquels nous offrirons une formation de base de 3 à 5 mois afin qu'ils soient aptes à assumer la fonction d'AIDE MÉCANICIEN POUR LA CONDUITE DE MACHINES TRANSFERTS AUTOMATIQUES destinées à la production de pièces d'horlogerie.

Horaire de travail en équipe

3 équipes:	ou 2 équipes:
1 semaine 06 h. 00 à 14 h. 00 = 8 h/j.	05 h. 00 à 14 h. 00 = 9 h/j.
1 semaine 14 h. 00 à 22 h. 00 = 8 h/j.	14 h. 00 à 22 h. 00 = 8 h/j.
1 semaine 22 h. 00 à 06 h. 00 = 8 h/j.	

le vendredi, chaque horaire est diminué de 2 heures.

La pratique de cet horaire donne droit à 25 % d'indemnité en plus du salaire normal.

Les personnes intéressées par cet emploi, sont invitées à nous adresser leurs offres de services par écrit (curriculum vitae) ou à prendre contact par téléphone (039) 53 33 33, afin de fixer la date d'une entrevue.

Nouveauté de qualité

Moulinex

Simplement tout - tout simplement avec la nouvelle Maxima



Cet appareil de cuisine universel

- hache et réduit en purée
- pétrit, émulsionne et bat
- râpe, émince et tranche

Il est rapide, simple, facile à utiliser et à nettoyer. 600 watts, prix conseillé Fr. 165.-

Tous les appareils MOULINEX en stock au prix minimum chez



GRAND'RUE 57 SONVILIER 41 16 06
Magasin à La Chaux-de-Fonds: 039
AV. LEOPOLD-ROBERT 100 23 95 33
VENTE - REPARATION toutes marques

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

De jolis cadeaux pour MADAME

Un joli manteau de fourrure léger et chaud
Cravates et colliers de vison

pour MONSIEUR

Grand choix de bonnets de fourrure

le tout conseillé par votre fourreur

Girardet

"AU TIGRE ROYAL"

Avenue Léopold-Robert 68

☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆☆

l'opticien avisé

travaille avec

Centromatic ESSEL

qui permet l'adaptation précise et sûre des verres par photo-centrage



L'appareil conçu spécialement pour le centrage des verres VARILUX: une assurance pour votre confort optique!

Lunetterie Centrale

Jacques-E. Maheas - La Chaux-de-Fonds
Daniel-JeanRichard 15 - Tél. (039) 22 11 00



Kenitex

- respire
- protège
- isole

Le revêtement de façades qui répond exactement aux exigences des murs extérieurs de votre immeuble.

Le seul garanti 10 ANS qui ait 30 ANS d'expérience dans le monde entier.

Agence générale Nouvelle organisation

Kenitex

2036 CORMONDRECHE
Grand-Rue 70 - Tél. (038) 31 49 49

BOUCHERIE - RESTAURANT de la campagne RENAN

OFFRE SPÉCIALE DE LA SEMAINE : viande de porc

RÔTI le kilo Fr. 14.-
RAGOÛT le kilo Fr. 12.-

Saucisses séchées à l'air, fabrication maison, le kilo Fr. 18.-
... et toujours notre saucisse à rôtir de campagne « Médaille d'Or 78/79 »

Se recommande: W. Jakob, tél. (039) 63 11 13

ANTIQUITÉS

J. et R. STEUDLER
Au service de

I'ESTHÉTIQUE et de I'AUTHENTIQUE

Ventes - Evaluations - Achats
Du mardi au vendredi, ouvert l'après-midi le samedi tout le jour.

Boulevard des Endroits 2 (au-dessus du Gymnase)
La Chaux-de-Fonds

Les BANQUES DU CANTON portent à la connaissance du public que leurs CAISSES et BUREAUX seront fermés comme suit pendant les fêtes de fin d'année :

NOËL

mardi 25 et mercredi 26 décembre

NOUVEL-AN

lundi 31 décembre
mardi 1er et mercredi 2 janvier 1980

Les vendredis 21 et 28 décembre 1979, fermeture des guichets et bureaux à l'heure habituelle

• TRAMELAN • TRAMELAN •

Concours hippique national

Chacun reste sur ses positions pour l'instant

Nous avons signalé il y a quelque temps le problème des organisateurs du Concours hippique national de Tramelan (CHNT), concernant l'éventuelle continuité de la plus importante manifestation hippique de la région. Un nouvel échange de correspondance entre les organisateurs d'une part, et la municipalité d'autre part, a eu lieu dernièrement. Ne pouvant donner en détail le contenu de toutes ces lettres, nous suivrons néanmoins l'évolution de cette affaire qui fait couler beaucoup d'encre à Tramelan et loin à la ronde.

Il ressort donc dans le dernier échange de lettres que chacun reste sur ses positions de sorte qu'il est quasiment impossible pour l'instant de prévoir quelle solution sera envisagée par les uns et par les autres.

Du côté des organisateurs, on demande à la municipalité de donner un préavis favorable, sans aucune restriction, pour toutes les dérogations courantes et spéciales à obtenir, dans les domaines où elles seront nécessaires en vue de la réalisation du projet.

Les organisateurs demandent également que la municipalité garantisse le service annuel des intérêts et de l'amortissement de 20.000 fr. ceci bien entendu pour autant que le CHN ne puisse faire face à ses obligations financières. La commune ne serait appelée à intervenir que si le fonds à disposition (100.000 fr.) devant être mis à contribution. Le déplacement des tribunes et le nivellement du terrain

seraient à la charge de ceux qui imposent ces changements, ceci toujours selon les organisateurs.

De son côté la municipalité maintient ce qu'elle a déjà annoncé et tout en reconnaissant l'ampleur et l'intérêt de cette manifestation ne peut souscrire sans autre aux revendications des organisateurs.

Le Conseil municipal invoque aussi le fait qu'on ne peut pas sans autre soutenir le CHN en négligeant les impératifs du droit en vigueur et les intérêts de la collectivité en ce qui concerne la demande pour un préavis sans restrictions pour toutes les dérogations requises.

La réponse du Conseil municipal est

un non clair et net car le Conseil ne peut pas quel que soit son désir aller à l'encontre de la demande. Prendre un tel engagement équivaudrait à la signature d'un chèque en blanc.

En conclusion, le Conseil municipal suggère de pouvoir discuter dans un esprit de sérénité et de réalisme et confirme encore que les travaux routiers prévus aux Reussilles ne perturberont en rien l'organisation du prochain CHN puisqu'ils ne débiteront qu'au mois d'août 1980. Comme quoi, cette affaire n'a pas fini de faire couler l'encre et nous donnerons dès que nous le pourrons l'évolution de cette situation fort délicate, il est vrai.

(comm, vu)

Carnet de deuil

Tramelan. — Cette dernière journée aura été marquée par l'annonce de trois décès de personnes qui ont habité Tramelan et ont quitté le village il y a quelque temps.

— Le premier fut celui de M. Marcel Hasler, qui s'en est allé dans sa 89e année. Le défunt était ancien facteur des PTT, et avait eu l'occasion de se faire apprécier pour sa grande gentillesse envers les personnes qu'il desservait. M. Hasler a travaillé à ce poste durant une quarantaine d'années et, fait à relever, il était de l'équipe qui travaillait encore le jour de l'An en allant souhaiter à chacun la « bonne année ». Il était membre d'honneur de l'Union instrumentale, société pour laquelle il s'était beaucoup dévoué. Quel-

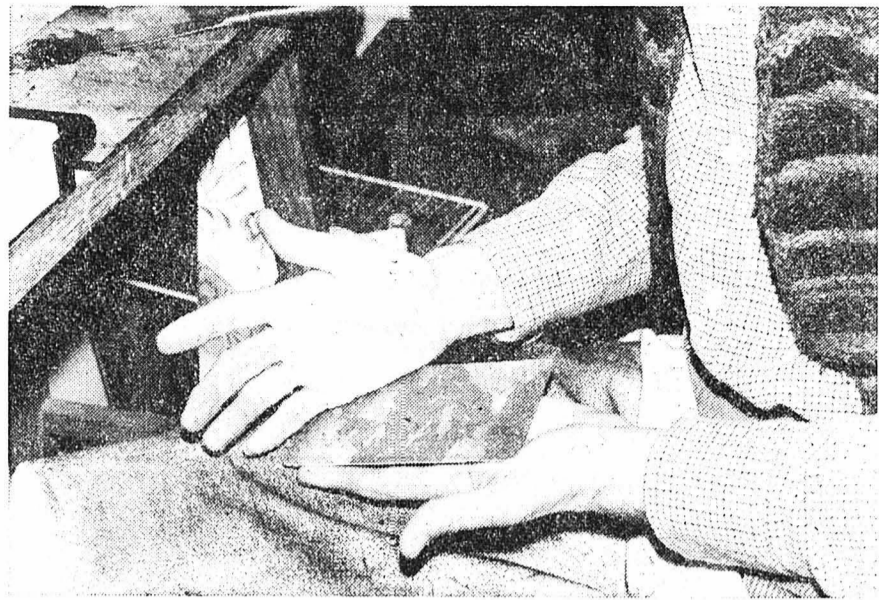
que peu atteint dans sa santé, il avait été admis il y a quelque temps à Mon Repos, à La Neuveville, car son état nécessitait des soins appropriés.

— Le deuxième décès annoncé est celui de Mme Elise Giroud-Probst, qui s'en est allée dans sa 71e année. Mme Giroud avait en son temps exploité avec son mari la boulangerie qui était située dans l'immeuble du Restaurant de la Place. La défunte avait encore de la parenté et des amis à Tramelan.

— Le troisième décès est celui de Mme Laure-Anne Vuilleumier-Etienne, qui s'en est allée dans sa 79e année. Mme Vuilleumier était l'épouse de M. Léopold Vuilleumier, gérant retraité de la Banque Populaire Suisse à Porrentruy. (vu)

SAINT-IMIER • SAINT-IMIER

Dans les locaux de l'ancienne Coopé
Les mille et une possibilités de la gravure



Une phase particulièrement critique demandant beaucoup de sensibilité dans le coup de main : l'engravage de la plaque.

Patience, « ils » vous expliqueront tout le mécanisme amenant à la création d'une gravure. Avec un peu de chance, « ils » vous gratifieront d'un engrave et d'un tirage. Enfin, si vous en manifestez le désir, « ils » vous permettront d'exécuter le sujet de votre choix. « Ils », ce sont bien entendu trois amoureux de la gravure artistique. Marlyse Schmid, Maryse Linder et Bernard Muller possèdent ce point commun. Dans les locaux de l'ancienne Coopé à Villeret, ils ont vite fait de vous emmener dans l'univers de la gravure où les possibilités sont infinies. Jusqu'à samedi soir, le sympathique trio organise une « porte ouverte ». L'unique but réside dans le fait de mieux faire connaître cet art méconnu du grand public. Pointes sèches à la main, dès 17 heures tous les jours, les artistes amateurs vous attendent. Votre visite et votre curiosité les rempliront d'aise. Alors n'hésitez pas... le déplacement en vaut la chandelle. (lg)

Comme le veut la tradition
Trois nocturnes pour les Fêtes

L'Exposition de Noël, organisée par le CID, a connu cette année une fréquentation supérieure à celle des années précédentes. La nouvelle conception de présentation des stands a su plaire à la grande majorité des visiteurs. La plupart des commerçants ne se sont pas pour autant endormis sur leurs lauriers. Comme le veut la tradition, Saint-Imier a retrouvé depuis quelques jours son illumination de fin d'année. Le CID vous offrira la possibilité d'effectuer agréablement vos achats sur place pour les Fêtes grâce à trois nocturnes. Les vendredi 14, mardi 18 et jeudi 20 décembre, la plupart des commerces seront ouverts jusqu'à 21 h. 30. La loterie gratuite est toujours présente au rendez-vous. (comm)

• CANTON DE BERNE • CANTON DE BERNE •

En dépit de « réserves fondamentales »

Le gouvernement bernois dit « oui » à Kaiseraugst

En dépit de « réserves fondamentales » à l'endroit de la procédure d'autorisation générale, le gouvernement bernois se déclare favorable à l'octroi d'une telle autorisation à la Société anonyme de la centrale nucléaire de Kaiseraugst, à condition cependant que les autorités fédérales considèrent comme fondées les explications fournies par le requérant au sujet des réserves à constituer et de la sécurité de l'approvisionnement.

C'est en substance la réponse que le Conseil exécutif bernois a fournie au Département fédéral des transports et communications et de l'énergie.

A propos des besoins à déterminer le gouvernement bernois fait remarquer qu'à l'exception des rapports de la Commission pour une conception globale de l'énergie (CGE), seules les données avancées par le requérant ont servi d'éléments d'appréciation. D'autres rapports émanant des autorités fédérales, en matière de prévisions énergétiques notamment, faisant défaut, le gouvernement cantonal estime qu'il n'est « pas possible, face à cette situation, de se prononcer d'une manière nette, sans émettre des réserves, pour ou contre l'octroi de l'autorisation générale sollicitée ».

Le gouvernement bernois qui appuie « la politique empreinte de retenue préconisée par le Conseil fédéral face à l'énergie nucléaire, estime qu'il n'y a pas lieu de soulever d'objections à l'encontre des motifs exposés par la SA de la centrale de Kaiseraugst en matière de besoin. A son avis en effet, les mesures d'économie qui, dans le canton

de Berne également, devraient entrer en vigueur vraisemblablement dès 1981 n'influenceront que dans une mesure « fort modeste » la consommation d'électricité. Dans l'intérêt d'un approvisionnement « diversifié et sûr » en énergie, ajoute le Conseil exécutif, il sied donc d'approuver l'utilisation de l'électricité en tant que substitut du pétrole, comme le propose la CGE. Quant aux nouvelles formes d'énergie, l'évolution constatée jusqu'ici ne saurait justifier un « optimisme exagéré ».

Le gouvernement bernois relève enfin deux insuffisances de l'ordonnance fédérale sur la procédure d'autorisation générale: la notion de « commune intéressée » manque, selon lui, de clarté, tandis que le délai de consultation impartie aux cantons — 90 jours — est jugé « inacceptable » en particulier pour les cantons de site. Ce délai devrait être doublé.

NON DES DEUX BALES

Il ne faut pas délivrer l'autorisation générale à la centrale nucléaire de Kaiseraugst, de même qu'il est nécessaire d'annuler l'autorisation de site pour cette même centrale qui ne répond pas à la clause du besoin.

C'est l'exigence formulée hier par les gouvernements de Bâle-Ville et de Bâle-Campagne, dans une prise de position écrite au sujet de Kaiseraugst. Les gouvernements des deux Bâles indiquent, à propos de la clause du besoin, que les prévisions qui ont été faites concernant la consommation d'électricité pour les années à venir sont « trop optimistes ». Ces prévisions sont d'autre part basées sur la consommation électrique de ces dernières années et ne tiennent donc absolument pas compte des possibilités d'économiser l'énergie. Il ne faut pas vouloir

construire Kaiseraugst à tout prix, alors que la population de la région bâloise, dans sa majorité, s'est plusieurs fois opposée à sa réalisation. (ats)

• CANTON DU JURA • CANTON DU JURA •

Journée d'élection au Parlement

● Deux Francs-Montagnards à la tête de l'Etat en 1980
● MM. Béguelin et Lachat rentrent dans le rang

Le Parlement jurassien se réunit aujourd'hui pour procéder à l'élection de son bureau ainsi que des président et vice-président du Gouvernement. Evénement banal dans les autres cantons suisses, ce sera une « première » dans le Jura. En effet, ces élections vont marquer la « normalisation » du fonctionnement des institutions démocratiques jurassiennes. Pour la première fois, des hommes qui ont fortement marqué de leur empreinte la mise sur pied du nouveau canton, comme François Lachat et Roland Béguelin, vont retourner dans le rang.

Elu président de l'Assemblée constituante le 13 avril 1976, François Lachat devait conserver cette fonction jusqu'à la dissolution de cette assemblée, à la fin de l'année 1978. Homméclicé de la mise sur pied du nouvel Etat — il était le seul constituant permanent — François Lachat sera élu premier président du Gouvernement jurassien pour l'année 1979. Il s'agissait d'assurer la mise sur pied pratique — administration, législation — du canton en assurant le maximum de continuité. François Lachat était pratiquement le seul à avoir une vue d'ensemble sur tous les dossiers de la Constituante. Trois ans de constituante et une année — la première — de présidence de Gouvernement, voilà qui a de quoi fatiguer le plus solide des hommes politiques ! Et, même si François Lachat est un véritable homme d'Etat, il ne sera pas peu satisfait d'arriver au bout de cette course-marathon de quatre années ! Légitimement, il peut dresser un bilan flatteur de son activité durant cette période à la tête du canton en formation. Dès le 1er janvier 1980, François Lachat ne sera « plus que » chef du Département des Finances, de la Police et de la Coopération. Il en est le premier heureux.

Roland Béguelin aussi va rentrer dans le rang. Vice-président de l'As-

semblée constituante de 1976 à 1978, il sera nommé premier président du Parlement jurassien à fin 1978. Dès le 1er janvier 1980, il siègera, pour la première fois, dans les rangs de son groupe parlementaire, abandonnant le « perchoir ». Lui aussi se déclare satisfait d'être déchargé du plus gros de ses fonctions publiques officielles. Il pourra ainsi, dit-il, se consacrer davantage au Rassemblement jurassien. Il est vrai que sa double position de secrétaire permanent du RJ et de président du Parlement jurassien prêtait à équivoque.

DEUX FRANCS-MONTAGNARDS AUX PREMIERS POSTES

La désignation de leur successeur respectif ne pose pas de problème. Au Gouvernement, Jean-Pierre Beuret (pcsi), chef du Département de l'économie publique et benjamin du gouvernement, remplacera F. Lachat. La vice-présidence du Gouvernement reviendra sans doute au socialiste François Mertenat.

Pour le Parlement, c'est le démocrate-chrétien André Cattin, avocat et notaire à Saignelégier, qui succédera à Roland Béguelin. Parlementaire expérimenté, André Cattin va réussir un exploit qui, dans le contexte de la question jurassienne, donne toute la mesure et la valeur de l'homme. En effet, Me Cattin fut président du Grand Conseil bernois en 1970. Il sera le seul Jurassien à avoir présidé le législatif bernois et le législatif jurassien ! C'est dire que sa compétence est largement reconnue. Mais c'est surtout à sa modération, à sa réputation d'être avant tout un homme de dialogue, que Me Cattin devra d'avoir reçu en relativement peu

d'années la confiance aussi bien des parlementaires bernois que des parlementaires jurassiens.

La vice-présidence du Parlement sera occupée par M. Auguste Hoffmeyer, président du groupe psc, alors que la 2e vice-présidence sera probablement octroyée à Mme Lilliane Charmillot, pdc, qui pourrait ainsi être la première femme jurassienne à présider le Parlement jurassien, en 1982. Les libéraux-radicaux avaient refusé l'an dernier de présenter une candidate au Bureau du Parlement, jouant à fond le jeu de l'opposition. Tout indique qu'ils ne reviendront pas sur leur décision cette année.

LES CINQ MINISTRES SE REPRÉSENTERONT

Autre indication intéressante, il semble que l'entente se soit faite pour la répartition des présidences au sein du Gouvernement. Après F. Lachat (pdc) et Jean-Pierre Beuret (pcsi), la présidence devrait être confiée dans l'ordre à MM. François Mertenat (ps) et Pierre Boillat (pdc). Cela signifie que le radical réformiste Roger Jardin n'accéderait pas à la présidence durant cette législature mais terminerait celle-ci avec le rang de vice-président du Gouvernement. Du coup, l'on peut en déduire que, selon toutes probabilités, Roger Jardin, qui est âgé de 60 ans, se représentera lors des prochaines élections cantonales en 1982. Il pourrait alors présider le Gouvernement lors de la première année de la deuxième législature. (j)

LES POMMERATS

Collision

Hier à 13 h. 30, dans un virage entre Les Pommerats et Saignelégier, un accrochage latéral s'est produit entre deux voitures conduites par des habitants de ces deux villages. Il n'y a pas eu de blessés, mais les dégâts atteignent 6000 francs. Le groupe accidenté s'est rendu sur place. (y)

LAJOUX

Concert de l'Avent

Une belle veillée de musique et de méditation est offerte dimanche en fin d'après-midi à l'Eglise de Lajoux par Mady Béger, organiste, Jean-Philippe Schaefer et François Allemand. Au programme figurent des œuvres de Daquin, Haendel, Cabanilles, Telemann, Bach, Langlais et Vivaldi qui, grâce au talent bien connu des interprètes, enchanteront les mélomanes.

L'IMPARTIAL
 Dès maintenant
 décembre gratuit
Bulletin de souscription
 Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le :
 je paierai par 3 - 6 - 12 mois *
 Nom : _____
 Prénom : _____
 Domicile : _____
 No postal : _____
 Localité : _____
 Signature : _____
 ABONNEMENTS :
 3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—
 Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.
 Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
 * Biffer ce qui ne convient pas.
 A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

DISTRICT DE COURTELARY
LA HEUTTE
 Perte de maîtrise
 Entrepreneur grièvement blessé
 Pour une cause indéterminée, un automobiliste de Bévillard, M. Natale Annoni, 62 ans, a perdu la maîtrise de son véhicule, hier dans le village de La Heutte. Le véhicule descendant s'en alla tout d'abord heurter un mur se trouvant sur la gauche de la chaussée. Après avoir effectué un quart de tour, la voiture termina sa course contre l'une des façades du Restaurant de la Croix-Fédérale. Grièvement blessé, l'infortuné conducteur a été transporté à l'Hôpital régional de Bienne. Les dégâts s'élèvent à quelques milliers de francs. La police cantonale de Péry-Reuchenette a procédé au constat. (lg)
Voir autres informations jurassiennes en page 20

mémento
 La Main-Tendue (pour le Jura): tél. 143.
SAINTELÉGER
 Police cantonale: tél. 51 11 07.
 Préfecture: tél. 51 11 81.
 Hôpital, maternité et serv. ambulance: tél. 51 13 01.
 Médecins: Dr Bloudanis, tél. 51 12 84; Dr Meyrat, tél. 51 22 33; Dr Baumeler, Le Noirmont, tél. 53 11 65; Dr Bourquin, Les Breuleux, tél. 54 17 54.
 Pharmacie Fleury, Saignelégier, tél. (039) 51 12 03.
 Service social tuberculose et asthme: tél. (039) 51 11 50.
 Service du feu: No 118.
 Aide familiale: tél. 51 11 04.
 Syndicat d'initiative et Pro Jura: Ren-seignements tél. 51 21 51.



Coop-informations

1 tasse de café Jubilor, la spécialité aromatique de Coop, dans tous les restaurants suisses Coop avec self-service - ainsi que dans les établissements saisonniers Coop d'Adelboden, Grindelwald, Engelberg, Davos et Klosters, à un prix spécialement avantageux.

Hits <weekend> du jeudi 13 décembre au samedi 15 décembre 1979



Eau minérale Coop
naturelle, gazéifiée
Bouteille de 1 litre (+ dépôt)
-30
au lieu de ~~-40~~



Limonade Coop <Citro>
Bouteille de 1 litre (+ dépôt)
-50
au lieu de ~~-70~~

Actions

<p>Champignons de Paris coupés 2 boîtes de 190 g Poids égoutté: 115 g 150 au lieu de 2.-</p>	<p>Rimuss Party Jus de raisin mousseux, sans alcool, 70 cl 260 au lieu de 3.20</p>	<p>Petits pois extra-fins avec carottes midi Gastronome 2 boîtes de 425 g Poids égoutté: 260 g 260 au lieu de 3.40</p>
<p>Poires, moitiés MONDIAL Boîte de 820 g Poids égoutté: 480 g 160 au lieu de 2.10</p>	<p>Cerises rouges bigarreaux dénoyautées MONDIAL 2 boîtes de 430 g Poids égoutté: 240 g 350 au lieu de 4.20</p>	<p>Petits pois extra-fins avec carottes midi Gastronome 2 boîtes de 425 g Poids égoutté: 260 g 260 au lieu de 3.40</p>

Hits hebdo 12-18 décembre 1979

Pâtes aux œufs frais Gala Nouillettes chinoises
2x 500 g
240
au lieu de ~~3.60~~

Garniture de légumes avec champignons de Paris midi
Boîte de 860 g
Poids égoutté: 550 g
280
au lieu de ~~3.50~~

Fromage français à pâte molle Caprice des Dieux
60% de matière grasse
Boîte de 200 g
275
au lieu de ~~3.30~~

Coupe Chantilly
Chocolat et caramel
2 gobelets de 125 g
1.-
au lieu de ~~1.30~~

Prix choc actuel

Flash-cubes <Sylvania>
Magicube X MC-4
Duopack
(2 barres de 3 cubes = 24 flashes)
4.-
seulement

Flash-barres <Sylvania>
Flipflash Super 10
Duopack
(2 barres de 10 = 20 flashes)
7.50
seulement

actions de fête

Café en grains Coop

action

<p>Jubilor 500 g 5.90 au lieu de 7.10</p>	<p>Jubilor 250 g 3.20 au lieu de 3.80</p>	<p>Excellento 500 g 5.50 au lieu de 6.70</p>	<p>Excellento 250 g 3.- au lieu de 3.60</p>	<p>Casa 250 g 2.50 au lieu de 3.-</p>	<p>Bonsoir sans caféine 250 g 3.20 au lieu de 3.70</p>	<p>Espresso 225 g 2.40 au lieu de 2.90</p>
--	--	---	--	--	---	---

Coop compte pour qui sait compter!



ce soir O U V E R T jusqu'à 22 h.

MARCHÉ MIGROS

rue Daniel-JeanRichard

magasin «Do it yourself»

av. Léopold-Robert 79

Hôtel de la Gare et Poste
«Le Provençal»

**NOTRE QUINZAINE
DE FRUITS DE MER CONTINUE!**

- HUITRES BELON BRETAGNE
- MOULES MARINIÈRES FARCIES
- LES HUITRES CHAUDES AUX BIGORNEAUX
LE PLATEAU PÊCHEUR
- LES CREVETTES DÉCULOTTÉES BEURRE ROSE
- LES COQUILLES ST-JACQUES CRUES
- LE TURBOT BRAISÉ AU CHAMPAGNE
- SOUFFLÉ DE COURGETTES
- LE LOUP DE MER AU FENOUIL
ET PETITS LÉGUMES
- GIGOT DE LOTTE AU BASILIC
OU NOUILLETES CHINOISES
- LE FILET DE ST-PIERRE À L'OSEILLE
LES TROIS FILETS :
- LOTTE, LANGOUSTE ET SAINT-JACQUES
- LE NAVARIN DE HOMARD - PETITS LÉGUMES
- LE HOMARD OU LANGOUSTE FLAMBÉ
AU CALVADOS
- ... SANS OUBLIER NOS VIANDES !

Prière de réserver votre table, tél. (039) 22 22 03
B. Mathieu, chef de cuisine

SAINT-IMIER

Vendredi 14 décembre

**ouverture nocturne
jusqu'à 21 h. 30**

LOTÉRIE GRATUITE:

1 vol sur les Alpes pour 2 personnes

1 vol régional

(tirage dès 22 heures au Buffet de la Gare)

Seuls les commerces signalés par une torche allumée participent à la loterie.

CENTRE AUTOMOBILE
Boudevilliers

**OCCASIONS
UTILITAIRES**

CX 2400 Break	1978
CX 2400 Break C Matic	1979
JEEP CJ 7 Hard-Top	neuve
VOLVO 245 Break	1976
VOLVO 145 Break	1973
CITROËN GS Break	1975
CITROËN bétailière	1976
FORD Consul Break	1973
FORD Consul Break	1975
FORD Taunus Break	1973
OPEL Blitz Fourgon	1972
CITROËN Ami 8 Break	1975
OPEL Rekord Break	1974
JEEP Pick-Up révisé	
RENAULT 12 Break	1979

EXPERTISÉES

+ 100 voitures en exposition

Willy Christinat
(038) 36 14 37

RESTAURANT DES FORGES
Numa-Droz 208 - Tél. (039) 26 87 55

Civet de chevreuil
(sans os)

Médillons de chevreuil
Selle de chevreuil

sur commande

Toujours bien servi !

**CORPS
VISAGE
BUSTE** **PROBLÈMES ?**

EN EXCLUSIVITÉ:

une esthéticienne française est à votre disposition

LUNDI 17 et MARDI 18 DÉCEMBRE
pour, par une méthode biologique,
ÉLIMINER VOS IMPERFECTIONS

Sur rendez-vous

Institut Rosemarlène

Av. Léopold-Robert 32 - Tél. (039) 22 54 36

**BEAU-SITE
LA CHAUX-DE-FONDS**
Samedi 15 décembre 1979
à 20 h. 30

LA PAIX

d'après ARISTOPHANE
La «Théâtre» de Tramelan est
heureuse de vous présenter un
spectacle digne d'intérêt, plaisant
et distrayant.
Elle vous souhaite une excellente
soirée.

**Femme
de ménage**

est cherchée.

Téléphone (039) 26 00 30, dès 13 h. 30.

OFFRE DE NOËL

5% à 30% de réduction
sur: chaîne - compact rack -
Hi-Fi - téléviseur couleur

Tous ces articles actuellement en
catalogue. Grandes marques telles
que: JVC, Kenwood, AKAI, Pion-
ner.

Service après vente - 24 heures
dans toute la Suisse.
4 ans de garantie totale sur télé-
viseur couleur.

ADRESSEZ-VOUS A
**ELECTRO-SERVICE
RADIO TV Hi-Fi**

JUNOD JEAN-DANIEL
2613 VILLERET, Neuve 9
Tél. (039) 41 37 33

Magasin:
2610 Saint-Imier, Basse 14

A notre magasin
AVENUE LÉOPOLD-ROBERT 114
lors des ouvertures nocturnes

DÉMONSTRATION

«Faites vos pâtes vous-même»

avec

PASTAMATIC

spaghettis, nouilles, lasagnes, etc., en quelques minutes



QUEST-LUMIÈRE

Montandon & Co.

ÉLECTRICITÉ - TÉLÉPHONE
CRÉTETS 98 ☎ 22 31 31
LA CHAUX-DE-FONDS

PROFITEZ DE NOS PRIX
AVANT DÉMÉNAGEMENT !

BERG

OPTIQUE - PHOTO - CINÉ

Pour vos cadeaux de fin d'année

Av. Léopold-Robert 64 -- La Chaux-de-Fonds

Téléphone (039) 22 43 20

Rit et chante !

Bloc-cuisine
39.50

38.-

Auto-école **59.50**

Berceau
52.-

Machine à vapeur
96.-

89.-

V.A.C

René Junod SA
Av. Léopold-Robert 115
2300 La Chaux-de-Fonds
039 / 21 11 21

Venez voir nos
fantastiques vitrines
de jouets

144.-
au lieu de 160.-

135.-
au lieu de 150.-

67⁵⁰
au lieu de 75.-

207.-
au lieu de 230.-

43²⁰
au lieu de 48.-

117.-
au lieu de 130.-

81.-
au lieu de 90.-

99.-
au lieu de 110.-

10%

de réduction sur toutes les montres-bracelets MIREXAL

SWISS MADE

Par exemple:

Montre à quartz Multi-Alarm pour hommes

Affichage digital. Poussoir donnant l'heure d'un autre fuseau horaire (8 villes). Date avec calendrier programmé pour 4 ans, alarme quotidienne (réveil toutes les 24 heures), alarme à date précise (heures et minutes programmables 31 jours à l'avance), compte à rebours (max. 11 h 55 mn), pré-alarme discrète qui retentit 7 secondes avant l'alarme principale. Cadran bleu, éclairage pour lecture de nuit. Boîtier acier, verre minéral. Antichoc, étanche. Fonctionne sur pile.

207.- au lieu de 230.-

Montre automatique pour dames

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran bleu ou argenté, calendrier, Incabloc.

81.- au lieu de 90.-

Montre à quartz pour dames

Affichage analogique, cadran argenté, boîtier tout acier, calendrier, antichoc, étanche, bracelet en acier, fonctionne sur pile.

135.- au lieu de 150.-

Montre à quartz pour hommes

Affichage analogique, boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, double date en 2 langues, antichoc, fonctionne sur pile.

144.- au lieu de 160.-

Montre automatique pour hommes

Boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, double date en 2 langues, Incabloc.

99.- au lieu de 110.-

Montre pour dames et fillettes

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran blanc avec chiffres romains noirs, Incabloc.

67.50 au lieu de 75.-

Montre pour hommes et garçons

Boîtier chromé avec fond en acier, cadran argenté et chiffres arabes gris foncé, étanche, Incabloc.

43.20 au lieu de 48.-

Montre à quartz pour dames

Affichage analogique, boîtier plaqué avec fond en acier, cadran doré, antichoc, étanche, fonctionne sur pile.

117.- au lieu de 130.-

Un an de garantie. Service après-vente M.

MIGROS

Prix. Qualité. Choix.

Invitation au grand Festival du Tourne-Disque

- ★ Voir et entendre un programme d'actualité
- ★ Marques, systèmes, avantages
- ★ Performances/prix, confort, sécurité

Tous les jours, du 23.11. au 31.12. Démonstrations durant les heures normales d'ouverture. Entrée libre, documentation gratuite.

MULLER musique s.a.
Av. Léopold-Robert 50
La Chaux-de-Fonds

STUDER REVOX

GR

Vente directe aux particuliers

Grand choix de montres, pendules en tous genres, bijoux or et argent. Exposition permanente et service après vente. Chaque visiteur reçoit un très joli calendrier de poche en couleurs.

63, rue de la Serre, 1^{er} étage
La Chaux-de-Fonds

Musette

Fabrique d'horlogerie de précision
GUY-ROBERT, montres Musette
Tél. 23 26 65

A VENDRE

Près de la Pace du Marché,
PETIT IMMEUBLE LOCATIF

comprenant un magasin, 2 studios, 2 appartements de 5 pièces. Confort. — Nécessaire pour traiter Fr. 30.000.—

Pour tous renseignements, s'adresser à :

CHARLES BERSET
gérant d'immeubles
La Chaux-de-Fonds
Jardinière 87 - Tél. (039) 23 78 33

A louer pour tout de suite ou date à convenir, quartier ouest

MAGNIFIQUE MAGASIN

avec arrière-magasin, possibilité éventuelle d'extension au 1^{er} étage pour locaux de vente, bureaux ou entrepôt. Surface magasin: 120 m², surface locaux: 145 m² + 55 m². S'adresser à Gérancia S.A., av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Ce soir...

moment idéal pour choisir votre cadeau petit ou grand à la **GALERIE DU TAPIS d'ORIENT**

La Chaux-de-Fonds Serre 38

Nous vendons une série de voitures VOLVO

Il s'agit de voitures extrêmement bien soignées
Les prix varient entre Fr. 4000.— et Fr. 8500.—
Veuillez vous informer auprès du concessionnaire

Grand Garage + Carrosserie du Jura SA

Avenue Léopold-Robert 117
Téléphone (039) 23 14 08

Restaurant renommé, région Morat, cherche, urgent

serveuse

Débutante acceptée. Bon gain. Vie de famille.

Téléphone (037) 74 12 17.

Avant d'acheter un orgue électronique

téléphonez au (038) 53 31 92

Hohner Musique Fontainemelon

Prix avantageux

Dame seule handicapée, dans la soixantaine, cherche

femme

pour la soigner, vivre avec elle et s'occuper de sa maison.

Région: Jura-Sud. Salaire à convenir. Engagement en janvier 1980.

Faire offres sous chiffre 06-121772, à Publicitas S.A., 2610 Saint-Imier.

NOUS AVONS ENCORE QUELQUES APPARTEMENTS DISPONIBLES

tout de suite ou à convenir à:

SITUATION	DATE	NOMBRE DE PIÈCES	PRIX
Abraham-Robert	tout de suite	3 pièces	Fr. 510.—, charges comprises
Chapeau-Râblé	1er janv. 1980	3 pièces	Fr. 468.—, charges comprises
Crétets	tout de suite	3 1/2 pièces	Fr. 538.—, charges comprises
Rue du Locle Parc	tout de suite	3 1/2 pièces	Fr. 520.—, charges comprises
Alexis-Marie-Piaget	tout de suite	3 pièces	Fr. 428.—, charges comprises
Léopold-Robert	1er janv. 1980	3 pièces	Fr. 398.—, charges comprises
Arc-en-Ciel HLM	tout de suite	3 pièces	Fr. 315.—, charges comprises
	1er janv. 1980	3 pièces	Fr. 319.—, charges comprises

Si vous êtes intéressés par l'un ou l'autre de ces locaux, veuillez prendre contact avec la Gérance GECO, Jaquet-Droz 58, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 11 15.

Ecoles polytechniques: le provisoire qui dure

Le Conseil national donne à M. Hurlimann un dernier délai

Les titulaires d'un baccalauréat qui choisissent d'entrer en apprentissage ne doivent pas automatiquement bénéficier d'une durée de formation plus courte. Par 51 voix contre 47, le Conseil national a rejeté hier un postulat de l'indépendant argovien Andreas Muller, un professeur de Gymnase qui estime que les bacheliers n'éprouvant pas une attirance particulière pour les études universitaires devraient être encouragés à suivre une formation professionnelle. Il lui fut répondu que ce n'est pas à la loi de régler ces cas, schématiquement, mais aux particuliers.

Ce fut là le seul vote serré de la matinée. Pour le reste, voyez plutôt :
 ■ Oui unanime aux nouveaux accords conclus dans le cadre du GATT (Tokyo Round). Certes, les recettes douanières diminueront à nouveau, de 60 à 70 millions. Mais le commerce international, dont la Suisse dépend tant, est gagnant, ont expliqué au nom de la commission MM. Otto Stich (soc., SO) et Raoul Kohler (rad., BE).

De notre rédacteur parlementaire à Berne: Denis BARRELET

■ Oui unanime à la prolongation, pour cinq ans au plus, de la réglementation transitoire qui régit les deux Ecoles polytechniques fédérales.
 Aussi incroyable que cela puisse paraître: il n'existe pas actuellement de loi sur les Ecoles polytechniques, mis à part un antique vestige datant de 1854. En 1969, lorsque la Confédération racheta au canton de Vaud son Ecole

polytechnique, la célèbre EPUL, le Parlement adopta une loi toute neuve, certes. Mais cette loi fut la victime de la contestation estudiantine. Le peuple la rejeta, donnant raison aux étudiants qui souhaitaient qu'une place plus large soit faite à la participation. En hâte, on mit sur pied une réglementation transitoire. C'est cette réglementation-là que le Conseil national, hier, a prorogée.

Le provisoire qui dure? C'est un peu cela. Mais il ne durera pas au-delà de 1985. Une loi en bonne et due forme prendra le relais à ce moment-là, et même plus tôt si c'est possible. Tout le monde a insisté là-dessus, hier, le conseiller fédéral Hurlimann compris. Et aussi le démocrate-chrétien lucernois Muler et la socialiste neuchâteloise Heidi Deneys, qui s'exprimaient au nom de la commission.

Pourquoi un délai si long finalement? Parce que le Département de l'intérieur a d'autres chats plus importants à fouetter. Voici dans l'ordre, les

projets qu'il doit élaborer: une loi sur la recherche, un nouvel article constitutionnel sur la formation, une loi sur les subventions aux universités. Les déboires de l'article sur la formation en 1971 et de la loi sur l'aide aux universités et à la recherche en 1978, rejetés tous deux par le peuple, expliquent pourquoi le Département de l'intérieur a tant de pain sur la planche.

Il reste à espérer, a dit M. Hurlimann, que les autorités des Ecoles polytechniques profiteront de la latitude que leur laisse la réglementation transitoire pour expérimenter certaines nouveautés. Le chef du Département de l'intérieur leur reproche un excès de timidité.

EXTRAIRE L'ALCOOL ET LE TABAC DE L'INDICE DES PRIX?

De la journée d'hier, on retiendra encore ce 66 à 15 par lequel le Conseil national a repoussé un postulat du Nationaliste bernois Oehen, postulat demandant que le tabac et l'alcool ne soient plus compris dans l'indice des prix à la consommation. « Ne dites pas que ce serait de la manipulation! » s'exclama M. Oehen. « Aujourd'hui déjà, les dépenses pour la drogue, la vie de nuit, la prostitution ne sont pas comprises dans l'indice, quand bien même elles chargent nombre de ménages suisses ».

Le conseiller fédéral Fritz Honegger reconnaît que les effets de l'alcool et du tabac sur la santé publique ne doivent pas être pris à la légère. Mais en extrayant ces deux postes de l'indice, que résoudre-t-on? Par principe, dit le chef du Département de l'économie publique, il ne faut pas commencer à s'attaquer à cette œuvre d'entente qu'est l'indice des prix. Cela pourrait mener loin!

Conseil des Etats: plus qu'une petite divergence sur le budget 1980

Le Conseil des Etats n'a consacré que 90 minutes à son ordre du jour avant qu'une majeure partie des députés accompagnent leur ancien collègue et nouveau conseiller fédéral M. Schlumpf à sa réception officielle à Coire. La Chambre haute a éliminé toutes les divergences avec le National au sujet du budget 80 de la Confédération. Il a autorisé le Conseil fédéral à ratifier quatre accords sur le trafic aérien de ligne et un amendement de la Convention sur l'aviation civile internationale. En fin de séance, le Conseil des Etats a adopté sous sa forme contraignante la motion Guntern demandant la création d'une autorité indépendante de recours pour la radio et la télévision.

La navette budgétaire entre les deux chambres sera ramenée à un seul aller et retour. Comme le lui demandait M. Muheim (pdc-UR) le Conseil des Etats s'est rallié à toutes les modifications de dépenses votées par le Conseil national, à l'exception d'une seule qui concerne l'Office des logements. Le Conseil national a porté la subvention pour l'amélioration des logements dans les régions de montagne à 15 millions, la Commission des finances et le Conseil fédéral voudraient en rester aux 13,3 millions prévus au budget, mais M. Cavelti (pdc., GR) propose de se rallier au chiffre du National.

M. Chevallaz, conseiller fédéral, explique que le montant prévu suffira amplement pour l'année prochaine et

Rapport de la division de montagne 10 à Lausanne Du matériel et des souliers

La division de montagne 10 organisait, hier en fin de matinée à Lausanne, une conférence de presse pour présenter en détail le bilan de cette année et le programme de l'an prochain. Le divisionnaire Roger Mabillard était entouré du colonel Georges Hertig, de La Chaux-de-Fonds, de l'état-major général et de ses deux plus proches collaborateurs les colonels Georges Donnet et Guy Studer. Après les souhaits de bienvenue le commandant de division présenta son unité d'armée, un ensemble structuré en corps de troupe et unités d'un effectif d'environ 16.500 hommes. Cette unité de montagne faisant partie du corps d'armée de montagne 3 est engagée en milieu rustique et terrain difficile et dans des conditions climatiques souvent pénibles. A une altitude moyenne de 1500 mètres il est très important que la troupe soit prête physiquement et moralement et que l'esprit de camaraderie soit efficace.

Les troupes de cette division se recrutent dans les cantons de Fribourg, du Valais et de Vaud et un 5 pour cent provient des autres cantons. C'est la seule unité d'armée entièrement romande.

La mission de cette division renforcée par deux brigades de Landwehr est d'assurer la protection de la neutralité, d'interdire une pénétration adverse vers une région d'importance stratégique et de protéger des infrastructures de combat, de logistique et de conduite.

Après avoir défini les responsabilités du patron de la division, le divisionnaire a répondu à de nombreuses questions des journalistes. Avec aisance et en allant au fond des problèmes et surtout avec clarté, il insista pour un renforcement de la défense antichar, une amélioration de l'artillerie et sur l'équipement de la troupe de souliers

résistant aux intempéries et au froid. A la question de savoir si la presse nuisait à l'armée, après l'affaire des chars, le divisionnaire Mabillard a insisté pour que l'on explique clairement aux citoyens la situation et pense que la franchise ne doit pas causer de tort à l'armée. La critique du fonctionnement de l'appareil militaire, la sévérité envers les responsables ne signifiant pas nécessairement anti-militarisme. Une critique pertinente et solide contribue aux progrès ultérieurs, devait encore préciser le divisionnaire Mabillard qui a franchi hier une nouvelle étape quant au contact avec les médias. (sh)

Espion suisse arrêté en Autriche

Procès le 19 décembre

Le procès de Kurt Schilling, le citoyen suisse arrêté en Autriche pour espionnage lors des dernières manœuvres de l'Armée autrichienne, aura lieu plus tôt que prévu. Il devrait débuter le 19 décembre prochain dans la ville de Saint-Poelten, où Schilling est actuellement en détention préventive.

Le fonctionnaire du DMF, M. Albert Bachmann, qui avait chargé Schilling de cette « mission d'observation » a été suspendu de ses fonctions. Des discussions ont actuellement lieu entre le Département militaire fédéral (DMF) et Bachmann au sujet des conséquences que pourrait avoir pour lui cette affaire. « Il serait plus simple pour les deux parties que Bachmann s'en aille de lui-même » a relevé à ce propos un porte-parole du Département militaire. (ats)

L'Association suisse des éditeurs de journaux contre le boycott de l'industrie de l'automobile

Le comité directeur de l'Association suisse des éditeurs de journaux (ASEJ) estime que le boycottage contre les annonces de l'industrie automobile n'est pas un moyen approprié pour exercer une pression contre les importateurs et vendeurs de voitures qui ont partiellement suspendu leurs ordres d'annonces pour le journal zurichois « Tages-Anzeiger ».

Un tel boycottage avait été proposé par l'Union suisse des journalistes

(USJ). L'ASEJ constate dans sa prise de position que le Tages-Anzeiger n'a pas demandé l'aide de l'association pour négocier la reprise ou la levée des annonces avec certains importateurs et vendeurs d'automobiles. Il n'y a d'ailleurs aucun signe permettant de dire que la rédaction du journal, soumise à des pressions lors de telles négociations, aurait été limitée dans sa liberté de choix.

L'ASEJ accorde une grande valeur au « respect de l'autonomie de l'activité publicitaire » afin d'assurer les tâches qui reviennent à la presse quant à l'information du public dans son ensemble. L'ASEJ propose ses bons offices pour rechercher une solution en collaboration avec les organismes de publicité. (ats)

Léon Schlumpf dans les Grisons

Réception enthousiaste

Les Grisons ont accueilli avec enthousiasme, hier à Coire, leur nouveau représentant à l'exécutif fédéral, M. Léon Schlumpf. Un cortège triomphal a emmené les quelque 700 invités, applaudis par des milliers de personnes, jusqu'au Théâtre de la ville, où devait avoir lieu la réception officielle. C'est là que le président du gouvernement grison, M. Otto Largiadèr, le conseiller fédéral sortant Rudolf Gnaegi en tant que représentant du Conseil fédéral, ainsi que le président du Conseil des Etats M. Josef Ulrich, ont adressé leurs vœux au nouveau conseiller fédéral. Les invités ont ensuite pris place dans des autocars postaux qui les ont emmenés à la périphérie de la capitale cantonale, pour un souper offert par le canton des Grisons. (ats)

Radiocommunications

On met de l'ordre

Près de 2000 délégués se sont attachés, ces dix dernières semaines, à Genève, à mettre de l'ordre dans le vaste domaine des radiocommunications. La tâche n'était pas aisée: réviser la répartition de 3330 bandes de fréquences réparties sur tout le globe, soit un total de 540.000 inscriptions au répertoire des fréquences. Au « Centre international des conférences de Genève » (CICG) où tout cela s'est débattu, les experts ont passé de longues journées et soirées de travail à cette tâche. (Imp, ats)

Un Neuchâtelois nommé ambassadeur au Sénégal

Le Conseil fédéral a nommé quatre nouveaux ambassadeurs extraordinaires et plénipotentiaires. Il s'agit de MM. Yves Berthoud (Sénégal et Mauritanie), Dieter Chenuaux-Repond (Turquie), Luciano Mordasini (Pérou) et Fritz Rudolf Staehelin (Japon). Il a de plus nommé M. Michael von Schenck, actuellement ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire au Ghana, au Libéria et en Sierra Leone en cette même qualité en République togolaise.

L'ambassadeur Berthoud est actuellement ambassadeur à Guatemala. Né en 1919 à Neuchâtel, il est entré au service du Département fédéral des Affaires étrangères en 1945. Affecté successivement à Berne et à Paris, il a ensuite été transféré en 1955 à La Haye, puis en 1960 à Buenos Aires en tant que secrétaire d'ambassade et en 1964 à Beyrouth en qualité de conseiller d'ambassade. Il a également été attribué en 1968 à la direction de la coopération au développement avant d'être transféré en 1972 au Caire comme conseiller d'ambassade et premier collaborateur du chef de mission. Il remplace, à Dakar, l'ambassadeur Roger-Etienne Campiche qui a été nommé en Pologne. (ats)

OLTEN. — Les Suisses utilisent de moins en moins le rail. C'est ce qui ressort de la statistique suisse des transports pour 1978, qui vient d'être publiée par l'Office fédéral de la statistique.

Radio et TV: une instance de recours indépendante, s.v.p.!

M. Guntern (pdc., VS) développe une motion qui demande la création rapide, et sans qu'on se préoccupe du calendrier pour le projet d'article constitutionnel, d'une autorité de recours pour les programmes radio et télévision. Une autorité qui soit entièrement indépendante de la SSR et de l'administration fédérale, et devant laquelle les usagers des deux médias électroniques pourraient présenter leurs doléances.

qu'il serait inutile de voter une rallonge qu'on n'arriverait pas à utiliser. Pour 1979, on est arrivé à un peu plus de 10 millions à ce titre. Le Conseil des Etats par 23 voix contre 10 décide d'en rester aux 13,3 millions.

Le Conseil national a apporté une adjonction au texte de l'arrêté budgétaire créant une petite réserve de personnel à l'intention du Conseil fédéral par les emplois vacants non pourvus dans les départements. Mme Lieberherr (soc., ZH) s'oppose à un tel texte dont l'effet serait négligeable. M. Chevallaz, conseiller fédéral, pense qu'il vaut la peine de tenter un essai. Par 26 voix contre 9, les Etats suivent le texte du National.

M. Ritschard conseiller fédéral rappelle que, de sa propre initiative, il a créé cet été au sein du département une commission à qui il soumet les recours reçus après leur passage chez le directeur général de la SSR. Cette commission est indépendante, sinon en droit, du moins en fait. La base constitutionnelle pour une commission juridiquement indépendante sera créé par le nouvel article constitutionnel, dont le projet sera présenté aux cham-

bres sous peu. M. Ritschard se dit prêt toutefois à accepter l'idée sous forme de postulat.

M. Guntern tient à la forme contraignante de la motion. La commission instituée par M. Ritschard? Elle va susciter de faux espoirs, car son rôle est consultatif. Que M. Ritschard s'engage aujourd'hui à respecter ses avis n'y change rien. « En adoptant ma motion, vous obligerez le Conseil national à se pencher lui aussi sur le dossier », dit M. Guntern. « A un moment où il aura de toute manière en mains notre projet d'article constitutionnel », répond M. Ritschard, qui laisse tomber les bras, tant cette motion lui paraît superflue.

Le Conseil des Etats se décide, par 27 voix contre 5 en faveur de la motion. H. F.

Le chômage a augmenté de 8 % en novembre

Selon les enquêtes de l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail (OFIAMT), 8434 chômeurs complets étaient inscrits, à fin novembre, auprès des Offices du travail, soit 633 ou 8,1 pour cent de plus qu'à fin octobre, mais 2902 ou 25,6 pour cent de moins qu'une année auparavant.

La proportion des chômeurs complets par rapport à la population active (taux de chômage) atteignait environ 0,3 pour cent (0,4 pour cent l'année dernière à pareille époque).

Comparativement au mois précédent, le nombre d'hommes au chômage a augmenté de 661 pour s'inscrire à 4702, mais celui des femmes a diminué de 28 pour tomber à 3732. (ats)

Le dollar à nouveau sous pression

La demande massive en provenance du Proche et de l'Extrême-Orient et la prochaine conférence de l'OPEP à Caracas ont encore fait monter le prix de l'or sur les marchés internationaux. A Zurich, l'once s'échangeait à 448 - 450 dollars hier après-midi, pendant que le kilogramme valait 22.930 - 23.130 francs. A Londres, l'once d'or fin se négociait 449,75 dollars.

Grâce à des achats renforcés, le dollar reprenait du terrain par rapport à son cours du matin. Cependant, tard dans la matinée, un courant contraire le ramenait presque à son point de départ. A 16 heures, il cotait 1,5920 - 30 à Zurich contre 1,5885 - 95 le matin. (ats)

L'IMPARTIAL
 Dès maintenant décembre gratuit
Bulletin de souscription
 Veuillez me considérer comme nouvel abonné de L'IMPARTIAL dès le:
 je paierai par 3 - 6 - 12 mois *
 Nom: _____
 Prénom: _____
 Domicile: _____
 No postal: _____
 Localité: _____
 Signature: _____
 ABONNEMENTS:
 3 mois Fr. 33.50; 6 mois Fr. 63.50; annuellement Fr. 120.—
 Compte de chèques postaux 23-325, La Chaux-de-Fonds.
 Ne pas payer d'avance, mais à réception du bulletin de versement.
 * Biffer ce qui ne convient pas.
 A retourner à « L'Impartial » - 2301 La Chaux-de-Fonds.

D'un bout à l'autre du pays
6 accidents mortels de vol Delta en 1979
 Six véliedlistes ont perdu la vie en Suisse durant l'année qui s'achève, soit trois de moins qu'en 1978. M. Werner Pfandler, président de la Fédération suisse de vol libre (FSLV), qui analyse ces accidents dans le dernier numéro de « Delta Info », l'organe officiel de la fédération, parvient à la conclusion que quatre des six victimes avaient une « réelle chance de survie », les deux autres une « chance théorique » en admettant que l'un d'eux ait déployé son parachute à temps et que l'autre en ait eu un.
 Pour cette année, quatre des six appareils accidentés étaient d'un type homologué. Cependant, la Commission d'enquête a constaté que les ailes qui se sont érasées n'étaient en aucun cas conformes au modèle testé.
GROS PROCÈS D'ASSISES A GENÈVE
 Le procès d'un des auteurs de la fusillade de la rue de Lausanne à Genève, du 22 février 1977, au cours de laquelle deux policiers avaient été grièvement blessés, s'est ouvert hier devant la Cour d'assises de Genève.
 L'accusé, Carlo G., un Italien de 27 ans, avait commis 2 hold-ups à Genève avant cette fusillade, en compagnie de trois compatriotes, dont un est en fuite, l'autre décédé et le troisième condamné à la prison à perpétuité en Italie.

L'IMPARTIAL
FEUILLE D'AVIS DES MONTAGNES
 Direction: Roger Vuilleumier
 Rédacteur en chef responsable: Gil Bailloz
 Rédaction - Administr.: La Chaux-de-Fonds
 Rue Neuve 14 - Tél 039/21 11 35 - Télex 35 251
 Le Loclo - Point 8 - Téléphone 039/31 14 44

Le dialogue «Nord-Sud» afin que l'on ne prête pas qu'aux riches

L'industrialisation du tiers monde: un fait inéluctable

Dans un peu plus d'un mois, s'ouvrira à la Nouvelle Dehli une nouvelle conférence du type «Nord-Sud». La troisième de l'ONUDI, l'organisation des Nations Unies pour le développement de l'industrie. L'action de l'ONUDI prend place dans le cadre de l'assistance que l'on pourrait baptiser: l'incitation à l'aide, en complément aux multiples programmes et organismes internationaux qui avaient été fondés après la signature de la Charte de San Francisco — au nombre d'une dizaine environ — et qui relèveraient davantage de l'aide directe. Priorité des priorités pour l'ONUDI et les négociateurs qui vont se rencontrer à fin janvier: l'industrialisation. Objectif placé au cœur même des discussions «Nord-Sud». Tous les pays en développement ont besoin d'industrialiser aussi bien pour augmenter le nombre des postes de travail que pour diversifier leur économie et entrer sur le chemin d'une croissance durable. Industrialiser, oui; mais pas n'importe comment car n'importe quelle industrie ou entreprise installée dans un pays neuf n'apporte pas nécessairement des avantages. Sauf si certaines conditions propres au pays et sur un plan plus général évitant des abus (hélas bien connus de la part de ceux qui transfèrent des technologies et le matériel de production relatif — pas tous heureusement) sont respectées.

BESOINS ENORMES ET INIMAGINABLES

A l'occasion de l'Assemblée des délégués de la Fédération horlogère suisse tenue à Bienne le 6 décembre, l'industrialisation, les échanges et la division du travail «Nord-Sud» a été débattue par une table ronde composée de deux

DES CHIFFRES QUI PARLENT

La Terre comptera six milliards d'hommes en l'an 2000, dont 4,5 milliards dans les pays en voie de développement, qui en ont aujourd'hui 2,8 milliards. Deux milliards d'entre eux risquent de demeurer très pauvres, mais entre 500 millions et un milliard d'hommes peuvent espérer rejoindre le revenu des pays industrialisés. Le phénomène d'industrialisation du tiers monde est inéluctable. Pour les industriels occidentaux, ce sont des marchés qui offrent des perspectives de développement plus vastes que ceux des pays industriels actuels où certains signes de saturation... Le développement de la demande va de pair avec l'industrialisation et la démocratisation du pouvoir d'achat. Ce sont les marchés du tiers monde qui ont atténué les effets de la récession des années 75 et même contribué à la reprise économique ultérieure. L'industrie horlogère dépend à concurrence de 28 pour cent de ses ventes de ces pays; on pourrait traduire que quelque 14.000 emplois horlogers dépendent des relations entretenues avec ces Etats!

hauts fonctionnaires et de deux personnalités du secteur privé qui ont été confrontées directement à ces questions particulières, sur place.

Les buts que chaque pays se fixait en matière d'industrialisation ont été précisés.

En premier lieu la satisfaction des besoins essentiels de la population. Et lorsque l'on parle de ce nécessaire, on ne se rend pas compte chez nous de l'énormité de ces besoins... On ne peut même pas l'imaginer.

Répondre à la demande locale en substituant une production indigène aux importations (qui n'arrivent pas à la couvrir souvent à cause de conditions locales, au sujet desquelles un seul exemple même nous entraînerait trop loin... Quoique raconter quelques

cas ferait mieux comprendre les choses, souvent inimaginables comme le fait qu'une série d'hôpitaux de fortune — on devrait dire «d'infortune» — desservant des centaines de milliers d'habitants ne disposent pas de médicaments aussi courants que l'aspirine... Bref, potentiellement pour l'essentiel les besoins sont immenses. Dans certains pays, il s'agit du développement d'une industrie de base, d'une industrie lourde, voire de réussir à exporter des produits manufacturés d'après les matières premières locales.

MESURES PRISES ET A PRENDRE

Sur le plan international, ces développements impliquent un accroissement des transferts de ressources, une amélioration des mécanismes de transfert, de technique et le maintien, sinon l'élargissement de l'accès aux marchés des pays industrialisés. Dans ces trois domaines la coopération internationale est importante. Les mesures prises sont nombreuses et diversifiées.

Pour la définition d'objectifs nationaux et internationaux, l'accrois-

FAIRE LA DIFFERENCE

Le ministre Jean Zwahlen, chef du service économique et financier du Département fédéral des affaires étrangères était accompagné par M. Lucien Erard, chef du service «Politique, conception et université» de la Direction de la coopération au développement et de l'aide humanitaire du Département fédéral des affaires étrangères.

Le secteur privé était représenté — outre M. Georges-Adrien Matthey président de la FH — par M. Peter Rogge, administrateur-délégué de Prognos — Centre européen de recherches d'économie-politique — et par M. Charles Tavel.

La thèse de M. Tavel a porté plus particulièrement sur les transferts de technologies et de productions horlogères (voir L'Impartial du 7 décembre 1979). Pendant il s'agit de bien faire la différence entre l'exportation de ce type particulier d'industrie dans des pays déjà bien avancés sur la voie du développement et la mise en place d'appareils industriels destinés à couvrir des besoins essentiels, vitaux, propres à sortir de la misère des populations de dizaines, de centaines de millions d'âmes...

sement des transferts de ressources et de technique, l'ouverture de marchés, ne suffisent pas à faire naître des entreprises, à créer une véritable structure industrielle diversifiée. Tous nos industriels le savent, un marché, du capital et des techniques ne font pas encore une entreprise; il faut des hommes pour produire, pour vendre, pour gérer, pour diriger. Il faut qu'existent des infrastructures, des services, la

Rubrique économique Roland CARRERA

possibilité de se procurer moyens de production et outillage, matières premières et produits semi-ouvrés, il faut pouvoir sous-traiter, écouler les sous-produits, etc. Chez nous, mais plus encore dans le tiers monde, il est beaucoup plus facile de créer une nouvelle entreprise, de diversifier des lignes de production à partir d'entreprises existantes, voire de développer une entreprise artisanale que de créer de toutes pièces une nouvelle usine. De toute façon, il faut qu'existent des structures économiques, politiques, administratives et sociales qui facilitent et encouragent l'innovation.

CODES POUR MULTINATIONALES

C'est ce qu'ont compris la plupart des pays en développement qui, au-delà de leurs revendications générales, politiques, cherchent à encourager l'investissement privé. Ils le font notamment par des codes d'investissement et en offrant aux entreprises certains avantages.

Les pays en développement sont néanmoins de plus en plus conscients, et les experts le leur montrent, qu'un investissement, qu'une entreprise implantée chez eux, n'apporte pas nécessairement que des avantages au pays. Ils estiment en tout cas que ces investissements pourraient leur être plus profitables si un certain nombre de conditions étaient respectées. C'est en fait l'objet des négociations qui se déroulent à New York sur le code sur les sociétés transnationales et à Genève sur les codes sur le transfert de technique et sur les pratiques commerciales restrictives. Dans ces négociations, les pays en développement cherchent à se protéger contre certains abus, à rendre illégaux certaines pratiques et certains comportements que peuvent avoir des entreprises et des vendeurs de technologie grâce à leur situation de quasi monopole. Pourtant, estimera un orateur, s'ils devenaient trop contraignants, ces codes pourraient décourager l'investissement et le transfert de technique, bloquant ainsi le processus d'industrialisation du tiers monde et supprimant du même coup pour notre industrie la possibilité de vendre sa technologie et d'investir au-delà de nos frontières.

En tout état de cause l'intérêt commun est l'aboutissement de ces négociations, élément essentiel parmi d'autres, vers un nouvel ordre économique international que réclame le tiers monde et auquel il est vital d'être attentif. Les innombrables problèmes «techniques» ne doivent constituer en aucun cas un frein à une meilleure répartition des richesses mondiales.

LES FORMES DE L'ASSISTANCE DANS LE MONDE ENTIER

L'action de l'ONUDI prend place dans «l'incitation à l'aide» avouons dit, tout comme celle de la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD) et l'Association internationale de développement (AIDA), à laquelle la participation helvétique fait l'objet des débats actuels, au Parlement. Il existe aussi une Société financière internationale (SFI) qui réunit, elle, des fonds privés, destinés à des entreprises privées des pays pauvres.

L'assistance directe est conçue dans le cadre du POAT (programme ordinaire d'assistance technique — envoi d'experts, octroi de bourses, de crédits limités, etc.). L'UNICEF, le Fonds des Nations-Unies pour l'aide à l'enfance est à ranger dans cette assistance directe, comme le PNUD (programme des NU pour le développement mis en œuvre par l'ONU et des organisations spécialisées telles que l'Organisation internationale du travail; l'Association pour l'alimentation et l'agriculture (FAO); l'Organisation mondiale de la santé (OMS); le Fonds monétaire international (FMI); le Programme alimentaire mondial (PAM); et les organismes cités plus haut. Se traduit également par l'envoi d'experts, octroi de bourse, mise à disposition de matériel, de fonds spécial pour les opérations de préinvestissement (recherches, etc.).

Il s'agit là de l'aide sur le plan mondial. Au niveau régional de nombreuses formes d'assistances existent par le biais des organismes de la Communauté économique européenne, de l'aide publique au développement, d'organismes financiers. Sans oublier l'OEPE qui a créé elle aussi en janvier 1976 un fonds financier au bénéfice des Etats les plus pauvres... Et les aides directes entre pays sous forme de prêts gouvernementaux ou d'assistance technique...

La Chine a, elle aussi concentré ses efforts sur l'assistance aux plus pauvres et l'aide des pays à économie planifiée URSS et Europe de l'Est est importante.

Rendement moyen brut à l'échéance des emprunts de débiteurs suisses

(Ensemble des titres cotés aux bourses de Bâle, Genève, Lausanne et Zurich)

	23.11	30.11	7.12
Confédération	3.94	4.06	4.06
Cantons	4.57	4.69	4.68
Communes	4.66	4.75	4.77
Transports	5.22	5.29	5.26
Banques	4.62	4.72	4.72
Stés financières	5.30	5.36	5.31
Forces motrices	5.00	5.06	5.05
Industries	5.27	5.35	5.35
Rendement général	4.63	4.73	4.73

Communiqué par la Société de Banque Suisse

Comparaison sur la compétitivité industrielle

Le Forum européen de management, à Genève, a établi une comparaison sur la compétitivité industrielle entre 16 pays européens. La République fédérale allemande et la Suisse arrivent en tête. Cette analyse inédite comprend 200 critères: données statistiques micro et macro-économiques, ainsi que des jugements de valeur sur des questions socio-politiques, émis par des chefs d'entreprise.

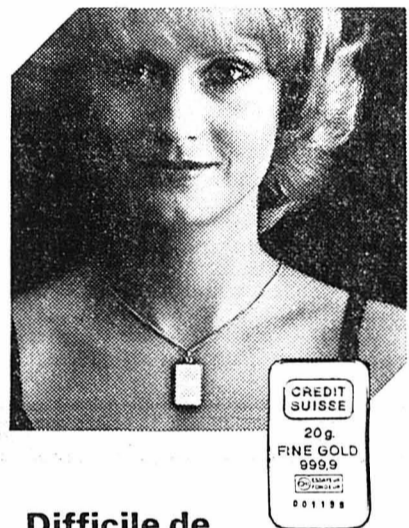
Les deux pays placés en tête sont suivis d'assez loin par un groupe de sept pays: France, Suède, Pays-Bas, Grande-Bretagne, Belgique et Luxembourg, Danemark et Autriche. Enfin viennent la Finlande, la Norvège, l'Italie, l'Espagne, l'Irlande, la Grèce et le Portugal.

Les résultats de cette comparaison seront étudiés en détail lors du 10e Symposium organisé par le Forum européen de management, qui aura lieu en février 1980 à Davos.

L'IMPARTIAL

Tarif des annonces

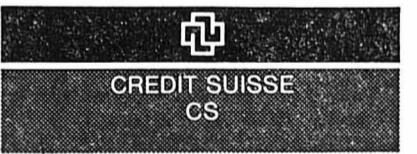
La Chaux-de-Fonds, canton de Neuchâtel et Jura —.57 le mm.
Mortuaires —.81 le mm.
Régie extra-régionale Annonces Suisses S.A. - A S S A Suisse —.71 le mm.
Réclames 2.39 le mm.
(Minimum de 25 millimètres)
Compte de chèques postaux 23-325 La Chaux-de-Fonds



Difficile de trouver un cadeau?

Les carnets d'épargne du CS, les lingots et plaquettes d'or et d'argent comme les pièces d'or sont des présents qui traversent le temps.

Le caissier CS vous conseillera volontiers.



P 26830

BULLETIN DE BOURSE

Cours communiqués par: SOCIÉTÉ DE BANQUE SUISSE

A = Cours du 11 décembre			B = Cours du 12 décembre		
NEUCHÂTEL					
Cr. Fonc. Neu.	810 d	810 d			
La Neuchâtel.	640 d	640 d	B.P.S.	1850	1850
Cortailod	1650 d	1700	Landis B	1400	1400
Dubied	435 o	425 o	Electrowatt	2125	2125
LAUSANNE					
Bque Cant. Vd.	1470	1465	Holderbk port.	570	565
Cdit Fonc. Vd.	1165	1170	Holderbk nom.	520	515
Cossonay	1425	1400	Motor Colomb.	660	665
Chaux & Cim.	640	640	Interfood «A»	980 d	980 d
Innovation	405 d	405 d	Interfood «B»	5000	5000
La Suisse	4400 d	4400 d	Juvéna hold.	6 d	6 d
GENÈVE					
Grand Passage	420	417 d	Zurich accid.	9975	9975
Financ. Presse	241 d	242 d	Aar et Tessin	1320	1330
Physique port.	265	260	Brown Bov. «A»	1730	1735
Fin. Parisbas	86.50	87.50	Saurer	1115	1105
Montedison	—32	—32	Fischer port.	745	740
Olivetti priv.	2.35	2.30	Fischer nom.	135	135
Zyma	840	840	Jelmoli	1390	1410
ZURICH					
<i>(Actions suisses)</i>					
Swissair port.	784 a	782	Alusuisse port.	1140	1155
Swissair nom.	790	788	Alusuisse nom.	461	466 a
U.B.S. port.	3435	3435	Sulzer nom.	2785 a	2795
U.B.S. nom.	638	641	Sulzer b. part.	380	378
Crédit S. port.	2270	2265	Schindler port.	1510	1500
Crédit S. nom.	426	428	Schindler nom.	290 d	290 d

BALE	A	B
Girard-Perreg.	600 d	600 d
Portland	2800	2780 d
Sandoz port.	4175 d	4200 d
Sandoz nom.	1930	1925 d
Sandoz b. p.	524	525
Bque C. Coop.	1015	1015

ZURICH	A	B
<i>(Actions étrangères)</i>		
Alcan	68.75	66.25
A.T.T.	87.—	85.50
Burroughs	129.50	126.50
Canad. Pac.	50.—	48.75
Chrysler	9.50	9.25
Colgate Palm.	23.50	23.—
Contr. Data	90.—	88.—
Dow Chemical	50.—	50.—
Du Pont	63.50	62.50
Eastman Kodak	77.50	76.50
Exxon	91.—	90.—
Ford	53.50	53.50
Gen. Electric	75.—	74.50
Gen. Motors	83.25	81.50
Goodyear	20.25	20.75
I.B.M.	106.—	104.50
Inco B	33.50	33.—
Intern. Paper	62.50	62.50
Int. Tel. & Tel.	42.25	41.50
Kennecott	42.75	42.50
Litton	63.75	63.—
Halliburton	128.50	125.50
Mobil Oil	82.75	84.—
Nat. Cash Reg.	109.—	107.50
Nat. Distillers	48.—	46.—
Union Carbide	67.25	67.—
U.S. Steel	28.50	27.50

NEW YORK	A	B
<i>(Actions suisses)</i>		
Roche Jce	67500	67000
Roche 1/10	6725	6700
S.B.S. port.	395	394
S.B.S. nom.	306	308
S.B.S. b. p.	338	339
Ciba-Geigy p.	1235	1255
Ciba-Geigy n.	680	680
Ciba-Geigy b. p	960	970

Cours indicatifs	
Billets de banque étrangers	
Dollars USA	1.53 1.68
Livres sterling	3.35 3.70
Marks allem.	90.75 93.75
Francs français	38.— 41.—
Francs belges	5.35 5.75
Lires italiennes	—18 —21
Florins holland.	81.50 84.50
Schillings autr.	12.65 13.05
Pesetas	2.20 2.55

Prix de l'or	
Lingot (kg. fin)	22960- 23260
Vreneli	172.— 182.—
Napoléon	171.— 183.—
Souverain	207.— 221.—
Double Eagle	840.— 885.—

Communiqués par la BCN	
VALCA	65.— 67.—
IFCA	1540.— 1570.—
IFCA 73	90.— 93.—

FONDS SBS	
UNIV. BOND SEL	61.25 58.50
UNIV. FUND	70.98 68.89
SWISSVALOR	234.— 224.25
JAPAN PORTOFOLIO	323.75 306.25

Fonds de la Banque Populaire Suisse	
Automation	56,0 57,0
Eurac.	237,0 239,0
Intermobil	62,0 63,0
Pharma	106,0 107,0
Siat	1575,0 —
Siat 63	1160,0 1170,0
Poly-Bond	60,10 61,10

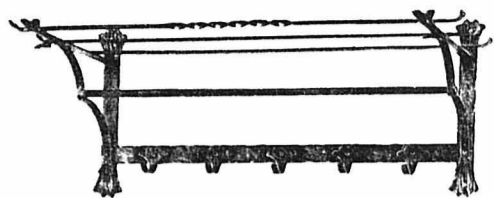
FONDS DE PLACEMENT COMMUNIQUÉS PAR L'UNION DE BANQUES SUISSES		
Fonds cotés en bourse	Prix payé	
	A	B
AMCA	21.25 d	21.25
BOND-INVEST	56.75 d	56.50
CONVERT-INVEST	59.50	59.—
EURIT	120.— d	120.—
FONSA	97.—	97.— d
GLOBINVEST	51.—	50.75
HELVETINVEST	98.50	98.50 d
PACIFIC-INVEST	60.75 d	60.50
SAFIT	248.—	257.—
SIMA	210.—	209.—
Fonds cotés hors-bourse		
CANAC	72.75	74.75
ESPAC	69.50	71.50
FRANCIT	84.50	86.50
GERMAC	85.50	—
ITAC	66.—	68.—
ROMETAC	304.—	308.—
YEN-INVEST	483.50	487.50

CS FDS BONDS	
CS FDS INT.	56,0 57,0
ACT. SUISSES	286,0 287,0
CANASEC	431,0 441,0
USSEC	422,0 432,0
ENERGIE-VALOR	89,0 91,0

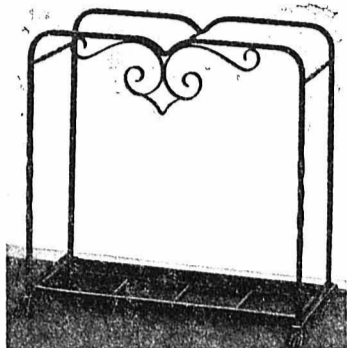
FONDS SBS	
UNIV. BOND SEL	61.25 58.50
UNIV. FUND	70.98 68.89
SWISSVALOR	234.— 224.25
JAPAN PORTOFOLIO	323.75 306.25

INDICE BOURSIER SBS	
Industrie	304,2 304,5
Finance et ass.	371,8 278,2
Indice général	330,3 330,6

Le fer forgé le CADEAU qui a du CARACTÈRE

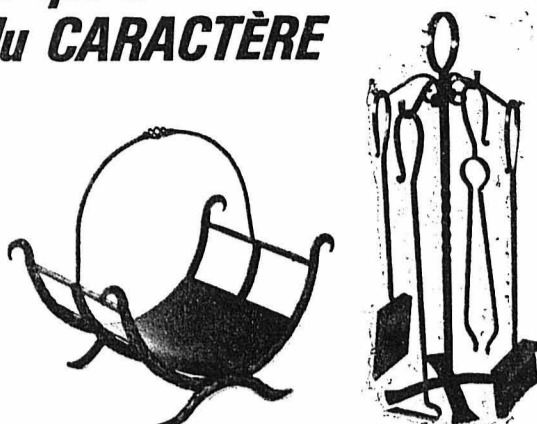


Pour le vestiaire...



...et quantité d'autres ravissants cadeaux :

- Miroirs
- Porte-bouteilles
- Cendriers
- Chandeliers
- Porte-journaux



Tout pour la cheminée...

Votre quincaillier vous offre en plus *grand choix au centre ville livraisons à domicile facilités de paiement + les conseils du spécialiste*



A. & W. KAUFMANN & FILS
Marché 8/10 Tél. 039/231056

TOULEFER S.A.
Pl. Hôtel-de-Ville Tél. 039/23 13.7

NUSSLÉ S.A.
Grenier 5/7 Tél. 039/224531

GROSSENBACHER
Nouvelle adresse:
L.-Robert 4 Tél. 039/224850

CE SOIR
ouverture nocturne
jusqu'à 22 heures

Notre cadeau :
remise 10 %

en doubles-timbres ou comptant (offres spéciales exceptées)

La bonne truite aux fines herbes
Le jambon braisé
Les filets mignons

se dégustent à

LA MAISON-MONSIEUR

au bord du Doubs

Sur commande, le chef vous propose
SON COQ AU CHÂTEAU-CHÂLON

Se recommande: P. et M. Uebelhart, tél. (039) 23 60 60

Il vous faut encore un cadeau ?
alors une belle robe, une blouse
ou une jupe... pour les fêtes

Venez regarder et essayer à la

Boutique Lady Mode

Balance 10 a - La Chaux-de-Fonds - Tél. (039) 23 24 22

CE SOIR, NOCTURNE jusqu'à 22 heures

A notre fidèle clientèle nous souhaitons
de joyeuses fêtes de fin d'année !

POLICE de Lausanne

CHAQUE SAMEDI à 10 h.
visite des installations
Av. Florimont 1 -
sans inscription préalable

Formation professionnelle bien rétribuée, dès fin janvier 1980.
Les inscriptions sont ouvertes.
Conditions préalables:
- école de recrues terminée en 1979 au plus tard; - moralité irréprochable.

Jeunes gens:

une visite vous permettra:
● de mieux connaître notre profession et notre organisation, même si vous n'avez pas, a priori, l'intention de changer de métier;
● de vous convaincre des avantages que nous pouvons vous offrir dans de nombreux domaines.

Téléphonez au (021) 20 17 11 pour prendre rendez-vous, sans engagement, ou renvoyez le coupon ci-dessous à: **Police municipale de Lausanne, Florimont 1, 1006 Lausanne.**

Sans engagement je souhaite

(cochez d'une croix ce qui convient)
 visiter vos installations m'informer plus particulièrement sur:
 formation professionnelle Police-secours brigades motorisées
 brigades de constat d'accidents police judiciaire (en tenue civile)
 police du lac télécommunications ensemble des fonctions possibles.

NOM et PRÉNOM: _____ ÂGE: _____

ADRESSE: _____ No: _____

No postal + LOCALITÉ: _____

Tél: _____

A renvoyer sous enveloppe affranchie à:
Police municipale de Lausanne Florimont 1, 1006 Lausanne.

Garage
P. Ruckstuhl s.a.
54, Fritz-Courvoisier
Tél. 039/23 52 22, La Chx-de-Fds

Occasions: Expertisées, prêtes à rouler et garanties

RENAULT R 4	74 - 77 - 79	RENAULT 30 TS autom., gris métal.	78
RENAULT R 4 Brl 1100	76 - 77 - 78	MERCEDES 280 E autom., blanche	73
RENAULT RS TS jaune	78	MERCEDES 280 SE	72 - 73 - 74
RENAULT 12 TL	76	MERCEDES 350 SE bleue	74
RENAULT 12 Break	77 - 79	MITSUBISHI Sapporo Coupé, gris mét.	78
RENAULT 20 TL - GTL - T3	77 - 78	ALFA ROMEO Alfetta 1800	76

Possibilité de reprise et facilité de paiement



PAPIER SUISSE RECYCLE

pour votre table de Fêtes

CHOIX * QUALITÉ * PRIX MIGROS... plus actuels que jamais !

Crevettes USA
la boîte de 200 gr.
ég. = 128 gr.
(100 gr. = 2.11) **270**

Saumon de mer fumé
la boîte de 70 gr.,
ég. = 50gr.
(100 gr. = 7.20) **360**

Grains de maïs doré
la boîte de 340 gr.,
ég. = 283 gr.
(100 gr. = -31.8) **-90**

Tresses au beurre
la pièce
de 680 gr. **3.-**
(100 gr. = -.44.1)

encore une idée de cadeau:
Biscuits «Cookies»
au beurre
la boîte
de 454 gr. **480**
(100 gr. = 1.057)

pour votre plateau de fromages:

Boursault **4.-**
la pièce de 200 gr.

Roquefort **240**
la pièce de 100 gr.



MIGROS

DISTRICT DE COURTELARY

CANTON DE BERNE

Importante assemblée à Sonceboz

Centre interrégional de perfectionnement à Tramelan: un besoin

C'est devant une importante assemblée, comptant des représentants de l'industrie et de l'artisanat du Jura bernois, que MM. Jeanneret, inspecteur fédéral de la formation commerciale et von Niederhäusern, du centre cantonal de perfectionnement, invités à Sonceboz le 4 décembre, par l'union du commerce et de l'industrie, section Jura bernois, ont parlé de l'implantation d'un Centre interrégional de perfectionnement dans la commune de Tramelan.

Manifestement un tel centre répond à un besoin, en ces temps où la technique évolue à un rythme tel, que la nécessité d'un recyclage quasi permanent et l'initiation à des techniques nouvelles se manifestent dans presque chaque pro-

fession. D'autre part, il est notoire que tout développement culturel est favorable au développement économique.

C'est en 1976, qu'une commission d'étude présidée par M. Roland Stähli, a été mandatée officiellement pour l'élaboration d'une étude fondamentale sur l'implantation d'un centre interrégional de perfectionnement à Tramelan, avec comme documentation de base le projet soumis précédemment par M. Jeanneret, au Conseil exécutif. En 1977, des propositions étaient présentées et en 1978, la commission recevait mandat de poursuivre ses travaux avec comme but de soumettre un projet définitif d'ici fin 1979.

Actuellement la commune de Tramelan met gratuitement à disposition, en dehors de la localité un terrain de 40.000 m2 sur lequel sera réalisé cet imposant complexe. Une convention sera passée entre la commune intéressée et le canton. Un concours d'architecture a été lancé et sur invitation cinq bureaux spécialisés ont été habilités à soumettre des projets. Un jury, formé de cinq spécialistes en la matière, venant de Lausanne et Zurich a donné la préférence à un bureau de Brigue, présentant un projet de constructions modulaires s'intégrant parfaitement au paysage. La dépense globale est dévisée entre 16 et 18 millions et se fera par étape. Ce centre sera unique en Suisse, alors qu'il en existe en France, en Allemagne, aux USA déjà, et son rayonnement ne sera pas exclusivement local et cantonal, mais aussi intercantonal, raison pour laquelle il sera subventionné à 37 pour cent par l'OFIAMT.

Ce complexe comprendra: un restaurant, une cafétéria, un hôtel de 30 à 60 chambres de un à deux lits, une médiathèque, une bibliothèque, une banque de données pour l'industrie, différents ateliers, une salle de gymnastique

La région de Tramelan se prête merveilleusement à cette implantation qui pourra bénéficier des installations du lieu, soit: un manège, un téléski, une piscine chauffée, un centre sportif avec patinoire, et un site permettant la promenade et les randonnées. Une large majorité de la population de Tramelan soutient ce projet, qui permettra de sortir cette localité de son isolement. Les responsables politiques du Jura bernois sont eux aussi favorables à ce projet qui renforcera les perspectives d'avenir du Jura bernois et qui sera un lieu de dialogue entre les autotités politiques et les industries.

En attendant le premier coup de pioche prévu pour 1981, gageons que ce « Macolin » de la formation professionnelle continue, sera le garant d'une certaine qualité de la vie. (comm)

VILLERET

Assemblée de paroisse

Dimanche dernier à l'issue du culte a eu lieu l'assemblée ordinaire de la paroisse réformée, présidée par M. R. Favre. Le seul point de l'ordre du jour en était le budget de 1980 et la quotité d'impôt. Les recettes prévues s'élevaient à 48.000 fr. tandis que les dépenses s'élevaient à 48.125 fr. d'où un excédent de dépenses prévues de 125 fr. La quotité de l'impôt reste inchangée, soit 8 pour cent de l'impôt de l'Etat. Budget et quotité ont été adoptés à l'unanimité.

Au chapitre des divers, il est relevé que la cible missionnaire qui se monte à 8460 fr. a été atteinte grâce à de nombreux dévouements et surtout à un don important reçu lors d'un décès. (mb)

Budget de la paroisse réformée évangélique de Corgémont-Cortébert accepté

Réunis sous la présidence de M. Charles-Edgar Pétermann, les membres de la Paroisse réformée évangélique de Corgémont-Cortébert ont approuvé le budget pour 1980, qui présente un reliquat passif de 2000 fr. pour un montant total de 108.500 fr.

Dans les recettes, l'impôt de paroisse s'élève à 102.500 fr. Les principales charges sont:

Entretien des immeubles 22.000 fr.; traitements et indemnités 13.500 fr.; Chauffage, électricité, nettoyages 11.000 fr.; subventions légales et conventionnelles 34.500 fr.; subventions volontaires 12.000 fr.

Au 31 novembre 1979, l'état des dettes était de 120.000 fr. et les arrérages d'impôts représentaient 84.000 fr.

Le Bureau du Synode avait délégué à l'assemblée le pasteur Charles-Edouard Berthoud qui présente un exposé sur le Centre Social de Moutier.

NOUVEAUX CONSEILLERS DE PAROISSE

En remplacement de MM. Jacques Lachat et Meyer, démissionnaires, l'assemblée a nommé en qualité de nouveaux conseillers de paroisse MM. Marc Grosjean et Christian Brunner. Une quarantaine de paroissiens ont pris part à cette assemblée. (gl)

Au Conseil municipal de Corgémont Affaires scolaires et soutien au FC

La municipalité sera représentée par MM. Fernand Wirz, maire et M. Willy Liechti, responsable des écoles à une séance d'orientation convoquée pour le 12 décembre à Cortébert, sur l'invitation des autorités de cette localité, dans le but d'informer les communes intéressées, sur la création éventuelle d'une communauté scolaire pour l'école des Près de Cortébert.

Quelques élèves de la Montagne de l'Envers domiciliés sur le territoire de Corgémont fréquentent actuellement l'école des Près de Cortébert, dont les classes sont logées dans une ferme-habitation privée. La commune de Cortébert assume seule les frais d'exploitation et facture aux communes les frais de leurs ressortissants.

La création d'une communauté permettrait de réaliser dans des conditions plus avantageuses la construction d'un nouveau collège au même endroit.

Commission scolaire secondaire: Mme Yolande Feusier (soc) a été appelée à succéder à Mme Anne-Marie Hugli en qualité de membre de la commission des dames de la Communauté scolaire secondaire du Bas-Vallon.

Football-Club: Tenant compte des travaux effectués par les membres du F.C. pour la construction de vestiaires et de douches au terrain de la Courtine,

ainsi que de la prochaine réfection de la toiture de la construction, le Conseil municipal a décidé d'allouer une contribution de 2000 fr. à cette société.

Le coût du matériel utilisé se chiffre à 10.000 fr. auxquels viennent s'ajouter les heures de travail des membres.

Par ce geste, les autorités entendent poursuivre leur politique en faveur des sociétés dont les membres fournissent eux-mêmes une participation financière, ainsi qu'un travail personnel.

Le F.C. est autorisé à disposer de la Halle de gymnastique pour y fêter Noël le samedi 15 décembre, la salle ayant été réservée dans le cadre du programme établi par le Cartel des sociétés locales.

Sous réserve de l'approbation par ce même groupement, les autorités ont donné leur accord pour utiliser la halle de gymnastique le samedi matin de 10 h. à 10 h. 30 pour l'entraînement des enfants durant la saison froide. Cette autorisation est assortie de la réserve de libérer les locaux lorsque des sociétés en ont l'emploi pour l'organisation de manifestations ou de représentations. L'interdiction générale d'utiliser des ballons de football dans cette salle pour préserver les murs et vitrages, subsiste également. (gl)

Sœur visitante: tél. 44 11 68.
Médecins: Dr Chopov (039) 44 11 42 - Dr Salomoni (032) 97 17 66 et Dr Leuenberger (032) 97 11 67 à Corgémont.

TRAMELAN

L'Impartial: Gde-Rue 147, tél. 97 58 58. Services techniques et permanence eau-électricité: tél. 97 41 30.
Feu et police cantonale: tél. 97 40 69; en cas de non-réponse (039) 44 14 27.
Police municipale: tél. 97 51 41; en dehors heures bureau 97 50 66 et 97 58 29.
Médecins: Dr Haemmig (032) 97 40 16. Dr Graden (032) 97 51 51. Dr Rossel (032) 97 40 28. Dr Notter (032) 97 65 65.
Pharmacies: L. Boillat (032) 97 42 48; J. von der Weid, (032) 97 40 30.
Aide familiale: tél. 97 42 50.
Centre de puériculture: tél. 97 62 45.
Infirmière visitante: tél. 97 68 78.

mémento

SAINT-IMIER
La Main-Tendue: téléphone 143.
Service du feu: tél. 118.
Services techniques: Electricité, tél. 41 43 45; eaux et gaz, tél. 41 43 46.
Police cantonale: tél. 41 25 66.
Police municipale: tél. 41 20 46.
Bureau rens. et centre de culture et loisirs: tél. 41 44 30.
Infirmière visitante: tél. 41 49 27 ou 41 40 29.
Hôpital: tél. 42 11 22.
Chambre commune: tous les jours, 13 h. 30 à 15 h., 18 h. 30 à 19 h. 30. Demi-privé, 13 h. 30 à 16 h., 18 h. 30 à 20 h. Privé, 13 h. 30 à 20 h.
Ambulance: tél. 42 11 22.
Aide familiale: tél. 41 33 95, 9-11 h., et 41 38 35 (urgence).
A.A. (alcool. arçonné): 41 12 18.
COURTELARY
Service du feu: No 118.
Police cantonale: tél. 44 14 27.
Préfecture: tél. 41 11 04.

ENTRÉE À L'ÉCOLE SECONDAIRE: EXAMEN OU PAS ?

La Législation bernoise, reprise par le Canton du Jura, attribue aux Commissions des écoles secondaires la compétence d'admettre les élèves. Elle leur permet également de dispenser de l'examen les candidats accomplissant leur 4e année scolaire et dont le développement intellectuel fait prévoir qu'ils satisfont aux exigences du plan d'études des écoles secondaires.

L'examen n'est jamais le seul critère d'admission: doivent aussi être pris en considération le bulletin de l'école primaire et un rapport écrit fourni par le corps enseignant primaire, rapport confidentiel qui apprécie les facultés et les aptitudes des candidats.

En application de ces dispositions légales, les Commission scolaires ont choisi, depuis de nombreuses années, un système d'admission tenant compte aussi des conditions particulières de leur aire de recrutement (classes primaires toutes de mêmes structures ou de structures fort diverses; un seul degré ou plusieurs degrés, voire classes uniques de la 1re à la 9e années scolaires).

En 1974, date de mon entrée en fonctions, étaient déjà dispensés, sur la base de la seule recommandation des enseignants de 4e primaire, les candi-

dates à l'admission dans les écoles secondaires suivantes:

Bienne (depuis quelque 30 ans), La Neuveville et Malleray. Delémont adopte un système analogue en 1976.

En 1974 et 1975, le Synode d'Ajoie propose un système semblable avec une seule différence: des tests communs fournissent aux enseignants de 4e primaire une meilleure base d'appréciation des aptitudes de leurs élèves. Précisons que le droit à l'examen reste garanti aux candidats qui n'auraient pas été proposés aux Commissions scolaires et que celles-ci restent responsables des admissions.

Dès 1977, avec mon approbation, les admissions s'effectuent dans le District de Porrentruy selon ce dernier schéma, aujourd'hui recommandé par le Département jurassien de l'éducation.

Cette mise au point étant faite, je me permets de poser respectueusement la question: où sont les nouveautés annoncées en gros titres et à grand fracas par la presse, la radio et la TV romande ?

Maurice W. Villard, Dr ès sciences, inspecteur des écoles secondaires de langue française du Canton de Berne

LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF · LE MONDE SPORTIF

Association régionale Jura-Seeland de volleyball

D'importantes surprises... en cette fin d'année

Deuxième ligue, messieurs: SFG Malleray-Bévilard I - VBC Bienne II 1-3, GV-Noirmont I - VBC Lyss I 3-0, VBC Bienne II - SMG Bienne I 3-1. — Classement: 1. VBC Sonceboz I 4,8; 2. VBC Bienne II 5,8; 3. SFG Malleray-Bévilard I 3,4; 4. GV-Noirmont I 4,4; 5. Satus Nidau I 3,2; 6. SMG Bienne I 5,2; 7. VBC Lyss I 4,0.

Bonne semaine pour les jeunes de l'équipe du VBC Bienne. Nous les savions redoutables, mais de là à penser qu'ils s'imposeraient nettement face à Malleray-Bévilard, il y a un pas que nous n'osions franchir. Il s'agit certainement d'une des meilleures équipes de deuxième ligue et Sonceboz, qui n'a pas encore perdu de match, trouvera en Bienne un adversaire redoutable. La rencontre qui mettra aux prises ces deux équipes se déroulera aujourd'hui à Bienne.

Deuxième ligue, dames: VBC Porrentruy I - VBC Delémont I 3-0, VBC Lyss I - VBC Bienne III 0-3, VBC Studen I - SMG Bienne I 3-0. — Classement: 1. VBC Bienne III 5,10; 2. SMG Bienne I 5,8 (12-5); 3. VBC Porrentruy I 5,8 (14-7); 4. Volleyboys I 5,6; 5. VBC Studen I 6,6; 6. VBC Sonceboz I 6,4; 7. VBC Lyss I 5,0 (2-15); 8. VBC Delémont II 5,0 (0-15).

Les Biennoises de SMG n'avaient pas encore connu la défaite et partaient favorites contre Studen. Il n'en a rien été et la netteté du résultat remet les valeurs en questions. Est-ce un accident de parcours ou le signe d'une certaine faiblesse? Nous le saurons bientôt. Elles devront en effet affronter prochainement VBC Porrentruy qui les a rejointes au classement et qui semble sur la pente ascendante. Un match serré en perspective qui pourrait bien désigner l'équipe candidate à la promotion.

Troisième ligue, messieurs: SFG Tramelan - VB II - VBC Bienne III 3-0, VBC Moutier II - Volleyboys I 2-3, SMG Bienne II - LTV Bienne I 3-2, VBC Sonceboz II - SFG Tramelan-VB

1-3. — Classement: 1. SFG Tramelan-VB II 5,10; 2. SFG Courtételle 5,8; 3. VBC Bienne III 5,6 (9-7); 4. VBC Sonceboz II 5,6 (12-12); 5. Volleyboys I 6,6; 6. VBC Moutier II 6,4; 7. SMG Bienne II 5,2; 8. LTV Bienne I 5,0.

Tramelan semble bien être l'équipe la plus forte et continue sur sa lancée à collectionner les succès. Cette équipe sera difficile à battre et nous ne serions pas étonnés de la voir monter en IIe ligue. Ce serait une excellente affaire pour le club qui verra probablement sa première formation retrouver sa place en ligue nationale B. Le duel qui mettrait aux prises les deux équipes d'enseignants biennois a tourné de justesse à l'avantage des Romands qui cèdent ainsi la lanterne rouge à leurs collègues alémaniques.

Troisième ligue, dames: FS Montsevelier - SFEP La Neuveville 3-2, SFGF Bassecourt - VBC Porrentruy II 0-3, VBC Moutier I - VBC Plateau de Diesse 2-3. — Classement: 1. VBC Moutier I 6,10; 2. VBC Porrentruy II 5,8; 3. VBC Plateau de Diesse 6,8; 4. FS Glovelier 5,6; 5. FS Montsevelier 5,4 (12-12); 6. Echo St-Imier 5,4 (9-12); 7. SFEP Neuveville I 5,2; 8. SFGF Bassecourt 5,0.

La victoire de Plateau de Diesse sur Moutier constitue certainement une surprise de taille quand on pense que les filles du plateau avaient nettement perdu face à La Neuveville. Cette situation ne nous déplaît certainement pas et relance l'intérêt du championnat. Porrentruy se retrouve ainsi dans le coup et pourrait être un candidat sérieux à la promotion.

Quatrième ligue, messieurs, groupe A: Satus Bienne-Ville - Satus Nidau II 1-3, VBC Plateau de Diesse - VBC Lyss II 3-0. — Classement: 1. VBC Plateau de Diesse 3,6; 2. Satus Nidau II 4,6 (11-5); 3. SFG Péry 4,6 (11-6); 4. LTV Bienne II 5,6; 5. Satus Bienne-Ville 5,2; 6. VBC Lyss II 5,0.

L'équipe du Plateau de Diesse affiche une grande régularité et revient en tête

Tennis: des records en Coupe Davis

L'Américain John McEnroe, qui disputera vendredi et dimanche ses 9e et 10e matchs de Coupe Davis, lors de la finale de l'épreuve entre les Etats-Unis et l'Italie à San Francisco, n'a pas encore battu le record de victoires consécutives détenu par son compatriote Big Bill Tilden.

Invaincu depuis ses débuts en Coupe Davis, le vainqueur de l'US open n'a parcouru que la moitié du chemin de son glorieux prédécesseur, qui avait remporté ses seize premiers matchs dans la compétition.

En deuxième position, avec 14 victoires, figure Bud Bartenz, qui n'a pas perdu un match de Coupe Davis entre 1952 et 1962. Deux autres joueurs précédent également MacEnroe dans ce classement: Bill Johnston (entre 1920 et

1927) et Arthur Ashe (entre 1973 et 1978) avec neuf victoires consécutives.

Mais John McEnroe est en passe d'établir un record d'un nouveau genre. Il n'a en effet perdu aucun set dans un simple de Coupe Davis, perdant seulement la première manche en double en 1978 contre l'Argentine.

Avec 25 victoires, les Etats-Unis détiennent le record absolu de succès dans la compétition. Derrière eux viennent l'Australie (24), la Grande-Bretagne (9), la France (6), l'Afrique du Sud, la Suède et l'Italie (1).

Capitaine non joueur de l'équipe américaine, Tony Trabert détient lui aussi un record: celui des victoires en matchs de Coupe Davis (13 contre 2 défaites).

Boxe

Tonna - Finnegan en janvier

Le championnat d'Europe des poids moyens entre le Français Gratiem Tonna et le Britannique Kevin Finnegan aura lieu le 17 janvier 1980 au stade Pierre de Coubertin à Paris. La nouvelle a été annoncée par Jean-Max Skenadjji, l'un des organisateurs parisiens. Cette rencontre devait se dérouler le 17 décembre à Paris mais Finnegan avant demandé son report en raison d'une blessure à l'œil survenue lors du championnat britannique qu'il avait remporté récemment contre Tony Sibson.

Voir autres informations sportives en page 25

Sport-Toto: opinion des experts

Pour le prochain concours, dix experts ont fourni — indépendamment les uns des autres — les prévisions qui se résument de la manière suivante :

	1	X	2
1. Arosa	-	Lausanne	7 2 1
2. Berne	-	Kloten	6 2 2
3. Davos	-	La Chaux-de-Fonds	7 2 1
4. Langnau	-	Bienne	5 3 2
5. Blue Stars	-	Derendingen	5 3 2
6. Malley	-	Renens	4 3 3
7. Morbio	-	Rüti	5 3 2
8. SC Zoug	-	Mendrisiostar	3 3 4
9. Bayern Uerdingen	-	1. Cologne	3 3 4
10. Borussia Dortmund	-	1. Kaiserslautern	4 3 3
11. Eintracht Braunschweig	-	Bayern Munich	2 4 4
12. Munich 1860	-	Eintracht Francfort	3 3 4
13. Schalke 04	-	Hambourg SV	3 3 4



Pour notre service échantillons et étude de produit, nous désirons engager un

EMPLOYÉ

Profil désiré:

- formation technique avec bonnes notions administratives ou vice-versa
- organisateur
- apte à prendre des responsabilités
- connaissance du cadran souhaitée.

Tâches principales:

- organisation-planification et achèvement de la fabrication des échantillons
- tenue des fiches techniques
- ré pondance clientèle pour les délais de livraison.

Nous prions les personnes intéressées d'adresser une offre écrite avec curriculum vitae détaillé au service du personnel de JEAN SINGER & CIE S.A., fabrique de cadrans, 2300 La Chaux-de-Fonds, rue des Crêtets 32.

FABRIQUE D'ÉTUIS
GAINERIE - MAROQUINERIE

ANTHOINE FRÈRES

Doubs 15 - La Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 22 38 40

GAINAGE DE TIROIRS BUFFET DE SERVICE - MALLETTES DE COLLECTIONS - ÉCRINS

Un manuscrit clair évite bien des erreurs!

La véritable montre inrayable

RADO

DIASTAR

Agent officiel

Le diamant

Bijouterie - Horlogerie L.-Robert 41

PARKING TOURELLES

Rues des Tourelles - Armes-Réunies - Tête-de-Ran

**AUTOMOBILISTES...
AU SEUIL DE L'HIVER...**

Louez

ou

achetez

une place de parc à
Fr. 80.- par mois

vosre place au prix de
Fr. 16000.-

avec une mise de fonds propres de Fr. 5000.- elle vous coûtera moins de Fr. 60.- par mois

Panneaux d'information sur place

Notice à disposition et réservation chez

Gérance **GECO**
Jaquet-Droz 58
Tél. (039) 22 11 14/15



Offrez-vous ce charme incomparable

Très beau fauteuil Louis-Philippe en noyer recouvert d'un magnifique tissu Gobelin.

Hauteur 92 cm, largeur 53 cm.

Notre offre spéciale

9.39.03

395.-



Repose-pieds assorti.

Dim. 40 x 29 cm, hauteur 16 cm.

Notre offre spéciale

9.39.04

60.-

Louis-Philippe - Un style simple, épuré qui met en valeur la grâce des lignes, la chaleur du bois et la richesse du tissu. De plus, il s'harmonise à merveille avec la plupart des mobiliers modernes ou rustiques.

V.A.C. AMEUBLEMENT

RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets
2301 La Chaux-de-Fonds



Partir c'est bien. Arriver c'est mieux.

Pour les sports d'hiver, une vraie sportive:

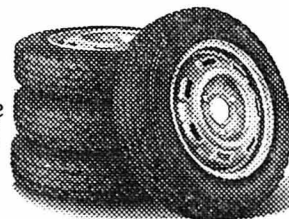
ET SANDMEIER BSR

PEUGEOT 305

Une voiture construite pour la Suisse:

- traction avant
- suspension indépendante sur les quatre roues
- répartition idéale des masses
- chauffage/dégivrage avec soufflerie à trois vitesses, créé spécialement pour la Suisse
- glace arrière chauffante

Découvrez donc par vous-même comme c'est facile pour une Peugeot 305 de maîtriser les routes de l'hiver: faites un essai!



Au cours de l'hiver, offre exceptionnelle: quatre roues gratuites, équipées de pneus radial hiver valeur Fr. 700.-.

LA CHAUX-DE-FONDS: Entilles SA, garage et carrosserie, tél. 039/22 18 57; LE LOCLE, tél. 039/31 37 37 - Montfaucon: Garage Bellevue, tél. 039/55 13 15 - Les Breuleux: Garage Clémence, tél. 039/54 11 83 - Tramelan: Garage de l'Est, tél. 032/91 41 27 - Les Ponts-de-Martel: Garage de la Prairie, tél. 039/37 16 22 - Saint-Imier: Garage du Midi, tél. 039/41 21 25.



E. RUCHTI

Instruments de musique
Vente et réparations
SAINT-BLAISE
Rue des Moulins 5
Tél (038) 33 49 37

Appartements à louer

À LOUER dès le 1er janvier 1980 ou date à convenir, dans HLM, appartement de 4 pièces, tout confort, avec balcon. - Tél. (039) 26 84 61.

CARREFOUR HÔTELLERIE
Hôtels - Restaurants - Bars

Offres et demandes
Tél. (038) 24 16 84, le matin

J'ACHÈTE

tous vieux meubles, ménages complets après décès, je débarrasse appartements complets, caves, chambres-hautes

P. AUGSBURGER

CRÊT 31 a et 31 b
Téléphone (039) 23 84 46 et 22 30 85

A vendre magnifique

parcelle de terrain

à Montézillon, entièrement équipée pour construction villa, 1563 m². Le m² Fr. 74.-.

Renseignements: Tél. (038) 55 20 49

Joyeuses fêtes



Fémina Cailler
boîte 500g
seul. **12.90** net

Café Jacobs Médaille d'Or
sous vide, paquet 250g
seul. **3.95** net

Mélange de biscuits fins qualité supérieure
boîte 400g
seul. **6.30** net

Ananas Sungold
10 tranches, boîte 567g
poids égoutté 378g
seul. **1.20** net

Pointes d'asperges Sungold
boîte 280g
poids égoutté 200g
seul. **1.45** net

Action
du 10 au 31 décembre

Rimuss Party
mousseux de jus de raisin sélectionné, sans alcool
bouteille 7dl
seul. **2.60** net

UVINO, jus de raisin rouge
le litre
seul. **1.80** net + dépôt

Petits biscuits pour apéritif Wermli Golden Mix
boîte 190g
seul. **3.25** net

Bombe de table
(musique), (nez et lunettes), (party), qualité suisse la pièce
seul. **3.50** net

Nos vins pour les fêtes

Fleurie Bergeron 1977
un vin de qualité, fruité et agréable, de la région du Beaujolais
bouteille 7dl seul. **7.80** net

Côtes-du-Rhône 1977 Domaine de Tout Vent
un Côtes-du-Rhône de format, vigoureux, au bouquet prononcé
bouteille 7dl seul. **4.20** net

St-Emilion le Clocher 1977
un St-Emilion corsé, équilibré et racé. Devrait être encavé quelque temps pour atteindre sa pleine maturité
bouteille 7dl seul. **6.60** net

Fendant Val de Cœur
un vin blanc fin et corsé du Valais
bouteille 7dl seul. **5.60** net

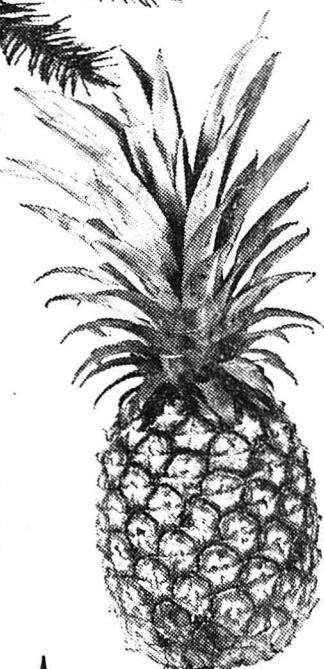
Salami Supero «Tipo Milano»
salami suisse 1ère qualité
1kg seul. **18.-** net

Jambon roulé USEGO
légèrement salé, fumé, dans un sachet pour cuire
1kg seul. **13.50** net

Moscato Spumante Visconte
3 bouteilles de 7dl
seul. **9.-** net

Crème à fouetter
upérisée, brique ¼ litre
seul. **2.55** net

Ananas frais
au prix du jour



maintenant chez votre détaillant

Usego



Dans tous les magasins pourvus de ce signe

Petite entreprise en expansion cherche à louer

atelier

avec bureau attenant, surface environ 100 m2.
Travaux propres et peu bruyants.

Ecrire sous chiffre 91-235, aux Annonces Suisses S.A., - ASSA, 2300 La Chaux-de-Fonds.

VÉHICULES À MOTEUR

A vendre

BMW 2002

modèle 1971, expertisée, en bon état, couleur blanche, avec pneus neige.

Téléphone (039) 23 98 55.

GARAGE DES MONTAGNES

Av. Léopold-Robert 107
2300 la Chaux-de-Fonds
Tél. (039) 23 64 44

AUSTIN ALLEGRO

1978, brune
Fr. 254.- par mois

MITSUBISHI SAPPORO GSL

1978, automatique, rouge
Fr. 385.- par mois

A vendre, cause double emploi

MINI 1000

43 000 km., expertisée, couleur crème, jamais roulé l'hiver, état impeccable, Fr. 3250.-, y compris 2 pneus neige.

Téléphone (039) 23 18 20.



RELAIS ROUTIER - CHANGE

Occasions

BON MARCHÉ

SIMCA 1000 GLS Fr. 2500.-
MORRIS 1100, 1971 Fr. 2500.-
FORD Escort Mexico, 1972 3600.-

ÉCONOMIQUES

KADETT tract. av. 1979 2 000 km.
HONDA Civic 1975 70 000 km.
ASCONA 1900, 1978 17 000 km.
MANTA 1600, 1971 80 000 km.

UTILITAIRES

OPEL Rekord Caravan, 1977 47 000 km.
CHRYSLER Break 1600, 1978 11 000 km.
RENAULT 16, 5 portes, 1971 Fr. 3500.-
TALBOT 1308 S, 5 portes, 1978 31 000 km.
PLYMOUTH Break, 8 places

AUTOMATIQUES

OPEL Sénator, 1979 8 000 km.
BMW Coupé 3000, 1972 109 000 km.
RENAULT 16 TS, 1971 92 000 km.
CHEVROLET 6 places, 1973 103 000 km.

Expertisées — Tél. (038) 66 13 55

PETITES ANNONCES

au tarif réduit de 50 ct. le mot (minimum 10 mots)

à l'exclusion de toute annonce commerciale ou ayant une certaine importance

A vendre

TIMBRES-POSTE de collectionneur (dépouillés, doubles, séries et enveloppes). En bloc, prix très intéressant. S'adresser J. Ryser, République 23, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 16 37.

COLLECTION «TOUT L'UNIVERS» dictionnaire encyclopédique illustré, 4 volumes et encyclopédie culture générale, 16 volumes, à vendre en bloc. Très bon état. S'adresser J. Ryser, République 23, La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 22 16 37.

MACHINE À LAVER, orgue électrique, vélo de fillette. Tél. (039) 23 04 88, dès 17 h. 30.

Demandes à acheter

POUPÉES, POUpons achetés dès 80 fr. pour créer musée. Egalement tous jouets, accessoires et objets, même miniatures. Avant 1930. — Mme Forney, tél. (039) 23 86 07. Déplacements.

BUREAU OCCASION de direction ou autre + chaise. Tél. (039) 37 12 59.

LE LOCLE

A vendre

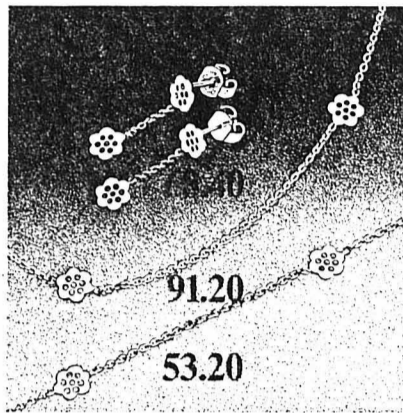
MANTEAU neuf beige, taille 42, Fr. 100.-, bottes noires neuves, pointure 38, Fr. 25.-. Tél. (039) 31 23 73.

printemps

Notre offre 20% sur les bijoux en or 18 carats

Existe-t-il une plus belle preuve d'amour et d'amitié que d'offrir un bijou véritable? Ces bijoux en or jaune 18 carats vous séduiront par leur beauté et leurs prix avantageux.

Collier fantaisie ras de cou, finement travaillé. Prix normal 114.-. Notre prix 91.20



91.20
53.20

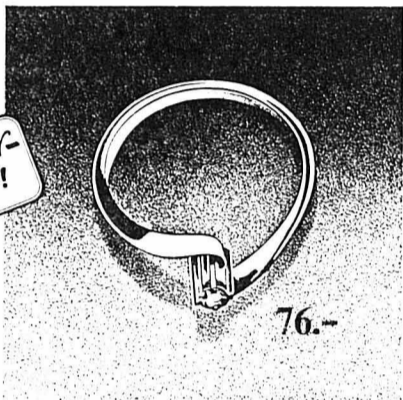
Il forme avec ce bracelet fantaisie une ravissante parure. Prix normal 66.50. Notre prix 53.20

Complément très mode, les boucles pour oreilles percées assorties. Prix normal 85.50. Notre prix 68.40

Pour Elle et Lui, un joli pendentif signe du zodiaque. Sans chaîne. Prix normal 142.50. Notre prix 114.-

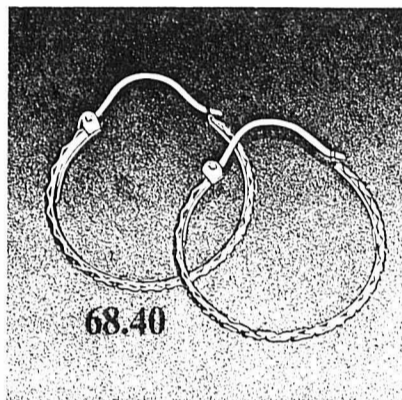


114.-



76.-

Bague mode réhaussée d'un rubis véritable. Prix normal 95.-. Notre prix 76.-



68.40

Créoles fantaisie de taille moyenne finement ciselées. Prix normal 85.50. Notre prix 68.40

Plaisir de choisir - joie d'offrir!
En vente aussi à innovation LE LOCLE

M.57/1179

POST PAC L'emballage approprié pour vos colis postaux

Maintenant, les PTT mettent un emballage pratique à votre disposition. Un sac en plastique contient tout ce qu'il vous faut pour préparer vos colis postaux: une boîte en carton, un ruban adhésif, une ficelle. Vous avez le choix entre quatre grandeurs différentes et l'emballage spécial pour les bouteilles.

Le POST PAC c'est votre colis postal. Le préparer, le recevoir est un plaisir égal!

En vente au guichet postal et chez votre papetier

Confectionné avec le concours de handicapés

Neuchâtel Portes Rouges 46 Chavannes 23
Corcelles Rue de la Gare 7
La Chaux-de-Fonds Croix Fédérale 48 Progrès IIIa

discount berthoud

Ricard 450	24.80	litre
Cynar	12.90	litre
Cinzano blanc ou rouge	8.60	litre
Pomme 400 (eau de vie de fruits à pépins)	13.90	litre + verre
Beaujolais primeur AC 1979 (mise en bouteille dans le lieu de production)	4.60	bouteille
Côtes-du-Rhône AC 1978	2.70	bouteille

Bulle Gruyère-Centre
Morat Route de Berne 22

Offrez pour les étrennes une belle fourrure de la maison

W. Hecklé Fourrures
La Chaux-de-Fonds rue Neuve 2
Tél. (039) 22 10 28
Ce soir, nocturne jusqu'à 22 heures

Adaptez votre vitesse!

SKS

Appartements à louer

A LOUER appartement de 3 pièces, plain-pied, confort, Coditel installé. Fr. 420.-, charges comprises. Progrès 20. Libre début janvier. — Tél. (039) 22 39 66.

En toute saison, L'IMPARTIAL votre compagnon!

Apaisez les douleurs d'estomac après un repas abondant - laissez fondre dans la bouche 2 pastilles Rennie. En vente dans les pharmacies et drogueries.

Nous cherchons pour tout de suite ou date à convenir

polisseur-aviveur passeur aux bains

expérimentés.

Se présenter ou téléphoner: RODEX Electoplastie La Chaux-de-Fonds, rue du Locle 5 b, tél. (039) 26 96 27

Rennie pour mieux digérer

Soulagent indigestions, aigreurs, hyperacidité, lourdeurs, brûlures, dyspepsie, flatulences

Rennie agit vite dans l'estomac



Appareils ménagers
Radio- -TV- - Hi-Fi
Agencement de cuisine
Rue de la Serre 90 — 2300 La Chaux-de-Fonds — Tél. (039) 23 00 55

OUVERT jusqu'à 22 heures le 13 décembre

A louer pour tout de suite ou date à convenir, rue du Locle 21

SPACIEUX STUDIO

avec WC-douche. Loyer mensuel Fr. 325.- toutes charges comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A louer dès le 1er février 1980 ou pour date à convenir, rue de la Fiaz 38

STUDIO MEUBLÉ

comprenant 1 chambre, cuisinette, WC-bain et cave. Frigo et cuisinière installés. Loyer mensuel Fr. 293.-, toutes charges comprises ainsi que la taxe Coditel.

S'adresser à Gérancia S.A., av. Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

A LOUER pour tout de suite ou date à convenir, route de Biaufond 18 :

STUDIO MEUBLÉ

tout confort, cuisinière et frigo installés, WC-douche, cave.

Loyer mensuel Fr. 317.50 toutes charges comprises.

S'adresser à Gérancia S.A., Léopold-Robert 102, 2300 La Chaux-de-Fonds, tél. (039) 23 54 33.

Nous cherchons pour début janvier

une employée de bureau

Langues: français - allemand.

Faire offres sous chiffre P 28-950105, à Publicitas, Léopold-Robert 51, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Vos plus belles photos en



Fr. 7.50

Mini-Poster

d'après négatifs Kodacolor
24 x 35 cm
28 x 28 cm

du Laboratoire de Kodak SA, Lausanne.

Vous reconnaissez les photos couleur Kodak à ce label de qualité au verso.



VAC PHOTO CINE

René Junod SA - 2301 La Chaux-de-Fonds
Av. Léopold-Robert 115 - Tél. 039/21 11 21

DENNER

valable du 13.12.79

économie garantie!

Pâtes aux oeufs frais **bonita**

- Spaghetti ~~1.50~~
- Cornettes ~~1.60~~
- Penne ~~1.60~~
- Nouilles extra larges ~~1.60~~

500 g **- .95**

Crème pour le café stérilisée

se conserve plusieurs semaines sans réfrigération



bouteille 1/2 litre ~~2.25~~ **1.80**
(+dépôt -50)



bouteille 1 litre ~~4.25~~ **3.50**
(+dépôt -50)



JACOBS Café

«Médaille d'or»

Café extra-fin de tout premier choix pour les plus exigeants fraîchement torréfié et emballé sous vide

250 g ~~4.35~~ **3.75**

Côtes du Rhône

APPELLATION CONTRÔLÉE 1978

Mise en bouteille dans la région de production.

Vin rouge bien charpenté.

70 cl ~~3.85~~ **2.95**




Châteauneuf-du-Pape

APPELLATION CONTRÔLÉE

Cuvée du Baillage 1977/1978

Mise en bouteille dans la région de production

Plein de saveur, peut encore se développer, idéal à conserver

70 cl ~~7.85~~ **6.85**



SONNALPA

Huile de tournesol

riche en acides gras non saturés et vitamine E

1 litre ~~4.30~~ **2.75**



mentadent G

pour conserver gencives et dents saines. Contient du fluor.

115 g ~~2.90~~ **2.25**
(100 g 1.96)



Gloria Hairspray

maintien souple et naturel

pour cheveux normaux
pour cheveux secs
pour cheveux gras

350 g ~~4.65~~ **3.65**
(100 g 1.04)



Gillette Contour

Rasoir à tête pivotante à deux lames. Au plus près de la peau.

pièce **5.45**

Gillette Contour Dispenser

de 5 lames **3.15**

ECHANGES ASPIRATEURS

Une offre exceptionnelle vous est faite pour votre ancien aspirateur à l'achat d'un nouvel

Electrolux

Modèles Electrolux déjà à partir de Fr. 238.-

TOULEFER SA

QUINCAILLERIE
Place de l'Hôtel-de-Ville

Le cadeau de Noël. Polaroid 1000.



seulement **69.-**

L'appareil de photo instantanée le plus simple du monde, avec moteur.

Télévision/Disques Hi-Fi/Photo-Cinéma

brugger

La Chaux-de-Fonds L-Robert 23-25
Tel. 23 12 12

Do-50/131279

Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif • Le monde sportif

Le Suédois Stenmark encore vainqueur à Madonna di Campiglio

Le Suisse Luthy arrache la seconde place

Ingemar Stenmark peut plus que jamais être placé hors concours dans les slaloms de la Coupe du monde. Les conditions atmosphériques n'ont en tout cas pas de prise sur son efficacité. Vainqueur la veille en spécial dans le brouillard, il a gagné tout aussi nettement hier, sous le soleil revenu, dans le slalom géant de Madonna di Campiglio. Au terme de la première manche, nombreux étaient cependant ceux qui pensaient que le Suédois allait être battu pour la première fois depuis bien longtemps. Dans les dernières portes du premier parcours, alors qu'il était parti pour creuser d'emblée des écarts importants, il avait commis une grosse faute. Sa classe lui avait cependant permis de rétablir tant bien que mal la situation.

LE SUÉDOIS CINQUIÈME DE LA PREMIÈRE MANCHE

Là où la plupart de ses rivaux n'auraient certainement pas pu éviter la chute, lui se contenta de perdre quelques centièmes de seconde. Il en perdit suffisamment pourtant pour se retrouver à la cinquième place du classement provisoire, avec 89 centièmes de retard sur l'Autrichien Hans Enn.

Ce handicap, il devait cependant l'effacer littéralement dès les premières portes de la seconde manche; une manche qui, il est vrai, semblait avoir été tracée pour lui. Le piquetage très fluide lui permit de tirer le maximum de profit de ses qualités de glisseurs avec, pour résultat, près d'une seconde d'avance sur son adversaire le plus dangereux de la seconde manche, le Yougoslave Bojan Krizaj, et plus d'une seconde sur Jacques Luthy.

EXPLOIT FRIBOURGEOIS

Ce dernier s'est en effet confirmé au cours de ce slalom géant comme le skieur suisse le plus en forme du moment. Dans la première manche, le Fribourgeois ne fut devancé que par l'Autrichien Hans Enn, lequel, comme à Val d'Isère, devait perdre sur le second tracé la plus grande partie de l'avance prise sur le premier. Dans la seconde manche, outre Stenmark, seul le Yougoslave Bojan Krizaj fut plus rapide que Luthy. Pas assez cependant pour venir mettre en cause sa deuxième place et le meilleur résultat de sa jeune carrière en Coupe du monde.

Ce slalom géant de Madonna di Campiglio a également permis à Peter Luscher de refaire surface après un début de saison médiocre. Treizième

seulement à l'issue de la première manche, avec 1'39 de retard, le tenant du trophée a magnifiquement skié sur le second parcours. Il y a réussi le cinquième meilleur temps, ce qui devait lui permettre de remonter à la sixième place du classement général.

COMME A VAL D'ISÈRE

Dans l'ensemble, on a sensiblement repris les mêmes que pour le slalom géant initial de Val d'Isère. Sept concurrents ont à nouveau marqué des points en Coupe du monde et Stenmark, Luthy, Krizaj, Enn et Strel se sont derechef disputé la victoire entre eux. Mais il y a eu tout de même quelques nouveaux venus, et notamment le Norvégien Odd Soerli, cinquième après avoir occupé le troisième rang au terme de la première manche, l'Autrichien Gerhard Jaeger (8e) et Bruno Nœckler dont la 10e place n'a toutefois pas suffi pour éviter une grosse déception aux Italiens.

Pour en revenir à Stenmark, on notera qu'il a ainsi obtenu sa 13e victoire consécutive en slalom géant et qu'il a bien sûr conservé la première place du classement provisoire de la Coupe du monde, classement où son avance est de 20 points sur Bojan Krizaj et de 34 points sur Jacques Luthy.

Résultats

- 1. Ingemar Stenmark (Su) 2'49"71 (1'23"25 et 1'26"46); 2. Jacques Luthy (Suisse) 2'50"03 (1'22"43 et 1'27"60); 3. Bojan Krizaj (You) 2'50"86 (1'23"32 et 1'27"54); 4. Hans Enn (Aut) 2'51"41 (1'22"36 et 1'29"06); 5. Odd Soerli (Nor) 2'51"80; 6. Peter Luscher (Suisse) 2'51"98 (1'23"75 et 1'28"23); 7. Boris Strel (You) 2'52"04; 8. Gerhard Jaeger (Aut) 2'52"05; 9. Jarle Haslnes (Nor) 2'52"59; 10. Bruno Nœckler (It) 2'52"69; 11. Torsten Jakobsson (Su) 2'52"76; 12. Steve Mahre (EU) 2'52"90; 13. Anton Steiner (Aut) 2'53"16; 14. Piero Gros (It) 2'53"21; 15. Franz Gruber (Aut) 2'53"28; puis les autres Suisses, 26. Jean-Luc Fournier 2'54"53 (1'24"10 et 1'30"43); 37. Christian Hemmi 2'56"36 (1'24"92 et 1'31"44); 48. Werner Rhyner 2'58"04 (1'25"40 et 1'32"64); 66. Urs Raeber 3'06"07 (1'29"74 et 1'36"33).

CLASSEMENT DE LA COUPE DU MONDE

- MESSIEURS : 1. Stenmark 75 pts; 2. Krizaj 55; 3. Jacques Luthy (Suisse) 41; 4. Steve Mahre 31; 5. Enn 30. — SLALOM GEANT (deux courses) : 1. Stenmark 50 pts; 2. Krizaj 35; 3. Jacques Luthy (Suisse) 31; 4. Enn 27; 5. Strel 21. — PAR NATIONS : 1. Autriche 199 pts (messieurs 127, dames 72); 2. Suisse 183 (70 et 113); 3. Etats-Unis 154 (86 et 68); 4. Liechtenstein 107 (34 et 73); 5. Italie 98 (58 et 40).



Jacques Luthy en course. (bélino AP)

Pas de miracle en Coupe UEFA pour les Zurichoïses en Allemagne

VFB Stuttgart bat Grasshoppers 3 à 0

Neckarstadion à Stuttgart, 58.000 spectateurs. — ARBITRE : M. Beck (Ho). — BUTS : 4' Muller 1-0; 34' Martin 2-0; 58' Kelsch 3-0. — VFB STUTTGART : Greiner; Holcer, Martin, Bernd Forster, Elmer; Hattenberger, Muller (77' Ruhle), Hadewicz; Schmider, Kelsch, Volkert. — GRASSHOPPERS : Berbig; Meyer, In-Albon, Montandon (46' Herbert Hermann), Heinz Hermann; Ponte, Nafzger, Wehrli; Egli, Pfister, Sulser. — Avertissement : Heinz Hermann.

demis Hadewicz, l'allant offensif des arrières et quelques solis de Hansi Muller animèrent un spectacle sans grand relief qui avait tout de même attiré 58.000 spectateurs. Du côté helvétique, Berbig, une fois encore, n'apparaît pas très bien inspiré. L'agilité de Bigi Meyer put donner sa pleine mesure dans un rôle en or. Ses partenaires, qui n'avaient pas la foi, bataillèrent parfois avec courage mais ils laissèrent une piètre image du football suisse. Introduit à la 46e minute, Herbert Hermann, qui avait été la révélation du match aller, sombra avec ses camarades.

LES BUTS EN QUELQUES LIGNES

Après avoir ouvert le score à la 4e minute, Hansi Muller était à deux doigts de réussir un second but à la 10e minute lorsqu'il débordait toute la défense mais Montandon sauva sur la ligne. Après des tirs de Bernd Forster (21e) et Kelsch (28e), Martin obtenait le deuxième but à la 34e minute. Sur un corner botté par Muller, il devançait Berbig et déviait de la tête la balle dans les filets. A la 45e minute, le portier zurichoïse avait une bonne parade sur un envoi de Hattenberger.

Treize minutes après la pause, Bernd Forster, à l'orée des seize mètres, servait Klesch, lequel malgré une double opposition, parvenait à battre Berbig d'un tir croisé. A la 77e minute, Hansi Muller, le talon « labouré », était remplacé par Ruhle. Les Allemands se contentaient de contrôler le ballon alors que les Suisses ne pouvaient même pas sauver l'honneur.

Saint-Etienne s'est qualifié

Après huit minutes de jeu déjà, l'affaire paraissait entendue au stade Kharilaos. Le Stéphanois Larios inscrivait un but qui assurait virtuellement la qualification des « Verts » pour les quarts de finale de la Coupe UEFA. Aris Salonique comptait sur l'appui de son public pour refaire le terrain perdu à Geoffroy-Guichard. Ils ont rapidement déchanté.

Vainqueurs par 4-1 au match aller, les Français ont obtenu un résultat nul, 3-3 (mi-temps 1-1) qui les comble. Face à une formation de valeur moyenne, le métier consommé des poulains de Robert Herbin facilita la réussite de l'entreprise. Auteur du but initial, le demi Larios se distingua par son abattage. L'aillier Zimako constituait un danger constant dans les actions de rupture. Evoluant avec Platini dans le rôle d'avant-centre en retrait, l'AS Saint-Etienne avait mis l'accent sur un renforcement défensif. Cette tactique se révéla heureuse.

Stade Kharilaos, 25.000 spectateurs. — ARBITRE : M. Linmayr (Aut). — MARQUEURS : 8' Larios 0-1; 25' Zindros 1-1; 64' Zimako 1-2; 80' Rep 1-3; 84' Pallas (penalty) 2-3; 88' Janvion (autogol) 3-3. — SAINT-ETIENNE : Curkovic; Janvion, Olesiak, Lopez, Farison; Elie, Santini, Larios; Zimako, Platini, Rep.

En Italie

Championnat de première division, match en retard : AC Milan - Napoli, 1-2. — Classement : 1. Internazionale Milan 12 matchs et 19 points; 2. AC Milan 12-16; 3. Cagliari 12-15; 4. Juventus 12-14; 5. Torino 12-13.

En France

Championnat de première division, match en retard : Bordeaux - Nancy, 4-1.

Résultats des huitièmes de finale

- Uni Craiova - Borussia Mœchengladbach 1-0. Borussia qualifié sur le score total de 2-1.
- Aris Salonique - Saint-Etienne 3-3. Saint-Etienne qualifié (7-4).
- Etoile Rouge Belgrade - Bayern Munich 3-2. Bayern Munich qualifié (4-3).
- Zbrojovka Brno - Standard Liège 3-2. Brno qualifié (5-3).
- Dynamo Kiev - Lokomotive Sofia 2-1. Sur le score total de 2-2, Lokomotive Sofia qualifié au bénéfice du but marqué à l'extérieur.
- VFB STUTTGART - GRASSHOPPERS 3-0. VFB STUTTGART QUALIFIÉ (5-0).
- Feyenoord Rotterdam - Eintracht Francfort 1-0. Eintracht Francfort qualifié (4-2).
- Kaiserslautern - Diosgyoer 6-1. Kaiserslautern qualifié (8-1).

IL A SUFFI DE 4 MINUTES !

Au Neckarstadion, les Grasshoppers ont rapidement perdu leurs dernières illusions. A la 4e minute déjà, Hansi Muller ouvrait le score en reprenant un centre de la droite que Berbig n'avait su intercepter. Déjà vainqueurs 2-0 au match aller, les Allemands assuraient ainsi leur qualification pour les quarts de finale de la Coupe UEFA.

En aucun moment, les Suisses ne se firent réellement menaçants. Il fallut attendre la 84e minute pour voir le gardien Greiner en difficulté, au terme d'une action Pfister-Sulser et qui provoquait l'unique corner en faveur des Grasshoppers — contre 12 pour le VFB Stuttgart.

Conscient de l'infériorité de ses poulains, Jurgen Sundermann avait ordonné une tactique défensive. Il sacrifiait un attaquant afin de placer

Nafzger aux basques de Hansi Muller, alors que In Albon se chargeait de Volkert, et que Montandon prenait en charge l'avant-centre Kelsch. Heinz Hermann était aux prises avec le petit ailier Schmider. De surcroît, Ponte adoptait une position très repliée et fonctionnait souvent comme second « libéro » à la hauteur de Bigi Meyer. Devant, Sulser et Pfister, peu convaincus de leur utilité, cherchaient vainement de s'approcher de la cage allemande.

NETTE DOMINATION ALLEMANDE

Malgré l'absence de trois titulaires — Heinz Karl Forster, Ohlicher et Koltz — VFB Stuttgart a dominé de la tête et des épaules une partie qui se joua sur un terrain rendu très lourd par les pluies de la journée. L'abattage du

Cyclisme: le Trophée Super-prestige 1980

Le Trophée Super-prestige que Bernard Hinault a finalement remporté cette année devant l'Italien Giuseppe Saronni, a incontestablement pimenté la fin de la saison cycliste 1979. Mais pour terminer en tête, Hinault a dû se rendre en Lombardie pour effectuer une ultime course dont il ne regrette plus d'avoir pris le départ. Le trophée venait en l'occurrence de concourir à l'internationalisation des grandes épreuves.

Les organisateurs de ce trophée — qui récompense aussi le meilleur Français et le meilleur néo-professionnel — auraient pu se dire que l'on ne change

pas une formule qui a permis à un Français de gagner ce championnat du monde aux points. Ils ont pourtant remis leur ouvrage sur le métier, ainsi que l'a souligné M. Pourchase, secrétaire général des trophées, en présentant l'édition 1980 de ceux-ci.

« Nous avons choisi la rigueur et l'équilibre », a souligné M. Pourchase. « Rigueur en ne poursuivant pas intégralement l'expérience de 1979 qui nous avait fait prendre en considération les courses comptant pour la Coupe du monde, a-t-il poursuivi. Si le championnat de Zurich est conservé, il n'en est pas de même pour le Prix de Fourmies et Milan - Turin. Rigueur encore avec une légère diminution des points attribués pour le Tour d'Espagne et le Tour de Suisse. Rigueur enfin pour le championnat du monde où seuls les trois premiers seront récompensés, avec une valorisation pour la première place (75 points). Par ailleurs, notre volonté d'équilibre se concrétise par l'entrée au Super-prestige de Tirreno - Adriatico (40, 20 et 10 points). Ainsi les Italiens ne seront plus désavantagés par rapport aux concurrents de Paris - Nice ».

Pari-Trio

Après la cote-record de la semaine dernière (plus de 4500 francs dans l'ordre), les organisateurs du trio proposent à nouveau, pour samedi, une course très ouverte. L'épreuve choisie se déroulera sur l'hippodrome de Sterrebeek et elle mettra aux prises 18 partants répartis sur trois échelons de départ.

FAVORIS : Matra Balmoral, Marquis France, Lambiek, Mandragore. — OUTSIDERS : Meteor Awagne, Mirador, Mannedge, Marina. — SURPRISES : Midouchka, Koquine, Mimi d'Annedge, Mike Williams.

Entraînement de la descente féminine

M.-T. Nadig domine à Piancavallo

Marie-Thérèse Nadig, la double gagnante de Val d'Isère, s'est encore mise en évidence au cours des deux manches d'entraînement, en vue de la descente de Coupe du monde féminine de Piancavallo. Sur une piste nationale devenue très rapide à la suite du refroidissement de la température, la Suisse a largement dominé toutes ses rivales dans la seconde manche, qu'elle a terminée avec plus de deux secondes d'avance après une descente à 99 kmh. 230 de moyenne. Dans la première manche, la Canadienne Laurie Graham, révélation de la saison, avait été la plus rapide mais elle n'avait distancé Marie-Thérèse Nadig que de quatre centièmes. Bernadette Zurbriggen s'était signalée elle aussi en ne

concedant que 62 centièmes à la Canadienne. Sa deuxième descente devait cependant être moins bonne (neuvième seulement). Les meilleurs temps :

PREMIERE MANCHE : 1. Laurie Graham (Can) 1'46"40; 2. Marie-Thérèse Nadig (Suisse) à 4 centièmes; 3. Bernadette Zurbriggen (Suisse) à 62 centièmes; 4. Irène Epple (RFA) à 1'09"98; 5. Hanni Wenzel (Lie) à 2'22; puis, 6. Annemarie Bischofberger (Suisse) à 2'25; Evelyne Dirren à 4'57; Gaby Infanger à 5'25; Christine Klossner à 5'86; Zoe Haas à 5'87; Doris De Agostini à 7'61; Ariane Ehrat à 7'77.

DEUXIEME MANCHE : 1. Marie-Thérèse Nadig 1'42"30 (à 99 kmh. 230 de moyenne); 2. Irène Epple à 2'53; 3. Laurie Graham à 2'68; 4. Kathy Kreiner à 3'01; 5. Annemarie Moser à 3'19; puis les autres Suissesses, 9. Bernadette Zurbriggen à 3'99; Doris De Agostini à 4'06; Annemarie Bischofberger à 4'55; Zoe Haas à 5'89; Ariana Ehart à 6'03.

Athlétisme

Retrait de Rita Pfister

La spécialiste du lancer du disque Rita Pfister (27 ans), a fait connaître son intention de se retirer du sport de compétition.

L'athlète, à huit reprises championne suisse, a motivé son retrait par la stagnation de ses performances lors des trois dernières années, ainsi que par les douleurs dorsales dont elle souffre de manière chronique. Des raisons personnelles ont aussi eu leur importance dans cette décision. Dans le futur, elle ne participera plus qu'aux compétitions inter-clubs.

Haltérophilie

Record du monde battu

Le Soviétique Vladimir Golovko, 28 ans, étudiant à Novosibirsk, a amélioré le record du monde de l'épaulé - jeté dans la catégorie des 60 kilos, à Frounze, au cours de la seconde journée de la Coupe d'URSS d'haltérophilie. Golovko a soulevé 166 kg. 500, soit 0,5 kg. de plus que l'ancien record du monde que détenait son compatriote Nikolai Kolesnikov, depuis mai dernier.

D'autre part, Andranik Papikian, un Arménien de 18 ans, a porté le record du monde junior de l'arraché dans la même catégorie à 124 kilos.

CETTE SEMAINE à la TV romande

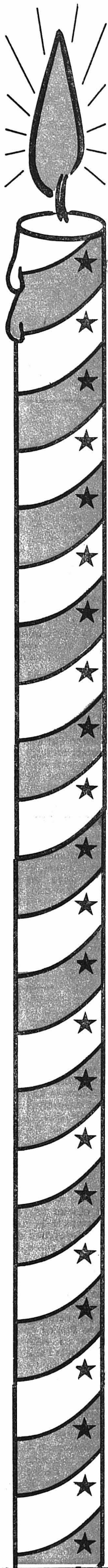
Le Service des sports de la Télévision romande annonce le programme suivant du 13 au 16 décembre 1979:

CE JOUR: 14 h. 05, football, rediffusion intégrale du match VFB Stuttgart-Grasshoppers, comptant pour la Coupe de l'UEFA, en différé de Stuttgart; 23 h. 10, football, reflets filmés de rencontres de Coupes européennes.

VENDREDI: 10 h. 25, ski alpin, Coupe du monde, descente dames, en eurovision de Piancavallo; 12 h. 30, ski alpin, Coupe du monde, descente dames, en différé de Piancavallo.

SAMEDI: 8 h. 55, ski alpin, Coupe du monde, slalom spécial dames (1ère manche), en eurovision de Piancavallo; 11 h. 25, ski alpin, Coupe du monde, slalom spécial dames (2e manche), en eurovision de Piancavallo; 22 h. 45, hockey sur glace, retransmission partielle et différée d'un match de ligue nationale.

DIMANCHE: 12 h. 10 - 13 h. 15 (sur la chaîne suisse allemande), ski alpin, Coupe du monde, descente messieurs, en eurovision de Val Gardena; 18 h. 50, les actualités sportives, résultat et reflets filmés. Hockey solo: Jurg Berger et Bruno Wittwer; 19 h. 45, sous la loupe; hockey sur glace: Paul-André Cadieux.



Suggestions pour bien choisir vos cadeaux!

BOUGEOIRS en bois, étain ou fer forgé

dès **19.50** **NUSSLÉ S.A.**
Grenier 5-7, tél. (039) 22 45 31
La Chaux-de-Fonds

Dès **50.-** **CHAUSSURES DE SKIS POUR ENFANTS**
coque polyuréthane et deux boucles



Dès **198.-** **SKIS ROSSIGNOL**
choisis selon votre poids

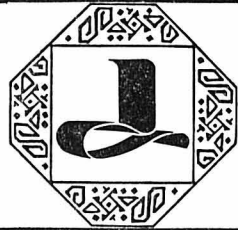
Boutique Chrys SPÉCIAL GRANDES TAILLES
Mme DENISE GAILLE
Avenue Léopold-Robert 4
Téléphone (039) 23 04 53

BON D'ACHAT 10 Fr. sur tout article à partir de Fr. 100.-



Numa-Droz 92
Tél. (039) 23 85 23
2300 La Chaux-de-Fonds

GALERIE DU TAPIS D'ORIENT



La Chaux-de-Fonds
38, rue de la Serre

intermeubles

Escompte 10% sauf sur prix net
Place du Marché 2-4
Rue du Collège 15
Téléphone (039) 23 52 81
2300 La Chaux-de-Fonds

AF FORNACHON & CIE
DISCOUNT DU MARCHÉ
Rue du Marché 6
La Chaux-de-Fonds Tél. (039) 22 23 26

Pour vos cadeaux de fin d'année
Tous les articles à prix discount

EXCLUSIVITÉS Boutique PARFUMERIE DEL'AVENUE
Estée Lauder
Aramis
J.-L. Scherrer
Gucci
L. CARLIER
45, Avenue Léopold-Robert
La Chaux-de-Fonds tél. 039/23 34 45

PRIX SPÉCIAUX NOËL:
40.- 99.- 105.-
3 sets complets de peinture à l'huile
ARA-COLOR JUNOD & RENAUD
Balance 6
Tél. (039) 22 44 24
2301 La Chaux-de-Fonds
Le spécialiste en beaux-arts

**PYJAMAS SCHERRER
PYJAMAS JOCKEY
PYJAMAS ISA**

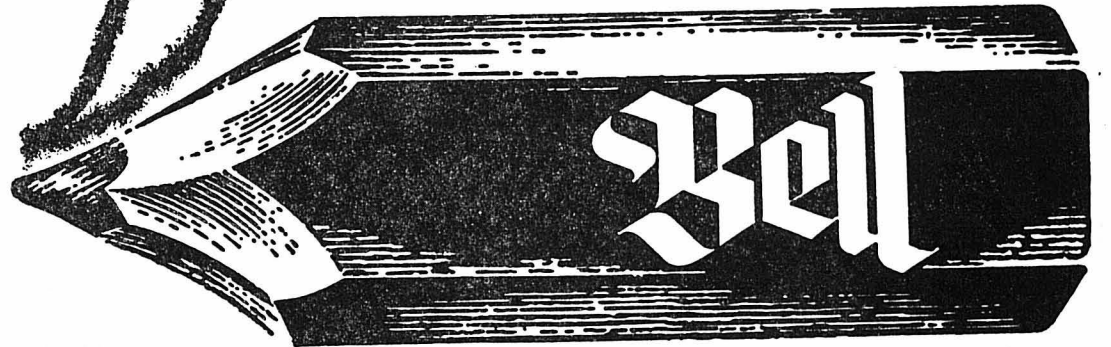
Dès **49.50** **AUX TRAVAILLEURS**
Staub & Cie
Rue de la Balance 2

COMMERÇANTS: Cette rubrique paraîtra encore à plusieurs reprises.
Régie publicitaire : ANNONCES SUISSES S.A. « ASSA », LA CHAUX-DE-FONDS, 31, Av. Léopold-Robert, tél. (039) 23 22 14.

BOUILLI sans os le kg Fr. **9.80**
Viande hachée

Saucisses et Saucissons le kg Fr. **9.80**
neuchâtelois ou vaudois

Dimanche 16 décembre
grande présentation d'articles de fête :
Viande - charcuterie - traiteur
dans nos boucheries : Léopold-Robert 26 et 56a



VAC-AMEUBLEMENT
Notre offre spéciale

REPRISE DE MATELAS: Fr. 50.-

... Nous reprenons pour une valeur de Fr. 50.- votre ancien matelas (dans n'importe quel état) à l'achat d'un matelas **BICO ISABELLE**

VAC-AMEUBLEMENT RENÉ JUNOD SA, 130, rue des Crêtets
2301 La Chaux-de-Fonds

MONSIEUR

seul, 45 ans, cherche compagne affectueuse, sérieuse, célibataire, pour rompre solitude. Mariage si convenance.

Vous pouvez écrire en espagnol, italien ou français sous chiffre FB 28753, au bureau de L'Impartial, avec No de téléphone pour fixer rendez-vous.

A vendre **VW POLO**
1975, 15 000 km., expertisée, Fr. 5800.-
Tél. (038) 33 70 30 ou 33 36 55.

A louer pour le 1er janvier 1980, rue du Tertre, un

GARAGE

Fiduciaire Herschdorfer, fbg de l'Hôpital 25, Neuchâtel, tél. (038) 25 32 27.

LE REYMOND

SPÉCIALITÉS À LA CARTE
Tél. (039) 22 59 93

Un abonnement à «L'Impartial - Feuille d'Avis des Montagnes» vous assure un service d'information constant

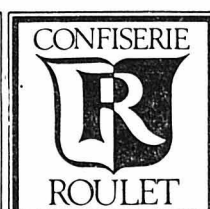
PENDULES DE CUISINE
Venez choisir parmi **200** modèles
A quartz dès Fr. **39.-**
Garantie une année
von gunten
Av. Léopold-Robert 23
Tél. (039) 22 38 03

Chèques fidélité CID



Bientôt Noël, bientôt Roulet, le chocolat qui plaît

Succ. E. FRISCHKNECHT
La Chaux-de-Fonds
Place-Neuve 10
Tél. 039 23 47 72



Prêts personnels pour tous et pour tous motifs

C'est si simple chez Procrédit. Vous recevez l'argent dans le minimum de temps et avec le maximum de discrétion.

Vous êtes aussi assuré en cas de décès. Vos héritiers ne seront pas importunés; notre assurance paiera.

Prêts de Fr. 1.000.- à Fr. 30.000.-, sans caution. **Votre signature suffit.**

1.115.000 prêts versés à ce jour
Une seule adresse:

Banque Procrédit

2301 La Chaux-de-Fonds, Avenue L.-Robert 23, Tél. 039-231612

Je désire Fr.
Nom Prénom
Rue No.
NP Lieu 81 L

BELLE MACULATURE
à vendre au bureau de L'Impartial

Cercle Catholique
demain soir
dès 20 h. précises

Grand match au loto
- avant Noël -
organisé par les Sociétés d'Aviculture et Minigolf

Magnifiques quines
Abonnements Fr. 13.- pour les 30 premiers tours
Fr. 9.-, pour les 20 tours suivants

3 cartons

Hypermarché
JUMBO
La Chaux-de-Fonds

ce soir au restaurant 17-22 h

menu A
Emincé de volaille zurichois
Pâtes au beurre
Salade de saison
4.50

menu B
Filets mignons aux morilles
Pommes frites
Tomate au four
10.-

ce soir

nocturne
jusqu'à
22h
fermeture des portes 21³⁰h



La Chaux-de-Fonds

Par exemple:
Appareil 24 x 36 reflex à moteur intégré KONICA FS 1
Exposition automatique et chargement automatique du film

Konica FS-1



Fr. 795.-
Objectif 1,8/40 mm.

UNIPHOT SA la personnalisation du service

La Chaux-de-Fonds: Photo-Ciné Nicolet; Cernier: Photo-Ciné Schneider; Le Locle: Photo-Ciné Curchod-Nicolet; St-Imier: Photo-Ciné Moret. Sainte-Croix: Photo-Ciné Agliassa; Fleurier: Photo-Ciné Schelling.

CHAUSSURES AU SABOT D'ARGENT SA
cherchent pour leur rayon de Jumbo à La Chaux-de-Fonds

un(e) responsable du rayon
avec si possible connaissance de la branche. Semaine de 5 jours.

un(e) vendeur (se)
à plein temps (semaine de 5 jours) ou à mi-temps.

un(e) manutentionnaire
2 à 3 matins par semaine.
Entrée 1er mars 1980 ou à convenir.

Prendre rendez-vous en téléphonant au (039) 26 69 77

Hôtel-Restaurant du Chasseur
2072 Enges (NE), cherche

extras de service
pour Saint-Sylvestre (31.12.79).
Possibilité de logement à l'hôtel.
Tél. (038) 47 18 03, M. Riba.

Dame ou gouvernante
trouverait emploi à Neuchâtel auprès d'un monsieur.
Entretien de l'appartement, travaux de maison habituels. Possibilité d'habiter, confort, bonnes rétributions, congés réguliers. Situation stable. Entrée à convenir.
Ecrire sous chiffre 28 - 21873 à Publicitas, Treille 9, 2001 Neuchâtel.

Vente nocturne de Noël
aujourd'hui jusqu'à 22⁰⁰h.

Meubles et tapis: cadeaux prestigieux et intelligents qui défient le temps. Notre exposition de Noël comble tous les vœux.

Pfister Meubles
vous apporte des idées neuves

● Prix à l'emporter
● Acompte selon entente.
Sur désir: solde du prix comptant jusqu'à 90 jours après la livraison

1980 Plaisir de vivre dans un décor neuf

Notre service d'échange vous y aide

ESSENCE GRATUITE, remboursement du billet CFF et de car postal pour tout achat dès Fr.500.-. ● Pensez-y!

NEUCHATEL
Terreaux 7, Seyon
3 min. à pied
Téléphone 038/25 7914

• IMPAR-TV • IMPAR-TV • IMPAR-TV •			
Jeudi Tranches horaires 12-14h 14-16h 16-18h 18-20h 20-22h 22-24h	 romande		
	FR 3 à 20.35: Police Python 357. 14.05 Football: Un match de Coupe d'Europe 15.40 Série: Ces merveilleuses pierres (5)	12.00 Top douze heures: Informations 12.15 Réponse à tout: Jeu 12.33 Midi première avec Joe Dassin 13.00 Actualités 13.35 Télévision régionale 13.50 Objectif santé	12.05 Passez donc me voir par Philippe Bouvard 12.29 Série: Les amours de la Belle Epoque 12.45 Journal 13.35 Magazine régional 13.50 Face à vous
	16.40 La Burette: Informations sociales et éducatives 17.30 Téléjournal 17.35 TV-Labyrinthe du Service Jeunesse 17.45 Chronique montagne: « Impressions Solo »	17.43 TF quatre Informations, reportages et interviews sur les sujets les plus divers et d'actualité	14.00 Aujourd'hui Madame 15.05 Série: Le fugitif
	18.10 Courrier romand spécial Valais 18.35 Si, si, si... on sortait du poste 18.40 Système D: Le jeu des incollables (1re partie) 19.00 Un jour, une heure: Actualités 19.30 Téléjournal 19.45 Un jour, une heure: Actualités	18.13 1, rue Sésame 18.40 Tournoi des jeunes musiciens 19.10 Une minute pour les femmes 19.20 Actualités régionales 19.44 Les inconnus de 19 h. 45: Jeu	16.00 L'invité du jeudi: Rudolf Nouréiev 17.20 Fenêtre sur... Matti Klarwein 17.50 Récré A2
	20.00 Le menteur: Le jeu des incollables (2e partie) 20.25 Temps présent: L'Empire M. 21.45 Série: Opération Trafics	20.00 Actualités 20.30 Série: Mon ami Gaylor 21.23 L'événement: Reportages	18.30 C'est la vie 18.50 Des chiffres et des lettres: Jeu 19.20 Actualités régionales 19.45 Grands partis politiques: L'opposition
	22.40 L'antenne est à vous: L'Université du troisième âge 23.00 Téléjournal 23.10 Football: Rencontres de Coupes européennes	22.25 Questionnaire: Portrait d'une intellectuelle américaine 23.28 Actualités	20.00 Journal 20.35 Dramatique: Une femme dans la ville
			22.05 Première: Musique 22.35 Chef-d'œuvres en péril: Spécial prix 23.10 Journal
			18.30 FR3 Jeunesse 18.55 Tribune libre 19.10 Soir 3: Informations 19.20 Actualités régionales 19.40 Télévision régionale 19.55 Bucky et Pepito
			20.00 Les jeux de 20 heures 20.30 Les Shadoks 20.35 Film: Police Python 357 Avec: Yves Montand - Simone Signoret - François Périer
			22.30 Soir 3: Informations

TV: A CHOIX

SPORTS ET JEUX

TV romande: 14.05 Football - 18.40 Système D - 20.00 Le menteur - 23.10 Football. — TFI: 12.15 Réponse à tout - 19.40 Les inconnus. — Antenne 2: 18.50 Des chiffres et des lettres. — FR3: 20.00 Les jeux de 20 heures.

ENFANTS ET ADOLESCENTS

TV romande: 17.35 Labyrinthe - 17.45 Chronique montagne - 18.35 Si on sortait du poste. — TFI: 18.10 Rue Sésame - 18.40 Tournoi des jeunes musiciens. — Antenne 2: 17.50 Récré. — FR3: 18.30 Jeunesse - 19.55 Bucky et Pepito.



FR3

• IMPAR-TV •

SUISSE ALÉMANIQUE

16.00 Seniorama
 16.45 Petit guide des antiquités
 17.00 Pour les enfants
 17.30 Le langage des images
 18.00 Paper Moon
 18.30 Follow me
 18.45 Fin de journée
 18.50 Téléjournal
 19.05 Des hommes, des marchés, des musiciens
 19.35 Point de vue
 20.00 Téléjournal
 20.20 Pour le 85e anniversaire d'Ellen Widmann: Die Mutter des Mörders
 21.05 Rundschau
 21.50 Téléjournal
 22.05 Football
 22.15 Les débats aux Chambres fédérales
 23.00 Dal Parlament

23.00 Survol
 0.05 Téléjournal

ALLEMAGNE 2

17.10 Wickie et les Hommes forts
 17.40 Plaque tournante
 18.20 Der bürgermeister
 19.00 Téléjournal
 19.30 Le Grand Prix
 20.50 Bilan de l'action pour l'enfance déshéritée
 21.00 Téléjournal
 21.20 Point commun
 22.05 Ein schäbiges Begräbnis
 23.30 Téléjournal

SUISSE ITALIENNE

9.00 TV scolaire
 10.00 TV scolaire
 18.00 Ces Quatre
 18.05 Nature amie
 18.50 Téléjournal
 19.05 Ecole ouverte
 19.35 Ici Berne
 20.05 Magazine régional
 20.30 Téléjournal
 20.45 Un Roi à New York
 22.35 Téléjournal
 22.45 Football

ALLEMAGNE 1

16.15 L'année d'après
 17.00 Pour les enfants
 17.20 Le professeur Haber propose...
 17.50 Téléjournal
 18.00 Programmes régionaux
 20.00 Téléjournal
 20.15 Débat TV
 21.00 Musikladen extra
 22.00 La boîte à énigmes
 22.30 Le fait du jour

TV: A CHOIX

FILMS ET SÉRIES

TV romande: 15.40 Ces merveilleuses pierres - 16.40 La burette - 18.10 Spécial Valais - 20.25 Temps présent - 21.45 Opération trafic - 22.40 L'antenne est à vous. — TFI: 12.30 Midi première - 13.50 Objectif santé - 20.30 Mon ami Gaylor - 21.20 L'événement - 22.25 Questionnaire: Susan Sonntag. — Antenne 2: 12.00 Philippe Bouvard - 12.25 Les amours de la belle époque - 13.50 Face à vous - 14.00 Aujourd'hui Madame - 15.05 Le fugitif - 16.00 Rudolf Nouréiev - 17.20 Fenêtre sur - 19.45 Les grands partis politiques - 20.35 Une femme dans la ville - 22.05 Première - 22.35 Chefs-d'œuvre en péril. — FR3: 18.55 Tribune libre - 20.30 Les Shadoks - 20.35 Police Python 357.

• IMPAR-RADIO • IMPAR-RADIO

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

12.30 Le journal de midi. 13.25 Huedada! 13.30 La pluie et le beau temps. 15.30 Le saviez-vous? 16.00 Le violon et le rossignol. 17.00 En questions. 18.00 Inter-régions-contact. 18.20 Soir-sports. 18.30 Le journal du soir. 19.02 Revue de la presse suisse alémanique. 19.05 Actualité-magazine. 19.30 Transit. 21.30 Spectacles-première. 22.40 Petit théâtre de nuit. La tête sous l'eau. 23.00 Blues in the night. 24.00 Hymne national.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

12.50 Les concerts du jour. 13.00 Formule 2. 13.15 Vient de paraître. 14.00 Réalités. 15.00 Suisse-musique. 17.00 Hot line. Rock line. 18.00 Jazz line.

18.50 Per i lavoratori italiani in Svizzera. 19.20 Novitads. Informations en romanche. 19.30 Journal à une voix. 19.35 La librairie des ondes. 20.00 Opéra non-stop. Christa Ludwig. 20.45 Opéra-Mystère. 21.00 Ce soir à l'Opéra comique. La Cenerentola (Cendrillon). 21.30 Gazette lyrique. Il Finto Stanislao. 23.00 Informations. 23.05 Hymne national.

SUISSE ALÉMANIQUE

Informations-flash à 12.30, 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00. — 12.15 Félicitations. 12.40 Rendez-vous de midi. 14.05 Musique classique légère non-stop. 15.00 Kurt Felix au Studio 7. 16.05 Théâtre en dialecte. 17.00 Tandem.

18.30 Sport. 18.45 Actualités. 19.30 Chants populaires suédois. 20.30 Cause-rie. 21.30 Nouvelles, interviews, réflexions. 22.05 Nouvelles du jazz. 23.05 Folk and country.

SUISSE ITALIENNE

Informations-flash à 14.00, 16.00, 18.00, 22.00, 23.00, 23.55. — 12.10 Revue de presse. 12.30 Actualités. 13.10 La ronde des chansons. 13.30 Chants populaires italiens. 14.05 Radio 2-4. 16.05 Après-midi musical. 18.05 Le monde du travail. 18.30 Chronique régionale. 19.00 Actualités. 20.00 Table ronde. 20.40 Quatuor Jaros et orch. de la RTSI, dir. J. Arnold: 3 Pièces pour orch., Bruckner; Concerto pour quatuor à cordes et orch., Martinu. En intermède: Chroniques musicales; Symphonie No 8, Beethoven. 22.30 Orch. Radiosa. 23.05 Nocturne musical.

A VOIR

Litroz, commune de Trient
 TV romande à 18.10

Litroz, un village à vendre. Ce titre insolite des journaux d'il y a quelques semaines attirait l'attention. Litroz, c'est un hameau abandonné, sur un escarpement de forêt, à un jet de pierre de la route internationale de La Forclaz. De l'autre côté d'une gorge étroite. Un village déjà cité par les anciennes chroniques, avec sa population, et même son école. L'abandon de Litroz, la vente du hameau, c'est une illustration des réalités de la vie montagnarde, au vingtième siècle.

Mais Litroz, c'est aussi un élément d'une grande commune de montagne, Trient, que le glacier du même nom et les touristes du début du siècle, ont fait connaître loin à la ronde. Pourquoi ceux de Litroz sont-ils partis? Pourquoi restent ceux de Trient? Ce sont des questions posées par ce « Courrier romand ».

Opération Trafics: W comme Watteau
 TV romande à 21.45

Dans ce nouvel épisode d'« Opération Trafics », les douanes françaises mettent leurs forces en commun avec les douanes allemandes afin de porter un coup d'arrêt aux pillages des œuvres d'art qui ravagent toute l'Europe. La tâche est d'autant plus compliquée que les trafiquants en question sont souvent des faussaires de talent. Devant les connaissances tout à fait spéciales qu'exige ce genre d'enquête, les inspecteurs de la DNED font appel aux Beaux-Arts et aux techniques les plus sophistiquées de l'informatique. La cible: une bande qui s'est spécialisée dans le vol des Watteau...

Susan Sontag, écrivain
 Questionnaire: Antenne 2 à 22.25

Les Américains l'ont élue la première intellectuelle des Etats-

L'invité semble de mieux en mieux intégré au spectacle. On offre à Lovrace un piano « Muppet » pour équilibrer son bague-piano avant qu'il ne s'installe devant un vrai piano à queue pour jouer les « cotelettes » et Schubert et un bougie-bougie du plus parfait entrain. Vive le « Muppet Show »... Et vivent les « Shadoks ». Qu'on me permette d'être anecdotique. Voici un petit gag né de l'utilisation du gadget qui permet de changer de chaîne ou d'ouvrir la barrière privée du parking de la TV. On peut rester sur canapé, et regarder sans voir. La voix de Pieplu, pourtant, m'arrive à un moment bizarre. Je regarde... et je découvre monsieur le rapporteur de la Commission des finances du Conseil national.

On peut croiser tous les jours des « Muppets » autour de soi. Je ne m'attendais pas à entendre le commentateur des « Shadoks » au Palais fédéral... (fy)

L'oreille fine, à la Radio romande
 1 à 9 h. 40.

Indice de demain: Jaune, Rose et Arc-en-ciel.

FRANCE MUSIQUE

14.00 Musique en plume. 18.02 Six-huit. 20.00 Des notes sur la guitare. 20.30 Musique à découvrir. 22.30 Ouvert la nuit.

FRANCE CULTURE

12.05 Agora. 12.45 Panorama. 13.30 Renaissance des orgues de France. 14.00 Un livre, des voix. 14.42 Les après-midi de France-Culture. 17.32 Musique et scène. 18.30 Feuilletton: Consuelo, Comtesse de Rudolstadt (28). 19.25 Salle d'attente. 19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine. 20.00 Nouveau répertoire dramatique. 22.30 Nuits magnétiques.

VENDREDI

SUISSE ROMANDE 1 (MF)

Informations toutes les heures, de 6.00 à 23.00 et à 12.30 et 23.55. — 6.00 Top-matin. 6.00, 7.00, 8.00 Editions principales. 6.30 Top-régions. 6.45 Le calendrier de l'Avent. 6.50 Top-sports. 6.58 Minute océanographique. 7.32 Billet d'actualité. 7.45 L'invité de la semaine. 8.00 Revue de la presse romande. 8.25 Mémento des spectacles et des concerts. 8.30 Sur demande. 8.35 Le cœur sur la main. 9.30 Saute-mouton. 9.40 L'oreille fine. 10.10 La musardise. 11.30 Ne tiquez pas! 12.00 Bulletin d'enneigement.

SUISSE ROMANDE 2 (MF)

7.00 Les titres de l'actualité. 7.05 Suisse-musique. 9.00 Le temps d'apprendre. Comment dites-vous? 9.10 Le cabinet de lecture. 9.30 Journal à une voix. 9.35 Portes ouvertes à l'Ecole des parents. 10.00 Sélection jeunesse. 10.30 Radio éducative. 10.58 Minute océanographique. 11.00 Perspectives musicales. 12.00 Stéréo-balade.

SUISSE ALÉMANIQUE

6.05 Bonjour. 8.00 Notabene. 10.00 Agenda. 12.00 Touristorama.

SUISSE ITALIENNE

6.00 Musique et informations. 9.00 Radio-matin. 11.50 Les programmes du jour.

FRANCE MUSIQUE

7.00 Le nouveau quotidien musique. 8.30 Kiosque: Journal d'information culturelle. 9.02 Le matin des musiciens. 12.00 Musique de table.

FRANCE CULTURE

7.02 Matinales, magazine. 8.00 Les chemins de la connaissance. 8.50 Echec au hasard. 9.07 Les matinées de France-Culture. 10.45 Le texte et la marge. 11.02 Musique et scène.




TV romande à 15.40: Ces merveilleuses pierres.

<p>CORSO 22 25 50</p> <p>Superbe...Élegant...Admirable...Intelligent...qui ravira tous les amateurs de bons films</p> <p>Un film sur l'enfance face au monde des adultes, des adultes toujours étrangers à la logique enfantine.</p> <p>Jirées à 20 h. 30 matinées à 15 h. amedi - dimanche</p> <p>L'oeuvre marquante de Luigi Comencini</p>	<p>un film de LUIGI COMENCINI</p>  <p>un récit bouleversant un film éblouissant</p> <p>L'incompris</p>	<p>PLAZA 22 21 23</p> <p>Le plus pur chef-d'oeuvre de Disney En technicolor</p> <p>Une féerie enchantresse pour tous</p> <p>BAMBI</p> <p>3 dernières séances ATTENTION AUX HORAIRES SAMEDI 15 h. et 17 h. DIMANCHE à 17 h. uniquement</p> 
<p>CINÉMA CORSO Tél. 22 25 50 Guilde du Film</p>	<p>LA MORT AUX TROUSSES</p> <p>Le film le plus diabolique du grand maître du suspense Alfred Hitchcock HAUTE TENSION jusqu'à ce que le souffle vous manque ! HAUTE TENSION qui augmente avec chaque mètre ! HAUTE TENSION telle que seul Hitchcock peut la créer</p>	<p>Samedi Dimanche à 17 h. 30</p>

<p>E D E N</p> <p>22 18 53</p>	<p>Dès ce soir</p> <p>Le plus grand succès comique de la scène et du cinéma jamais vu depuis au moins 10 ans !</p> <p>LE PLUS GRAND ÉCLAT DE RIRE DE L'ANNÉE 1979</p> <p>avec : l'extraordinaire MICHEL SERRAULT « CÉSAR 79 » DU MEILLEUR ACTEUR et UGO TOGNAZZI</p> <p>la Cage aux Folles</p> <p>d'après la pièce de JEAN POIRET</p> <p>avec la participation de Michel GALABRU</p> <p>La reprise la plus impatiemment attendue !</p> <p>Soirées à 20 h. 30 - Samedi - dimanche - mercredi à 15 h.</p>	<p>Samedi-dimanche 17h.30 Nouveau... Inédit.</p> <p>Un affrontement spectaculaire et fantastique !</p> <p>BRUCE LEE</p> <p>LE GÉANT DU KUNG FU</p> <p>parlé français - 16 ans</p> <p>L'un des plus violents films de karaté 1re vision</p>
---------------------------------------	---	--

<p>VENDREDI-SAMEDI à 23 h. 15 Lundi-Mardi-Mercredi à 18 h. 30</p>	<p>20 ANS RÉVOLUS</p>	<p>EXTASES IMPUDIQUES</p> <p>1re vision Parlé français</p>	<p>STRICTEMENT POUR PUBLIC AVERTI</p>
---	-----------------------	---	---------------------------------------

<p>PLAZA 22 21 23</p> <p>De l'action... de la bagarre... des hors-la-loi dans un film d'aventures mouvementées</p> <p>«SCALAWAG» vieux pirate hâbleur et menteur, une paire de révolvers à la ceinture, un perroquet vert et bavard sur l'épaule et une bible à la main.</p> <p>TENTE DE RÉCUPÉRER UN TRÉSOR CACHÉ DANS UN ENDROIT IMPOSSIBLE</p> <p>Tout le charme d'un film tous publics</p>	<p>7 séances tous les soirs à 20 h, 30</p> <p>KIRK DOUGLAS dans</p> <p>SCALAWAG</p> <p>LE TRÉSOR DE BOX CANYON</p> <p>avec MARK LESTER NEVILLE BRAND GEORGE EASTMAN DON STROUD LESLEY ANNE DOWN Mise en scène: KIRK DOUGLAS d'après le livre de Robert Louis Stevenson</p>	
--	---	---

<p>SCALA</p> <p>Un film de George Mc ROOTS</p> <p>UNE FILLE NOMMÉE APACHE</p> <p>Un film captivant et émouvant</p> <p>18 ans Tous les soirs à 20 h. 45 22 22 01 Matinées : samedi-dimanche à 15 h.</p>		<p>SAMEDI - DIMANCHE à 17 h. 30 - 16 ans</p> <p>NEW BEE GEES HITS "HOW DEEP IS YOUR LOVE" "STAYING ALIVE" "I WANT YOU BACK" "HEAT SEVEN"</p> <p>LA FIEVRE DU SAMEDI SOIR</p>
--	--	---

<p>abc</p> <p>centre de culture Serre 17, tél. 039 23 72 22</p> <p>20 h. 30 - Location dès 19 h. 45 - Guilde du Film - 16 ans</p>	<p>cinéma cabaret théâtre cinéma cabaret théâtre</p> <p>ODO TOUM d'autres rythmes</p> <p>Film suisse de Costa Haralambis avec, notamment, Yvette Théraulaz, Jean-Luc Bideau, Jacques Denis. En avant-programme, « LA JACYNTHE D'EAU », documentaire de J.-F. Amiguet.</p>	<p>Ce film, consacré à Papa Oyeah Makenzie, que l'on pourra entendre en concert samedi, tente de cerner l'univers qui entoure ce musicien africain déraciné, vivant à Genève, dans une ville européenne, mais qui ne vit que par la musique de ses origines. C'est donc le choc de deux cultures, vu à travers la solitude, l'amour, la musique comme essence spirituelle et langue universelle. Le film se termine par un concert avec Dollar Brand. Il représentait la Suisse, avec « Les Petites Fugues », au récent festival de Dakar.</p>	<p>Prochainement: 4 jours de détente au cinéma avec 2 films de LAUREL ET HARDY, du jeudi 20 au dimanche 23 décembre, à 20 h. 30.</p>
--	--	--	---

VAL-DE-TRAVERS

Au Tribunal de police

Ivresse au volant

Le Tribunal de police du Val-de-Travers a tenu récemment une audience présidée par M. Bernard Schneider, assisté de M. Adrien Simon-Vermot, substitut-greffier.

En octobre dernier, S. B. qui circulait au volant de sa voiture à la rue de la Promenade à Fleurier, a causé un accrochage avec une voiture qui venait en sens inverse. Dégâts matériels et quelques contusions. S. B. ayant été soumis aux tests concernant l'alcool, l'analyse du sang deux heures après l'accident, accusait une alcoolémie de 2,28 pour mille.

Renvoyé pour perte de maîtrise et ivresse au volant, S. B. reconnaît avoir absorbé de l'alcool mais pas au point d'avoir un taux aussi élevé, il attribue le fait à l'absorption, peu avant, de médicaments.

Les renseignements sur le prévenu sont bons, il n'est pas considéré comme un buveur d'habitude.

Le tribunal tenant compte de divers éléments, condamne S. B. à une peine de 10 jours d'emprisonnement, avec sursis pendant deux ans, et aux frais de la cause par 243 francs.

INFRACTIONS A LA LCR

Alors qu'il conduisait une voiture automobile dans une carrosserie d'Auvernier, F. B. s'est arrêté devant un garage à Travers où avait lieu un contrôle de voitures par la police cantonale. Bien qu'il n'avait pas l'obligation de s'arrêter, la voiture de F. S. fut soumise à un contrôle. Cette voiture avait un pneu lisse et n'était pas au bénéfice d'une assurance RC.

F. B. dit qu'il avait fait le nécessaire auprès d'une assurance pour couvrir le véhicule qui n'est pas le sien par une RC.

Le procureur général ayant requis une peine de 10 jours d'emprisonnement et 1000 fr. d'amende plus la révocation d'un sursis, le tribunal renvoie l'affaire pour complément de preuve.

Un propriétaire d'une gravière à Buttes, A. P. est prévenu d'infraction à la loi cantonale sur les constructions et à la loi fédérale sur la protection des eaux.

Le prévenu avait acheté cette gravière dans l'intention de la combler et de niveler le terrain. Il l'a cependant loué à un exploitant qui a extrait des matériaux, gravier et sable en creusant un entonnoir d'une certaine grandeur jusqu'à l'apparition de la nappe phréatique. Le prévenu en tant que propriétaire a été poursuivi surtout en raison de la loi sur la protection des eaux, sur plainte de la commune de Buttes. A l'audience on apprend que l'exploitant est en train de combler l'entonnoir avec des matériaux appropriés et que dans quelques jours tout sera rentré dans l'ordre. La commune de Buttes est d'accord de retirer sa plainte sitôt la gravière comblée.

Dans ces conditions le tribunal ne se prononcera que dans une quinzaine. (ab)

POT D'ÉCHAPPEMENT DÉFECTUEUX

Lors d'un contrôle des véhicules par la police, G. E. qui circulait avec sa voiture eut la désagréable surprise de s'entendre dire que le pot d'échappement de sa machine était défectueux. Il attribue ce fait à une circulation sur un chemin vicinal en mauvais état.

G. E. a fait réparer l'objet défectueux le lendemain ou le surlendemain, et a présenté sa machine en ordre à un poste de gendarmerie.

Le tribunal tenant compte que G. E. a fait le nécessaire dans un délai très court, le libère des fins de la poursuite dirigée contre lui et met les frais à la charge de l'Etat.

Soirée de la SFG-Femina de Noiraigue

Un rythme nouveau saupoudré de grâce



Les petites pupillettes, adeptes du disco, en pleine action. (Photo Impar-Charrère)

Unies depuis fort longtemps pour présenter de concert un spectacle annuel, la SFG et la Femina de la localité ont fait, samedi dernier, étalage des indéniables progrès dans la recherche et l'originalité de leurs numéros respectifs, tout au long d'une soirée très attractive. Le public s'étant déplacé en masse importante, les gymnastes ont eu la chance d'évoluer devant les yeux de personnes désirant passer un instant privilégié, et répondant avec enthousiasme à tous les clin d'œil qui lui étaient adressés.

Saluée par la présidente de la Femina, Mme A.-M. Clerc, l'assistance se plut à découvrir, avec amusement parfois, les ébats des gymnastes. Une mention toute particulière est à adresser aux petites pupillettes qui, par leur grâce et l'ingénuité de leurs exhibitions très originales, ont insufflé au spectacle entier un brin de fraîcheur sympathique, nombreux ont été les numéros à être bissés, même si la qualité n'é-

tait pas irréprochable, on a applaudi et ri aux gaffes et maladrotes des exécutants!

Le disco a inévitablement fait son entrée dans l'inspiration des monitrices des dames et pupillettes, les moniteurs des garçons demeurant dans la ligne sage des bons vieux tubes d'il y a 30 ans et plus. Les ballets ont donc été largement diversifiés, telle ou telle fraction du public applaudissant à tout rompre aux airs qui lui plaisaient le plus... Le bal qui mit fin à cette joyeuse soirée aura certainement réconcilié tous les spectateurs présents au son de ses mélodies. (ij)

mémoire

- Val-de-Travers**
- Château de Môtiers : expos. aquarelles Nicole Spillmann.
 - Fleurier, salle du Stand : expos. Dubois - Minelle.
 - Couvet cinéma Colisée : 20 h. 30, Juke-box.
 - La Main-Tendue : tél. 143, 20' d'attente.
 - Hôpital de Fleurier : tél. 61 10 81.
 - Ambulance : tél. 61 12 00 et 61 13 28.
 - SOS alcoolisme : tél. (038) 33 18 90 et 61 31 81.
 - Fleurier infirmière visit. : tél. 61 38 48.
 - Hôpital et maternité de Couvet : tél. 63 25 25.
 - Police cantonale : tél. 61 14 23.
 - Police (cas urgents) : tél. 117.
 - Police du feu : tél. 118.
 - Centre de secours du Val-de-Travers : tél. 63 19 45; non-réponse : 63 17 17.
 - Fleurier, service du feu : tél. 61 12 04 ou 118.

LES BAYARDS

Au Conseil général

Ce soir, le législatif bayardin se réunira pour la dernière fois de l'année. Il aura à examiner trois points importants : tout d'abord le budget 1980 qui prévoit un déficit de 32.846,40 fr. ainsi que deux arrêtés proposés par le Conseil communal.

Le premier, relatif au tarif des eaux, viserait à résorber le déficit chronique de ce chapitre en augmentant les abonnements de 50 pour cent, ni plus ni moins. Le second introduirait la perception des impôts en deux tranches, ce qui est une conséquence de la même manœuvre de la part de l'Etat. (ct)

DISCOUNT DU MARCHÉ AF

Pour les fêtes voyez notre grand choix

Plus de 200 articles à prix super avantageux

OFFRE SPÉCIALE sur lave-vaisselle,

12 couverts inox intérieur, 6 programmes **798.-**

machine à laver le linge 5 kg., automatique **498.-**

Grande facilité de paiement Les prix les plus bas garantis

Fornachon & Cie

MONSIEUR

du 3e âge, situation aisée, bonne présentation, cherche compagne pour rompre solitude. Ecrire sous chiffre LP 28751, au bureau de L'Impartial, en mentionnant No de téléphone pour fixer rendez-vous.

Mélanges

A VENDRE

chauffage à air Cipag, avec brûleur à mazout. Bas prix. Trempera S.A., av. Charles-Naine 36, tél. (039) 26 04 22.

vos achats de Noël à La Chaux-de-Fonds

Ce soir animation nocturne
Ouverture des magasins jusqu'à 22 heures

Fanfare «La Grinche» de l'Union Instrumentale de Tramelan

Distribution de thé chaud
sur le trottoir central du Pod, offert par le magasin «UNIP»

PULL BRETON Fr. 59.-
BONNET Fr. 12.-

A l'achat d'un jeans: **EN CADEAU** une musette militaire

AMERICAN STORE

Numa-Droz 2 La Chaux-de-Fonds

SATEM

Produits pétroliers

- Mazout de chauffage
- Carburants
- Lubrifiants
- Produits techniques pour la route
- Bitumes
- Goudrons
- Département technique et révision de citerne

SATEM s.a.
Dépôt Chaux-de-Fonds
Tél. 039/239090

OFFRES D'EMPLOIS

LA SEMEUSE
LE CAFÉ QUE L'ON SAVOURE...

cherche pour tout de suite ou époque à convenir **employée de bureau** pour la réception des commandes et l'expédition. Qualité exigée: bonne dactylo et si possible capable de téléphoner en français et en allemand. Faire offre ou téléphoner pour rendez-vous.
Torréfaction de café **LA SEMEUSE**
Rue du Nord 176 - Tél. 039/23 16 16

elf GARAGE - CARROSSERIE
Urs Willimann
TRAVAIL SOIGNÉ PRIX COMPÉTITIFS

Tombola de la Paternelle

Les numéros suivants gagnent

- 9 Le Bahut
- 145 La Pendulette
- 565 Le Jambon
- 495 Le Salami

Coop pour la qualité. Coop pour le prix.

Chaîne Hi-Fi compacte de ligne "slim line" SILVER SS 70 composée des éléments suivants:

- Tuner** avec réception OUC/OM/OL, indicateur stéréo en LED rouge
- Amplificateur** à puissance de sortie de 2x28 watts
- Tourne-disque** semi-automatique, avec entraînement à courroie
- Magnétophone à cassettes**, avec indicateur LED du niveau d'enregistrement, front-loading, sélecteur pour bandes standard ou au bioxyde de chrome, compteur, arrêt automatique
- Enceintes** de couleur anthracite, puissance maximale 30 watts

599.-

Photo/Music 79/50

coop city **Grands Magasins d'Actualité**

RUE DE LA SERRE LA CHAUX-DE-FONDS

les 2 premières heures: Fr. -50

Ouverture: lundi 13h 30 à 18h 30, mardi à vendredi 9h à 18h 30, samedi 9h à 17h

• VAL-DE-TRAVERS • VAL-DE-TRAVERS •

Séance animée du législatif de Buttes

Un croissant au jambon qui a de la peine à passer

Le croissant au jambon, offert aux conseillers généraux pour fêter la dernière séance de l'année, passait difficilement dans certains gosiers, hier soir à Buttes. Les représentants du peuple s'étaient en effet distingués dans leur acharnement à faire éclater certaines vérités. En guise d'introduction, M. Roland Zaugg s'étonna que la rapport dmeandé à la Commission financière après la démission honorable d'un conseiller communal ne soit pas inscrit à l'ordre du jour. On lui expliqua tant bien que mal que l'enquête menée depuis plus de deux mois auprès de l'administration communale avait été retardée par une recherche d'archives et de pièces comptables, difficiles à retrouver.

Dans les faits, il est question en coulisses de matelas qui auraient disparu, de vacances inscrites trop largement, d'arriérés d'impôt et de certaines factures.

Dans cet imbroglio, on peut comprendre que la Commission financière chargée de l'enquête, n'ait pu livrer son rapport à temps. Mais aurait-on intérêt à le retarder volontairement? C'est le sentiment de M. Zaugg qui en a fait part au législatif.

Il est vrai que bien des points restent obscurs, notamment cette importante rentrée d'impôt d'une personne morale, une entreprise de la localité, qui vient de verser plus de 70.000 francs dans la caisse communale. D'aucuns affirment qu'il s'agirait d'arriérés, thèse qui reste encore à prouver et sur laquelle nous ne nous prononcerons pas aujourd'hui.

Il fut également question de l'entreprise Verisia dont l'administrateur se trouve actuellement en prison. Près d'une vingtaine d'ouvriers sont encore employés dans l'usine qui a changé de nom pour devenir ATM, Atelier technique moderne.

Le législatif souhaite que le Conseil

communal fasse tout son possible pour que ces emplois soient maintenus, malgré les événements qui se sont déroulés dernièrement et que nous avons

largement évoqués dans nos colonnes. Nous reviendrons sur cette importante séance dans une prochaine édition. (Jjc)

Vente de terrain et budget au Conseil général des Verrières

Le Conseil général des Verrières tient séance demain soir à 20 heures. Il sera appelé à nommer un membre de la commission scolaire, en remplacement de M. Gilbert Rey, démissionnaire. Le Conseil communal propose de modifier la taxe des chiens, dans le cadre de la nouvelle législation cantonale, comme l'ont fait beaucoup d'autres communes, selon un souhait de la commission du budget, en la portant à quarante francs au moins (jusqu'ici vingt-cinq) et à dix (jusqu'ici huit) pour le premier, dit de garde dans les fermes isolées.

Il propose de céder environ sept mille mètres carrés de terrains à M. Michel Rey, au prix de 2,50 francs le mètre, pour lui permettre de procéder à un échange en vue de la construction d'une ferme avec deux appartements, élément important pour la stabilisation de la population. Une condition toutefois: le terrain doit être rendu à la commune si la construction ne se fait pas dans un délai de deux ans, aux frais de l'acheteur.

Enfin le Conseil général examinera le budget qui présente un déficit de 38.116 francs, après amortissements légaux pour un montant de 50.960 francs. Les variations des postes budgétaires sont ceux que connaissent la plupart des budgets communaux. Le CC pourtant s'efforce par étapes de rapprocher ses prévisions des derniers comptes, c'est ainsi que les dépenses sont estimées à 879.000 fr. (contre 835.000 fr. au budget 79 et 972.000 fr. aux comptes 78) et les recettes à 841.000 fr. (contre 791.000 fr au budget 79 et 924.000 fr aux comptes 78). Parmi les variations, il faut toutefois noter l'augmentation du rendement des forêts, le budget portant un montant de 150 francs le mètre cube, alors qu'une première vente récente a fait apparaître une bonne surprise, un prix de vente moyen s'élevant à 160 francs. Le CC estime que la situation financière des Verrières reste bonne, et ceci probablement pour quelque temps encore. (Ly)

Recensement de la population Premiers résultats

C'est samedi 15 décembre prochain que l'on connaîtra le recensement de la population du Val-de-Travers. Cependant, dans trois communes les chiffres de l'année 1979 sont maintenant connus puisque l'on ne prévoit ni départ, ni arrivée. A La Côte-aux-Fées, la population est restée stable, ne perdant qu'une unité, tout comme à Buttes qui a deux habitants de moins. La Côte-aux-Fées compte désormais 522 habitants et Buttes 625. A Noiraigue, on enregistre une grosse perte: 25 unités de moins. La population du village se monte ainsi à 402 habitants.

Décès au Val-de-Travers

Le 12 décembre, M. Armand Paschoud, 57 ans, de Couvet; M. André Delachaux, 65 ans, de Fleurier.

PAYS NEUCHÂTELOIS

Moins de chômeurs complets en novembre

L'Office cantonal du travail vient de communiquer les chiffres relatifs à la situation sur le marché du travail et l'état du chômage dans le canton à fin novembre.

Il ressort de ces derniers que le nombre des chômeurs complets a sensiblement diminué. En effet, on en dénombre 371 contre 402 le mois précédent. Les chômeurs partiels, par contre, sont un peu plus nombreux qu'en octobre (1274 contre 1143). On enregistre 402 demandes d'emploi (416 en octobre), 24 places vacantes (15) et 71 placements (79).

L'an dernier à pareille époque, on dénombrait 480 chômeurs complets, 2553 chômeurs partiels, 489 demandes d'emploi, 57 places vacantes et 56 placements.

COLOMBIER

Piéton renversé

Hier à 7 h. 10, un automobiliste de Neuchâtel, M. P. A. H., circulait rue du Château. A la hauteur du No 11, il s'est trouvé en présence du piéton M. Aloïs Aeby, 84 ans, de Colombier, qui traversait la route de gauche à droite.

Souffrant du dos et d'une commotion, M. Aeby a été transporté à l'Hôpital de la Providence à Neuchâtel.

Pompes funèbres Arnold Wälti
Epargne 20 Téléphone (039) 23 43 64
Jour et nuit - Corcuils - Transports
Formalités - Prix modérés



C'est dans le calme et la confiance que sera votre force. Que votre cœur ne se trouble point. Croyez en Dieu et croyez en moi. Jean 14, v. 1

Monsieur Arthur Burkhard:

Madame et Monsieur Heinz Lehmann-Burkhard et leur fille Anouchka,

Monsieur et Madame Jean-Pierre Burkhard-Morf et leurs enfants Philippe et Christine;

Les enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants de feu Louis Nicolet; Monsieur et Madame Arthur Burkhard-Herren, à Saint-Imier, leurs enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Madame

Arthur BURKHARD

née Rosette Nicolet

leur chère et regrettée épouse, maman, belle-maman, grand-maman, sœur, belle-sœur, belle-fille, tante, cousine, parente et amie, que Dieu a reprise à Lui lundi, dans sa 60e année, après une longue maladie munie des sacrements de l'Eglise.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1979.

La cérémonie et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue de la Paix 81.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

Repose en paix.

La famille de

Monsieur

Georges GROSVERNIER

a le pénible devoir de faire part de son décès survenu le 12 décembre, dans sa 82e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 12 décembre 1979.

L'incinération aura lieu vendredi 14 décembre.

Culte au crématoire, à 16 heures.

Domicile: Arc-en-Ciel 32.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Les personnes désirant honorer sa mémoire, voudront bien penser à Terre des Hommes, Lausanne, ccp. 10-8736.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

YVERDON

Pourquoi si tôt? Repose en paix, mon cher époux.

Madame Florentine Berthoud-Evard;

Monsieur et Madame Jean-Pierre Berthoud-Hublard et leurs enfants Jean-Marc, Claire-Lise et Michèle, à Bienne;

Monsieur et Madame Eric Berthoud-Losa et leurs enfants Patrick et Joëlle, à Bienne;

Madame Evolène Gilgen-Evard, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Suzanne Miserez-Evard, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Marcel Evard-Frascotti, à Neuchâtel;

Monsieur Fabien Evard, à Bevaix;

Monsieur et Madame Jacques Miserez-Eichenberg et leur fille Valérie, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Gilbert Evard-Linder, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds;

Madame Yolande Evard et famille, à La Chaux-de-Fonds;

Monsieur et Madame Roland Evard et leurs enfants, à Paris, ainsi que leurs frères et sœurs Suzanne, André et Bernard,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

André BERTHOUD

leur très cher et bien-aimé époux, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, que Dieu a repris à Lui, dans sa 70e année, après une courte maladie.

YVERDON, le 11 décembre 1979.

Route de Sainte-Croix 30.

L'incinération aura lieu à La Chaux-de-Fonds, le vendredi 14 décembre.

Culte au crématoire, à 10 heures.

Le corps repose au pavillon du cimetière.

Domicile de la famille: Mme Florentine Berthoud, pour adresse Mme Suzanne Miserez, rue Jacob-Brandt 59, La Chaux-de-Fonds.

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.

MARTEL-DERNIER

Profondément touchée par les innombrables témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son grand deuil, la famille de

Monsieur René BENOÏT

remercie sincèrement tous ceux qui, par leur présence, leur envoi de fleurs et leur message, ont pris part à sa douloureuse épreuve et les prie de trouver ici l'expression de sa vive reconnaissance.

MARTEL-DERNIER 1, décembre 1979.

Veillez et priez, car vous ne savez ni le jour ni l'heure à laquelle le fils de l'homme viendra. Marc 13, v. 37

Repose en paix cher époux.

Madame Hélène Calame-Bärtschi;

Madame Laure Calame-Bärtschi, ses enfants et petits-enfants;

Les descendants de feu Constant Calame;

Les descendants de feu Aurèle Bärtschi-Isler,

ainsi que les familles parentes et alliées, ont la profonde douleur de faire part du décès de

Monsieur

Paul CALAME

leur cher et regretté époux, beau-frère, oncle, grand-oncle, cousin, parent et ami, enlevé à leur tendre affection lundi, subitement, dans sa 75e année.

LA CHAUX-DE-FONDS, le 10 décembre 1979.

Selon le désir du défunt, la cérémonie a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile de la famille: rue du 1er-Mars 10 a.

Il ne sera pas envoyé de lettre de faire-part, le présent avis en tenant lieu.

COUVET

Venez à Moi vous tous qui êtes fatigués et chargés et Je vous soulagerai. Matthieu 11, v. 28.

Madame Margaretha Paschoud-Bachmann, à Couvet, et son fils:

Monsieur Maurice Paschoud et son amie, Mademoiselle Rose-Marie Brunner, à Baden;

Madame et Monsieur Rudolf Winteler-Paschoud, leurs enfants et petits-enfants, à Riehen et Bâle;

Madame Odette Paschoud-Bühler, ses enfants et petits-enfants, à La Chaux-de-Fonds,

les familles Biedermann, Bachmann, Flückiger, Steiner, parentes, alliées et amies, ont la tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Armand PASCHOUD

CHEF DE STATION CFF

leur cher époux, papa, frère, beau-frère, oncle, parrain, cousin, parent et ami, qu'il a plu à Dieu de rappeler à Lui, dans sa 58e année.

2108 COUVET, le 12 décembre 1979.

L'incinération aura lieu vendredi 14 décembre, à 14 heures, au crématoire de La Chaux-de-Fonds.

Départ de l'Hôpital de Couvet où le corps repose, à 13 heures.

Domicile de la famille: Gare CFF, Couvet.

Cet avis tient lieu de lettre de faire-part.

Profondément touchée par les témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son grand deuil, la famille de

Madame Yvonne PERRET

remercie sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à sa douloureuse épreuve, soit par leurs présences, leurs dons, leurs messages de condoléances ou leurs envois de fleurs.

Elle les prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Plusieurs villes colombiennes ravagées

► Suite de la 1^{re} page

Le séisme a totalement détruit tant, a indiqué la radio Colombienne.

Le séisme a totalement détruit la ville de Charco (7000 habitants, a indiqué la Radio colombienne RCN.

La ville, ainsi que le port de Tumaco (6 morts, 50 blessés graves), sur l'océan Pacifique, est totalement isolée en raison du manque de routes, le seul accès possible étant la mer.

Selon la police, les localités les plus touchées, outre Charco et Tumaco, sont Guapi, Sandona, Aldana, Mosquera, Popayan, Pasto, Bocagrande, Buenaventura et l'île-prison de Gorgona. (ap, ats, afp)

Etrange manœuvre en Iran

Edward Kennedy accusé d'avoir écrit à Khomeiny

► Suite de la 1^{re} page

Le journal « Bamdad » de Téhéran a aussi publié un article sur la lettre. Le chef du service politique du journal, M. Naser Ranjbeen, a déclaré avoir obtenu une traduction en farsi de la lettre par le fils de l'ayatollah, Ahmad.

Radio-Téhéran avait diffusé une lettre déclarant notamment : «... nous soutenons votre république islamique à 100 pour cent. Ce que vous avez réalisé en Iran, en 11 mois, a provoqué un tremblement de terre dans le monde. Vous et les 35 millions d'Iraniens vous êtes dressés contre les Etats-Unis et leurs 225 millions d'habitants.

« Je vous adresse mon salut. Je donnerais mon sang pour vous. Mes propos au sujet de l'implication du gouvernement américain avec l'ancien chah représentent un danger pour mon avenir politique. Je pense aussi, comme vous et selon votre optique : les humbles et les travailleurs doivent obtenir protection et aide ! »

SITUATION CALME

La situation était calme hier en Azerbaïdjan où les fidèles de l'Iman Khomeiny ont repris le contrôle de la situation. A Tabriz, le procès que l'on prépare contre les manifestants arrêtés ces jours derniers entérine la victoire des autorités de Téhéran sur le parti républicain du peuple musulman (PRPM) et sur les partisans de l'ayatollah Chariat-Madari. Les troubles régionaux de l'Azerbaïdjan ont toutefois mis à l'ordre du jour la question d'un éventuel Iran fédéral. En Europe, le secrétaire d'Etat américain Cyrus Vance, qui a participé hier à la réunion ministérielle de l'OTAN à Bruxelles, n'a recueilli que des refus polis à ses propositions de contraintes économiques contre l'Iran. Les Etats-Unis seraient pourtant décidés à agir, même sans l'appui des européens.

TOKYO INQUIET

Le premier ministre japonais, M. Masayoshi Ohira, a réagi hier aux

Etats-Unis : l'impact de la prise d'otages

► Suite de la 1^{re} page

De façon générale, les dépenses militaires vont être sensiblement augmentées à partir de 1980 : d'une certaine manière, la crise iranienne aura eu sur le gouvernement américain l'effet que la crise des fusées à Cuba eut sur le Kremlin, qui se vit alors forcé de reculer, mais qui dès lors décida de réarmer à outrance pour ne plus jamais se trouver humilié à la face du monde, comme il le fut à cette occasion.

Autre retombée de la prise des otages : la CIA qui était passablement dis-

Prévisions météorologiques

Temps en général très nuageux et précipitations intermittentes en toutes régions, neige vers 500 mètres dans l'est et 1000 mètres dans l'ouest au début, puis vers 1500 mètres. Température dans l'ouest et le Valais : 6 à 10 degrés l'après-midi. Vent d'ouest puis sud-ouest se renforçant.

Mise en place de nouveaux missiles en Europe

Les membres de l'OTAN parviennent à un accord

Les pays membres de l'OTAN sont parvenus hier soir à un accord sur la mise en place de nouvelles fusées nucléaires en Europe occidentale, malgré les réserves de la Hollande qui souhaitait des pourparlers préalables sur la limitation des armements avec l'Union soviétique. A l'issue de la réunion qui a rassemblé les ministres des Affaires étrangères et de la défense de l'OTAN le secrétaire général, M. Joseph Luns, a annoncé au cours d'une conférence de presse, que les nouveaux missiles de portée moyenne seront installés en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale et en Italie.

Il a précisé que la Belgique et la Hollande pourraient les accepter sur leur territoire à une date ultérieure.

La publication du communiqué a été retardée en raison d'une longue discussion sur le point de savoir si les réserves formulées par les Pays-Bas et les autres pays réticents devaient figurer dans le texte.

Si les Pays-Bas étaient autorisés à faire état de leurs réserves, d'autres pays avaient l'intention d'exiger la même facilité, ce qui aurait démontré un manque d'enthousiasme pour le projet.

En annonçant la nouvelle de l'accord, M. Joseph Luns a déclaré : « Il serait naïf de dire que les pays de l'OTAN sont enthousiastes ».

Il a annoncé que les Etats-Unis allaient retirer « le plus tôt possible » 1000 armes nucléaires tactiques sur les quelque 7000 qu'ils contrôlent en Europe actuellement. M. Luns a souligné que cette décision avait été prise avec hésitation, en raison de la puissance des missiles « SS-20 » soviétiques et de leurs bombardiers Backfire.

Selon les prévisions des spécialistes de l'OTAN, la répartition des missiles sera la suivante :

— 160 missiles « Cruise » seront installés en Grande-Bretagne. Ils ont une portée d'environ 2400 kilomètres, et prennent 150 minutes pour atteindre leurs objectifs.

— 96 missiles « Cruise » en Italie.

— 112 missiles « Cruise » en Allemagne fédérale et 108 fusées

Arrivée de lord Soames en Rhodésie

Londres a misé sur la dynamique de la paix

Le gouvernement britannique a misé sur la dynamique de la paix en envoyant en Rhodésie un gouverneur avant même l'entrée en vigueur de son cessez-le-feu qui doit mettre fin à sept ans de guerre raciale dans ce pays.

L'installation, hier à Salisbury, de

Record peu commun en Yougoslavie 110 et 105 ans, et 91 de mariage

Mme Ajka Gacevic est morte hier dans le village de Celic, en Bosnie, après 91 ans de mariage, un record yougoslave de longévité conjugale.

Mme Gacevic avait 105 ans. Elle laisse derrière elle un mari de 110 ans, Velo Gacevic, et 175 descendants, dont 11 enfants.

Le journal « Politika » de Belgrade rapporte que M. Vacevic avait 19 ans quand il a épousé la jeune Ajka, âgée de 14 ans. C'était en 1888, et le jeune homme a dû aller contre l'avis de parents aisés pour se marier avec la fille d'une famille pauvre.

Peu avant la mort de sa femme, M. Gacevic a accordé une interview sur le secret de sa longévité : beaucoup de travail et très peu de sommeil. A 106 ans, il travaillait toujours à la ferme et ne dormait pas plus de cinq heures par nuit. Sa femme et lui n'ont jamais fumé, mais ils buvaient beaucoup de café au lait sucré et mangeaient beaucoup de poulet.

Maintenant, M. Gacevic dit qu'il boit jusqu'à deux litres de lait chaque jour, pour fortifier une nouvelle série de dents qui, dit-il, sont en train de pousser. (ap)

Corée du Sud : spectaculaire arrestation

Le général Chung Seung-hwa, administrateur de la loi martiale en Corée du Sud, a été arrêté hier soir après une fusillade. Il doit être interrogé dans l'affaire de l'assassinat du président Park Chung-hee, le 26 octobre dernier, a-t-on appris de sources informées.

Des coups de feu sporadiques ont duré une heure environ entre les gardes personnels du général et les troupes venues l'arrêter à son domicile. D'après un témoin, quatre personnes ont été transportées à l'hôpital. Des informations non confirmées font état d'une blessure du général Chung, mais de nombreuses sources assurent qu'il est en vie.

A la suite de cette affaire, l'armée sud-coréenne ainsi que la police nationale ont été placées en état d'alerte. L'ensemble du quartier rési-

« Pershing-II » d'une portée de 1900 kilomètres.

Les contingents réservés aux Pays-Bas et à la Belgique — 48 missiles « Cruise » chacun — sont pour l'instant suspendus, bien que le Parlement belge ait accordé hier soir sa confiance au gouvernement de M. Martens sur ce problème de l'implantation de nouvelles fusées nucléaires.

«IMPORTANTES FAIBLESSES»

Un premier communiqué, publié quelques heures auparavant, avait réaffirmé l'objectif de l'Alliance atlantique d'augmenter ses dépenses militaires de 3 pour cent l'an en termes réels. Cet objectif est défini jusqu'en 1986. Il s'agit, explique le communiqué, de surmonter « d'importantes faiblesses ». Selon M. William Mumford, secrétaire général du Comité des plans de défense de l'organisation, ces faiblesses résident notamment dans le manque d'entraînement des troupes, dans la mauvaise défense des aéroports, et dans l'absence de personnel qualifié pour mettre en œuvre des matériels de plus en plus perfectionnés.

M. Mumford a souligné que le budget militaire soviétique s'accroît de 4 à 5 pour cent par an en termes réels, contre 3 pour cent pour l'OTAN. (ap)

Lord Soames, qui sera chargé de mener la dernière colonie britannique d'Afrique à l'indépendance, pour redevenir provisoirement le Dominion de « Rhodésie du Sud », ce qu'il était avant la déclaration unilatérale d'indépendance de 1965, comporte des risques certains qui ont été soulignés par les travailleurs.

Lord Soames arrive à Salisbury alors que les discussions sur les modalités d'un cessez-le-feu, dont le principe a été accepté par tous la semaine dernière, continuent à Londres, et que la Rhodésie est toujours en état de guerre.

Par ailleurs, les dernières sanctions économiques prises par la Grande-Bretagne contre la Rhodésie, ont été levées hier soir, a annoncé le Ministère britannique du commerce. (ats, afp)

Catastrophe du DC-10 dans l'Antarctique L'appareil volait trop bas

Le DC-10 de la compagnie « Air New Zealand » qui s'est écrasé à la fin du mois dernier dans l'Antarctique, tuant 257 personnes, volait trop bas. Selon M. Paul Turner, qui a examiné l'enregistreur de vol de l'appareil pour le compte du Conseil américain de la sécurité des transports, un dispositif d'alerte sonore de la cabine de pilotage avait enjoint trois fois bruyamment et une fois doucement au pilote de reprendre de l'altitude peu avant que l'appareil ne percute le Mont Erebus, a précisé M. Turner.

Rien, a-t-on déclaré de source américaine autorisée, ne permet de penser que l'accident ait été dû à une défectuosité de l'avion. (ats, reuter)

UN EVENEMENT PAR JOUR

Même combat !

L'Union soviétique, alliée objective des grandes sociétés multinationales capitalistes !

Les pays participant à la Conférence des Nations Unies sur les pratiques commerciales restrictives ont eu beau faire et refaire l'exégèse de la position de l'URSS et des autres pays de l'Est, cette constatation à première vue ahurissante s'imposait à l'esprit le plus cartésien.

Résumons les faits. La semaine dernière, à Genève, les représentants d'une cinquantaine de nations étaient réunis pour tenter d'instituer dans les pratiques commerciales internationales quelques règles de jeu, disons plus morales.

Alors que dans ce genre de négociations, les principales difficultés surgissent presque toujours en raison de divergences de vues entre pays riches et nations en voie de développement, pour une fois, ces deux blocs antagonistes étaient parvenus à un compromis sur une série de principes destinés notamment à lutter contre la création de cartels, les ententes à l'exportation et la fixation de prix abusifs.

Autant de mesures visant manifestement à limiter la toute puissance des grandes multinationales.

Chacun s'attendait dès lors à un succès rapide de la conférence lorsque l'Union soviétique et ses alliés européens refusèrent tout net le compromis en exigeant en particulier que les entreprises d'Etat ne soient pas touchées par ces règles...

L'échec devenait alors inévitable, et les délégués se séparèrent prématurément.

En fait, aussi fâcheuse soit-elle pour la moralisation des relations commerciales internationales, la position du bloc soviétique est très logique.

Moscou et ses alliés ont terriblement besoin de devises fortes. Et pour cela, ils sont contraints d'exporter le plus possible.

Comme sur un marché occidental saturé, leurs produits ne sont souvent guère compétitifs, les pays communistes sont dès lors fréquemment obligés, pour vendre malgré tout, de pratiquer des prix de dumping.

Ce qu'aurait condamné et voulu interdire le compromis élaboré à la réunion de Genève.

Compromis qui dès lors devenait inacceptable pour l'URSS et ses amis. Tout simplement.

Ce qui n'empêche nullement que les multinationales, qui déjà profitent largement de la main d'œuvre à bon marché de certains pays de l'Est, doivent une fière chandelle au bloc communiste... Roland GRAF

En bref • En bref

● TOULOUSE. — Un carambolage entre un autocar et deux trains routiers a fait hier matin 23 blessés, près de Villefranche-de-Lauragais.

● WASHINGTON. — Le président Carter a proposé hier un important accroissement des dépenses militaires américaines.

● BONN. — Environ 150 officiers iraniens continuent à être entraînés en Allemagne fédérale.

● LONDRES. — Vingt personnes soupçonnées d'appartenir à l'IRA ont été arrêtées ces derniers jours en Angleterre.

● MADRID. — Un cocktail Molotov a été lancé mardi soir contre les locaux madriléens d'Amnesty International.

● BONN. — Les trois groupes parlementaires ouest-allemands se sont mis d'accord sur un dédommagement forfaitaire par l'Etat allemand de 440 millions de DM aux juifs victimes du nazisme.

● ROME. — Un gisement de gaz naturel a été découvert dans l'Adriatique, à une vingtaine de kilomètres au large de Ravenne.

● BRUXELLES. — Les ministres de l'agriculture du Marché commun sont parvenus à un accord destiné à revaloriser les revenus des agriculteurs français et britanniques.

Aujourd'hui...

Vous lirez en pages :

- 2 Les belles maisons paysannes suisses.
- 5 Dernier gade-à-vous pour la classe 1929 du district de La Chaux-de-Fonds.
- 7 Grave accident au Locle.
- 11 Chronique horlogère.
- 13 Avant la séance du Parlement jurassien.
- 17 Ecoles polytechniques : le provisoire qui dure.
- 18 Bourse-Economie.
- 20 Tennis : des records en Coupe Davis.
- 28 Programmes radio-TV.